

Chapitre 4 : Les liens économiques et sociaux des Marocains résidant à l'étranger avec le pays d'origine et d'accueil

Mohamed DOUIDICH³⁷

Introduction

L'étude des liens économiques et sociaux que tissent les marocains résidant à l'étranger (MRE) avec leur pays d'origine et d'accueil permet de repérer les facteurs de leur intégration dans les pays d'immigration, ceux favorisant leur attachement au Maroc et, en retour, ceux d'une double insertion, économique et sociale, dans le pays d'accueil et d'origine.

L'équilibre de ces liens devrait être à la base des politiques migratoires, participatives et transparentes, associant, à la fois, les MRE, les pays hôtes et le Maroc. C'est aussi pour cette raison que les enquêtes d'envergure auprès des migrants marocains ont toujours privilégié l'observation de tels liens. L'avant dernière a été réalisée par l'INSEA en 1998³⁸.

La présente Enquête 'Insertion socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005' permet d'actualiser, entre autres, la configuration des liens en question et d'éclairer, à l'instar de sa précédente, la problématique de l'équilibre entre les processus d'intégration dans les pays hôtes et l'attachement au Maroc et à son développement. Ses données permettent d'aborder les questions fondamentales que se pose le Maroc sur le comportement et le sort de près de 10% de sa population, les MRE. Parmi ces questions, figurent celles relatives à l'investissement dans les divers secteurs de l'économie marocaine, à la migration de retour et à son substitut, les visites voire le 'va-et-vient' entre les pays d'accueil et le Maroc.

Cette partie aborde ces aspects en termes d'interrelation et d'interaction avec les politiques migratoires des pays d'accueil et d'origine³⁹. Elle dégage un état des lieux à même de renseigner sur les grandes tendances des rapports MRE – pays d'origine – pays d'accueil. La référence est faite à une différenciation appropriée des comportements, conçue dans le but de repérer les facteurs d'une intégration dans les pays d'accueil, préservant l'attachement et l'appartenance des MRE à leur pays d'origine.

La première section aborde les liens économiques entre les MRE et le pays d'accueil et d'origine sous l'angle de l'investissement dans les divers secteurs. Cet investissement est d'abord décrit en termes de structure selon les secteurs, la localisation au Maroc ou aux pays d'accueil et les incitations. Parmi les questions

³⁷ Statisticien-Economiste au Haut-Commissariat au Plan.

³⁸ Cf. INSEA (2000) : Les marocains résidant à l'étranger : une enquête socio-économique.

³⁹ L'impact des politiques migratoires est reflété par les jugements qu'ont les MRE sur leur intégration dans les sociétés d'accueil et leur attachement au Maroc.

posées à ce stade figurent celles relatives au transfert du savoir-faire des pays d'accueil au pays d'origine et à la répartition des investissements des MRE entre le Maroc et les pays d'immigration.

L'action est mise par la suite sur les facteurs, autres que les facilités administratives et les incitations financières et fiscales, qui favorisent la convergence des investissements réalisés par les MRE vers le Maroc. Ces facteurs sont repérés à travers le profil et le capital humain des MRE, les histoires migratoires, le degré d'insertion sociale et professionnelle dans les pays d'accueil et les formes d'attachement au Maroc. Il s'agit d'analyser dans quelle mesure les indices d'une intégration parfaite dans les sociétés d'accueil influencent l'option pour l'investissement au Maroc, et risquent, en retour, de priver le Maroc d'une importante frange de ses ressources humaines.

Les liens sociaux entre les MRE et le Maroc, représentés ici par la fréquence des visites et les intentions du retour définitif au pays d'origine, figurent parmi les facteurs fondamentaux de l'option pour l'investissement au Maroc. Ils sont décrits à la deuxième section, en termes d'intensité et de diversité, en fonction des caractéristiques démographique-socio-économiques des MRE et des indices de leur intégration dans les pays d'accueil et de leur attachement au Maroc.

Il s'agit d'analyser dans quelle mesure la décision de réaliser une visite ou d'envisager la migration de retour au Maroc découle non seulement des raisons déclarées et des conditions d'intégration dans la vie sociale, culturelle et économique aux pays d'accueil, mais aussi et surtout des cycles de vie, des indices de réussite/échec du projet migratoire, de l'option pour le regroupement familial, du niveau socio-économique et aussi de l'investissement réalisé ou envisagé au pays d'origine.

Les facteurs motivant les visites au Maroc s'en trouvent définis et disséminés en termes d'intensification de cette forme d'attachement des MRE à leur pays d'origine. Il en est de même pour le profil des MRE tentés par la migration de retour, dressé dans le sens de caractériser les populations cibles, donnée fondamentale pour l'évaluation des implications humaines, sociales et économiques de la migration de retour.

La synthèse est consacrée à une analyse de l'interrelation entre l'option des MRE pour l'investissement au Maroc, la fréquence des visites et les intentions du retour définitif, en relation avec l'histoire migratoire, le capital économique, social et humain, l'investissement au pays d'accueil et l'influence des politiques migratoires. Cette influence est perçue à travers l'impact positif et hautement significatif des formes d'attachement surtout culturel au Maroc, rudement confrontées à des incitations réelles à une intégration irréversible, humaine, économique, sociale et culturelle, dans les sociétés d'accueil.

1. Investissements des MRE dans les pays d'accueil et au Maroc

L'observation des investissements s'est référée à l'unité 'secteur x investissement'. Selon cette unité, un investissement regroupe l'ensemble des investissements réalisés par un ménage résidant à l'étranger dans un secteur donné. C'est ainsi que le nombre des 'investissement x secteur' se réduit à l'unité pour un ménage ayant réalisé deux investissements distincts dans le même secteur. Dans ce qui suit, pour alléger le texte, l'unité 'investissement x secteur' est dite 'investissement'. Par ailleurs, l'analyse de la localisation et la structure des investissements a nécessité la construction, à partir des données recueillies, de deux nouvelles unités d'analyse, à savoir l'investissement réalisé et l'investissement envisagé.

Ceci étant, les investissements, ainsi définis, s'inscrivent, à côté des transferts de fonds, parmi les liens économiques, les plus fondamentaux, entre les MRE et le pays d'accueil et d'origine. Leur étude se justifie non seulement par l'importance des fonds détenus par les MRE, mais aussi par la nécessité de les rentabiliser dans la croissance économique et sociale du Maroc. En fait, les fonds transférés par les MRE se sont développés à un taux annuel moyen deux fois plus élevé entre 2000 et 2005 qu'entre 1995 et 2000⁴⁰, et devraient s'orienter davantage vers l'épargne et l'investissement. En tout état de cause, ces fonds sont, de moins en moins, consacrés au financement de la consommation des résidents⁴¹.

Les investissements, réalisés ou envisagés par les MRE, sont analysés dans cette section en termes de répartition selon la localisation au Maroc ou aux pays d'accueil, de structure selon les secteurs économiques et d'incitations administratives, fiscales et financières. Ils sont analysés par la suite en termes de convergence vers le Maroc, notamment sous l'effet des aptitudes exprimées par les profils sociodémographique et socio-économiques, les cycles de vie migratoire, l'intégration dans les pays d'accueil, les formes d'attachement au Maroc et les intentions de la migration de retour. L'objectif escompté est de repérer les facteurs d'une intégration économique, soutenue et pérenne, des MRE dans le développement de leur pays d'origine.

1.1. Localisation et structure de l'ensemble des investissements des MRE

Le tableau 1 ci-après montre que 56,4% des ménages enquêtés ont réalisé au moins un investissement au Maroc ou dans les pays d'accueil. Ceux qui ont investi uniquement au Maroc (29,0% des ménages enquêtés) sont plus nombreux que ceux qui

⁴⁰ Le taux d'accroissement annuel moyen de la valeur, à prix courants, des fonds transférés par les MRE au Maroc a été de 12,1% entre 2000 et 2005 et de 6,4% entre 1995 et 2000.

⁴¹ Les fonds transférés par les MRE aux ménages résidant au Maroc ont permis d'améliorer la consommation des ménages de 2,2% en 1991 contre 1,5% en 2001. Ils ont aussi permis de réduire le taux de pauvreté de 6,1% contre 3,9%, respectivement (Teto A. (2006) : Transferts et niveau de vie ; Les cahiers du Plan, n. 10). Ces données montrent qu'en dépit de leur augmentation, les fonds en question contribuent, de moins en moins, de façon directe, à l'amélioration de la consommation et à la réduction de la pauvreté au Maroc.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

ont investi uniquement dans les pays d'accueil (12,3%). La proportion de ceux qui ont investi, à la fois, au Maroc et dans les pays d'accueil est de 15,0%. Cette section présente la structure et la localisation, au Maroc ou au pays d'accueil, de la totalité des investissements réalisés ou envisagés par les MRE.

1.1.1. Investissements réalisés aux pays d'accueil et au Maroc: les 2/3 au Maroc.

Les 2832 ménages enquêtés ont accumulé jusqu'en 2005 l'effectif de 2217 investissements réalisés au Maroc et aux pays d'accueil, soit un nombre moyen d'investissements par ménage de 0,78⁴². Le secteur de l'immobilier en totalise près des 4/5 (81,4%), suivi de loin par le commerce (8,4%); la part de l'agriculture (2,7%), de l'industrie (1,3%), du tourisme (1,3%) et des autres secteurs (4,8%) étant relativement modeste. La répartition de l'ensemble des investissements réalisés par les MRE (graphique 1) selon le pays d'origine et d'accueil montre que le Maroc en totalise près des 2/3 (62,0%), avec un nombre moyen d'investissements par ménage (0,48) équivalent à 1,6 fois le nombre enregistré dans les pays d'accueil (0,30).

Tableau 1 : répartition des ménages marocains résidant à l'étranger selon la localisation des investissements réalisés en %

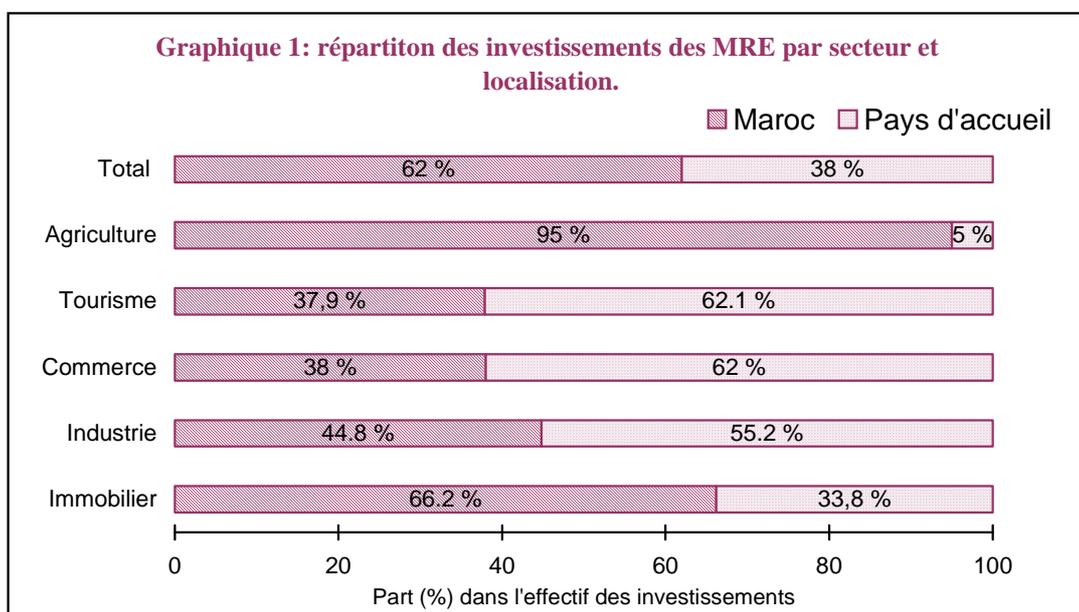
| Modalité | Oui | Non | Total (*) |
|---|------|------|-----------|
| A investi au Maroc | 44,1 | 55,9 | 100 |
| A investi au pays d'accueil | 27,3 | 72,7 | 100 |
| A investi au Maroc ou au pays d'accueil | 56,4 | 43,6 | 100 |
| A investi uniquement au Maroc | 29,0 | 71,0 | 100 |
| A investi uniquement au pays d'accueil | 12,3 | 87,7 | 100 |
| A investi au Maroc et au pays d'accueil | 15,0 | 85,0 | 100 |

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Note (*): Nombre de ménages échantillons = 2832.

⁴² Comme l'unité d'observation est le 'secteur x investissement', cette moyenne se fonde sur l'assimilation des investissements réalisés par un MRE dans un secteur donné à un seul investissement. Elle n'égaliserait la moyenne réelle des investissements que dans le cas où tous les MRE concernés par l'investissement ne disposaient que d'un seul investissement par secteur. Autrement, elle devrait être sensiblement inférieure à la moyenne des investissements par MRE. L'enquête réalisée par l'INSEA (op. citée) a estimé le nombre moyen d'investissements par ménage résidant à l'étranger à 1,28 en 1998, soit 1,02 au Maroc et 0,26 aux pays d'immigration. Elle s'est référée au nombre d'investissements par secteur et par ménage, et non à l'unité 'secteur x investissement', ce qui fait que ses données ne soient pas parfaitement comparables à celle de l'enquête objet de cette étude.

Les MRE installés en Italie et en France investissent beaucoup plus au Maroc que dans les pays d'accueil. La part du Maroc dans le total de leurs investissements est de 65,3% et 64,7%, respectivement. Pour le reste des pays d'accueil qui regroupent d'importantes communautés marocaines, cette proportion est de 55,4% pour l'Espagne et de 50,2% pour la Belgique. La part du Maroc dans le total des investissements réalisés par les MRE en agriculture (95%) et en immobilier (66,2%) est relativement élevée. Pour le reste des secteurs, la majorité des investissements des MRE est réalisée dans les pays d'accueil. C'est ainsi que seuls 44,8% des investissements en industrie sont réalisés au Maroc, proportion limitée à 38% pour le commerce et à 37,9% pour le tourisme.



Différenciée par secteur, l'option pour l'investissement dans l'immobilier, au Maroc au lieu du pays d'accueil, est plus importante parmi les MRE installés en France (69,6% des investissements en immobilier sont réalisés au Maroc) et en Italie (68%). Pour les secteurs de l'industrie (57,1%) et du commerce (41,7%), ce maximum est réalisé par les MRE installés en Espagne et en Belgique, respectivement. Quant aux investissements en agriculture, ils sont réalisés au Maroc, à plus de 90% des cas, quel que soit le pays de résidence des MRE.

1.1.2. Investissements envisagés aux pays d'accueil et au Maroc: les trois quarts au Maroc.

Plus des 2/3 des ménages marocains résidant à l'étranger (67,6%) ont l'intention d'investir au Maroc ou aux pays d'accueil. La proportion de ceux qui comptent investir au Maroc (60,2%) ou uniquement au Maroc (46,0%) est notable. Ceux qui envisagent d'investir uniquement aux pays d'accueil (14,2%) ou, à la fois, au Maroc et aux pays d'accueil (7,4%) sont relativement peu nombreux (tableau 2 ci-après).

Tableau 2 : répartition des ménages marocains résidant à l'étranger selon les intentions d'investissement et de localisation des projets d'investissement en %

| Modalité | Oui | Non | Total (*) |
|--|------|------|-----------|
| A l'intention d'investir au Maroc | 60,2 | 32,4 | 100 |
| A l'intention d'investir au pays d'accueil | 21,6 | 78,4 | 100 |
| A l'intention d'investir au Maroc ou au pays d'accueil | 67,6 | 32,4 | 100 |
| A l'intention d'investir uniquement au Maroc | 46,0 | 54,0 | 100 |
| A l'intention d'investir uniquement au pays d'accueil | 7,4 | 85,8 | 100 |
| A l'intention d'investir au Maroc et au pays d'accueil | 14,2 | 92,6 | 100 |

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

Note (*): Nombre de ménages échantillons = 2832.

Exprimé par ménage enquêté, le nombre moyen de projets d'investissement, au Maroc et aux pays d'accueil, est de l'ordre de l'unité (0,99), montrant qu'en moyenne chaque ménage de cette population envisage la mise en place d'une activité économique. L'immobilier (36,2%) et le commerce (34,2%) totalisent l'essentiel de ces projets d'investissement, suivis par l'agriculture (6,9%), le tourisme (5,5%), l'industrie (5,2%) et les autres secteurs (12,2%).

Le nombre moyen de projets d'investissement envisagé par ménage enquêté est trois fois plus élevé au Maroc (0,75) que dans les pays d'accueil (0,24). En fait, si le Maroc a totalisé les 2/3 des investissements accumulés par les MRE jusqu'à la date de l'enquête (juillet - août 2005), il abriterait les 3/4 de leurs projets d'investissement (76,0%).

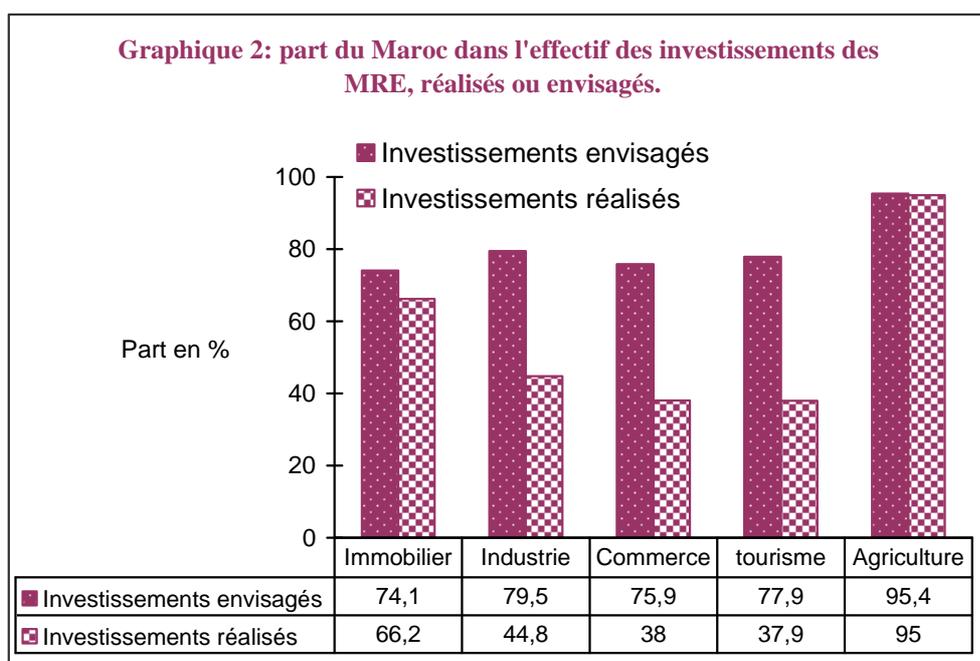
La part du Maroc dans l'effectif des projets d'investissement des MRE s'établit à des niveaux équivalents dans la quasi-totalité des pays d'accueil. Elle se situe entre un maximum (78,8%) enregistré par les MRE résidant en Italie, et un minimum (74,1%), observé auprès de ceux résidant en Espagne.

Il en découle que les communautés marocaines établies à l'étranger sont unanimes quant aux intentions du choix du Maroc comme pays d'investissement. Observée depuis l'an 2000, la croissance, relativement forte, des fonds transférés par les MRE à leur pays d'origine devrait s'inscrire dans cette logique d'option pour l'investissement au Maroc au lieu des pays d'accueil, à moins que les intentions observées ne soient de pures aspirations.

Les intentions d'investissement au Maroc au lieu des pays d'accueil concernent, dans des proportions élevées, l'ensemble des secteurs. Plus des 3/4 des projets d'investissement des MRE en industrie (79,5%), tourisme (77,9%) et en agriculture (95,4%) seraient mis en place au Maroc. Pour l'immobilier et le commerce, cette proportion atteint les 3/4, soit 74,1% et 75,9% respectivement.

Analysée par secteur et pays d'accueil, la part du Maroc dans les projets d'investissement en immobilier est à son maximum parmi les marocains résidant en Espagne (82,0%). Pour le reste des secteurs, ce maximum est observé parmi ceux résidant en France pour l'industrie (83,3%), en Belgique pour le tourisme (86,7%) et l'agriculture (100%) et en Italie pour le commerce (81,3%).

En fait, comme le montre le graphique 2, tout se passe comme si les MRE tendent à préserver l'intensité de leur option pour le Maroc en matière d'investissement dans les secteurs de l'agriculture et de l'immobilier, et à développer celle relative aux secteurs de l'industrie, du commerce et du tourisme.



1.2. Structure des investissements des MRE au Maroc

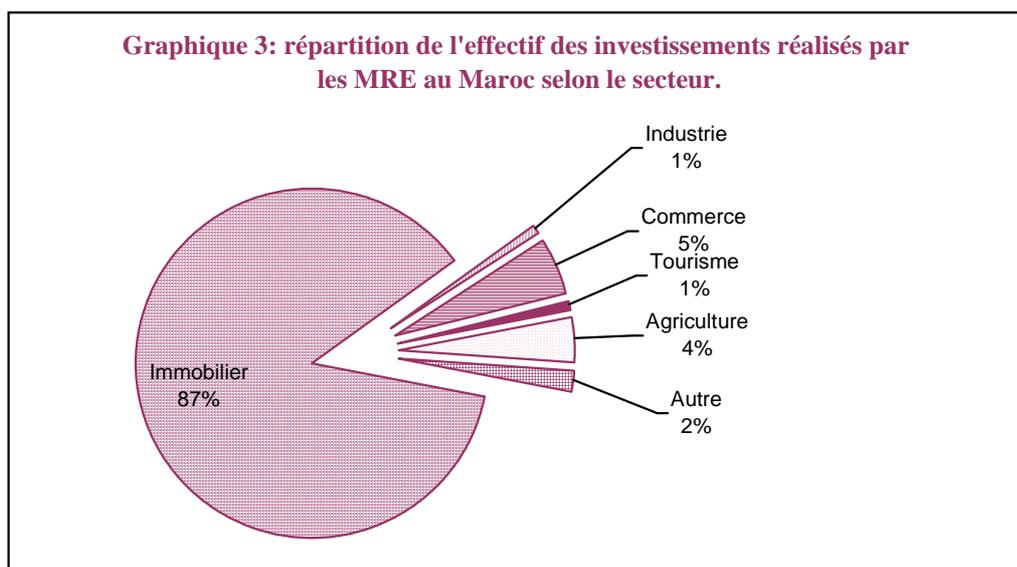
Cette section présente et compare la structure, selon les secteurs, des investissements au Maroc, réalisés et envisagés par les MRE chefs de ménage.

1.2.1. Investissements réalisés au Maroc: de l'immobilier au transfert de savoir-faire.

Les sections précédentes montrent que les 2832 ménages échantillons accumulent 1375 investissements réalisés au Maroc, soit un taux moyen de 0,48 investissement par ménage, ce qui correspond à une moyenne de près d'un investissement au Maroc pour chaque deux ménages établis à l'étranger⁴³. Autrement dit, la question de l'investissement des MRE au Maroc est fondamentale aussi bien pour cette communauté de marocains que pour l'économie marocaine.

La répartition des investissements réalisés au Maroc selon le secteur montre une nette prédilection des MRE, à l'instar des résidents, pour l'investissement dans le logement. L'immobilier (86,9% des investissements réalisés par les MRE au Maroc), suivi de loin par le commerce (5,2%) et l'agriculture (4,1%) constituent les principaux secteurs d'investissement des MRE à leur pays d'origine; la part de l'industrie (0,9%) et du tourisme (0,8%) étant modeste (graphique 3).

Comparée à celle observée en 1998 (INSEA, 2000), cette répartition révèle, en dépit des différences méthodologiques, une tendance à la hausse de la part de l'immobilier (83,7% en 1998) et un léger recul de l'agriculture (7,5% en 1998) au profit



⁴³ L'ensemble des données de l'Enquête de référence sont à interpréter en tenant compte des considérations méthodologiques, notées ci haut, dont notamment l'unité d'investissement et la population cible (MRE en visites au Maroc en juillet -août 2005).

du commerce (4,9% en 1998)⁴⁴.

Par ailleurs, quel que soit le pays de résidence des MRE, la part de l'immobilier, dans le total des investissements réalisés au Maroc, se situe, en général, entre 81,0% pour les marocains résidant en Espagne et 89,4% pour ceux résidant en France. Celle du commerce et de l'agriculture est à son maximum parmi les marocains résidant en Belgique (resp. 8,8% et 5,3%).

Les investissements réalisés au Maroc se répartissent, en fonction du pays d'accueil, selon une structure comparable à celle des ménages enquêtés, montrant que l'option pour l'investissement au Maroc intéresse, dans des proportions équivalentes, les MRE quel que soit le pays de résidence.

En effet, près de la moitié des investissements réalisés au Maroc par les MRE (49,9%) est le fait des marocains résidant en France (43,7% des ménages enquêtés). Le reste des investissements est réalisé par les marocains résidant en Espagne (resp. 15,7% et 22,5%) et en Italie (resp. 14,8% et 14,8%) suivis de la Belgique (resp. 8,2% et 8,2%), de la Hollande (resp. 7,6% et 7,3%) et, dans une moindre mesure, de l'Allemagne (resp. 2,3% et 2,0%) et de l'Angleterre (resp. 1,2% et 1,1%).

Sur le plan du transfert du savoir-faire, des pays d'accueil au pays d'origine, les MRE tendent à investir, au Maroc, dans les domaines de leur compétence. Abstraction faite de la priorité accordée à l'immobilier, les MRE optent, dans la quasi-totalité des cas, pour l'investissement au Maroc, dans les secteurs qui collent le plus à leur branche d'activité économique. Bien qu'elles ne représentent que des proportions limitées dans l'effectif total des investissements réalisés par les MRE au Maroc, l'agriculture, l'industrie et le commerce constituent les domaines d'investissement, de première importance après l'immobilier, pour ceux employés, aux pays d'accueil, dans ces secteurs.

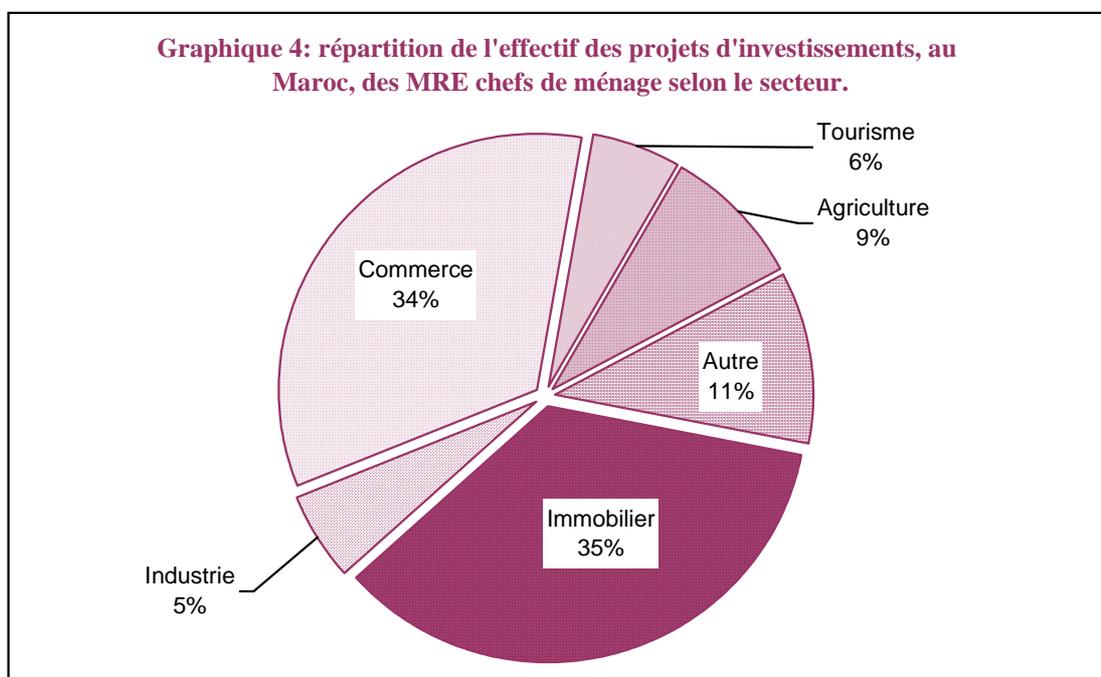
C'est ainsi que les taux d'investissement⁴⁵, les plus sensibles, en immobilier (58,6%), agriculture (4,1%), commerce (30,6%), industrie (1,8%) et tourisme (2,5%) sont enregistrés par les MRE dont l'activité économique au pays d'accueil relève, respectivement, de ces secteurs. Pour les MRE dont le secteur d'activité est la restauration et l'hôtellerie, le tourisme occupe le troisième rang, après l'immobilier et le commerce, dans la répartition, selon le secteur, des investissements réalisés au Maroc. Il s'en dégage une certaine tendance des MRE à transférer leur savoir-faire des pays d'accueil au pays d'origine, en privilégiant l'investissement, au Maroc, dans le secteur de leur activité économique aux pays d'accueil.

⁴⁴ En 1998, l'approche utilisée par l'INSEA a observé le nombre d'investissements par secteur et par ménage. En 2005, l'enquête objet de cette étude a assimilé l'ensemble des investissements réalisés dans le même secteur, par un ménage donné, à un seul investissement.

⁴⁵ Le taux d'investissement correspond ici à la proportion des ménages résidant à l'étranger qui ont réalisé un ou plusieurs investissements.

1.2.2. Investissements envisagés au Maroc: saturation de l'immobilier au profit du commerce.

L'analyse des intentions d'investissement au Maroc, exprimées par les ménages résidant à l'étranger, est intéressante pour plusieurs raisons. D'une part, 60,3% des MRE, chefs de ménage, ont des projets d'investissement à réaliser au Maroc. D'autre part, plus de la moitié (53,7%) de ceux qui ont déjà investi au Maroc et près de 2/3 (65,5%) de ceux qui ne l'ont pas encore fait, considèrent qu'ils comptent investir au Maroc. Enfin, les projets d'investissement des MRE portent, de plus en plus, sur les secteurs, les plus délaissés, par les investissements qu'ils ont accumulés jusqu'en 2005.



En fait, si 86,9% des investissements réalisés au pays d'origine par les MRE concernent l'immobilier, ce secteur ne totalise que 35,3% des projets d'investissement dont la réalisation est envisagée au Maroc (graphique 4). Le reste des projets qui seraient localisés au Maroc porte sur le commerce (34,0% des projets d'investissement au Maroc), suivi de l'agriculture (8,7%), du tourisme (5,6%) et de l'industrie (5,4%).

La modification de la structure des investissements, selon le secteur, de ceux déjà réalisés au Maroc à ceux qui y sont envisagés, a été aussi relevée en 1998 (INSEA, 2000). Mais, sept ans après, en 2005, la part de l'immobilier dans le total des investissements réalisés par les MRE au Maroc a plutôt augmenté, de 83,7% en 1998 à

86,9% en 2005, à moins que cette tendance ne soit totalement attribuée aux différences méthodologiques entre les enquêtes de 1998 et 2005.

Le recul de la part de l'immobilier dans l'effectif total des projets d'investissement au Maroc au profit des autres secteurs a été observé auprès de l'ensemble des communautés marocaines établies à l'étranger. C'est ainsi que la part, dans l'effectif des projets d'investissement des MRE au Maroc, du commerce tend à surclasser celle de l'immobilier. Pour les MRE résidant en Espagne, le commerce (39,0%) est en tête des intentions d'investissement au Maroc, suivi de l'immobilier (36,4%), de l'agriculture (9,3%), de l'industrie (4,6%) et du tourisme (3,6%). C'est aussi le cas de ceux résidant en Allemagne, en Italie et, dans une moindre mesure, en Hollande. Pour les MRE résidant en France et en Belgique, la part du commerce dans les projets d'investissement, au Maroc, tend à égaliser celle de l'immobilier (cf. Tabulation en annexe).

La comparaison de la répartition, selon le pays de résidence, des ménages enquêtés et des projets d'investissement au Maroc montre, par ailleurs, la tendance de l'ensemble des MRE à diversifier les domaines d'investissement. C'est ainsi que si la communauté marocaine établie en France n'est surreprésentée⁴⁶ dans aucun secteur des projets d'investissement, celle d'Espagne est sensiblement surreprésentée en immobilier, agriculture et commerce, celle d'Allemagne en industrie et tourisme, celle d'Italie en industrie, commerce et agriculture et celles de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande en tourisme.

Il importe de remarquer qu'une tendance similaire à l'investissement massif des MRE au Maroc a été constatée en 1998 (INSEA, 2000). Elle ne semble pas se réaliser pour le moment. En 1998, le nombre d'investissements réalisés par les MRE a été 3 fois plus élevé au Maroc qu'à l'étranger. Parallèlement, les intentions d'investissement des MRE prédisaient, la même année, que ce rapport s'élèverait à 4 fois.

En 2005, ces rapports sont tous les deux révisés à la baisse (resp. 1,6 et 3,2 fois). Abstraction faite des différences méthodologiques entre les enquêtes de référence, cette tendance montre que l'investissement des MRE au Maroc devrait se heurter à diverses contraintes, en comparaison avec les incitations réelles à l'investissement dans les pays d'accueil. Tel est l'objet de la section suivante.

⁴⁶ Dans le sens que sa part dans le total des projets d'investissement dans un secteur donné est supérieure à son poids dans le total des ménages enquêtés.

Tableau 3: Effectif échantillon et répartition (%) de l'ensemble des investissements et des projets d'investissement des MRE, selon le secteur et la localisation.

| <i>Total des investissements réalisés au Maroc et au Pays d'accueil</i> | | | | | | | |
|---|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Secteur | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | Total |
| Effectif | 1805 | 29 | 187 | 29 | 60 | 107 | 2217 |
| (%) | 81,4 | 1,3 | 8,4 | 1,3 | 2,7 | 4,8 | 100,0 |
| <i>Investissements réalisés dans le pays d'accueil</i> | | | | | | | |
| Effectif | 610 | 16 | 116 | 18 | 3 | 79 | 842 |
| % | 72,4 | 1,9 | 13,8 | 2,1 | 0,4 | 9,4 | 100,0 |
| <i>Investissements réalisés au Maroc</i> | | | | | | | |
| Effectif | 1195 | 13 | 71 | 11 | 57 | 28 | 1375 |
| % | 86,9 | 0,9 | 5,2 | 0,8 | 4,1 | 2,0 | 100,0 |
| <i>Total des projets investissements au Maroc et au Pays d'accueil</i> | | | | | | | |
| Effectif | 1017 | 146 | 958 | 154 | 195 | 342 | 2812 |
| % | 36,2 | 5,2 | 34,1 | 5,5 | 6,9 | 12,2 | 100,0 |
| <i>Projets d'investissement dans le pays d'accueil</i> | | | | | | | |
| Effectif | 263 | 30 | 231 | 34 | 9 | 109 | 676 |
| % | 38,9 | 4,4 | 34,2 | 5,0 | 1,3 | 16,1 | 100,0 |
| <i>Projets d'investissement au Maroc</i> | | | | | | | |
| Effectif | 754 | 116 | 727 | 120 | 186 | 233 | 2136 |
| % | 35,3 | 5,4 | 34,0 | 5,6 | 8,7 | 10,9 | 100,0 |

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

1.3. Incitations à l'investissement aux pays d'accueil et au Maroc

L'option des MRE pour l'investissement au Maroc dépend, entre autres, des paramètres économiques et financiers, et aussi des incitations et des facilités accordées. Ces paramètres et incitations agissent, à travers les effets de substitution ou d'enrichissement, sur l'option des MRE pour l'investissement ou, au moins, pour l'épargne au Maroc. Il s'agit en particulier des taux de change et d'intérêt, de la fiscalité et des facilités administratives et financières qui influencent la tendance des MRE à investir ou, au moins, à transférer leurs fonds au pays d'origine.

Les incitations à l'investissement, abordées ci-après, couvrent celles constatées aux pays d'accueil, et celles recommandées par les MRE à leur pays d'origine.

1.3.1. Incitations à l'investissement, constatées aux pays d'accueil

Le partage des investissements des MRE entre le Maroc et les pays d'accueil s'explique, entre autres, par les incitations à l'investissement qu'offre chaque partie. Près de la moitié des MRE (49,9%) ayant investi dans les pays d'accueil déclarent avoir bénéficié, au moins en partie, d'avantages fiscaux, d'accès au crédit, de facilités administratives, d'assistance technique et technologique et d'infrastructure. L'Italie, suivie de la France, sont les pays d'accueil qui incitent le plus les MRE à investir chez eux.

La proportion des bénéficiaires des incitations à l'investissement s'élève à 60,2% en Italie et à 52,5% en France. Dans le reste des pays d'accueil, elle se situe à un niveau inférieur, tout en restant supérieure ou égale à 40,0%, soit 40,0% en Hollande, 42,9% en Espagne et 46,2% en Belgique.

Sur ce plan, le classement des avantages particuliers que réservent les pays d'accueil à l'initiative privée des MRE est digne d'intérêt pour toute stratégie marocaine active dans ce domaine. Les avantages déclarés, en premier lieu par les MRE, comme incitations à l'investissement aux pays d'accueil, se réduisent essentiellement aux facilités financières (85,0% pour l'accès au crédit) et administratives (6,8%) et aux encouragements fiscaux (5,1%).

Les avantages déclarés en second lieu se répartissent presque équitablement entre les encouragements fiscaux (29,1%), les facilités de crédit (27,3%) et les facilités administratives (25,5%). L'aide technique et technologique (9,1%) ainsi que les informations juridiques et fiscales (5,5%) figurent parmi cette seconde série d'avantages accordés aux MRE qui investissent dans les pays d'accueil.

Les avantages de cette nature, déclarés au troisième ordre, portent essentiellement sur les encouragements fiscaux (76,9%) suivis de loin des crédits (15,4%) et des facilités administratives (7,7%). Les avantages déclarés en dernier lieu se réduisent aux encouragements fiscaux.

La répartition de l'ensemble des avantages déclarés aux divers ordres montre que l'accès au crédit est cité par la majorité (73,7%) des MRE ayant investi dans les pays d'accueil, suivi des encouragements fiscaux (12,3%) et des facilités administratives (9,1%); l'aide technique et technologique, l'infrastructure et l'information juridique et fiscale ne totalisent que 2,3%, 0,7% et 0,7%, respectivement.

La question qui se pose alors est, face à l'intensité de l'incitation des MRE à investir aux pays d'accueil, que doit faire le Maroc dans ce domaine pour attirer le maximum des investissements de ses communautés établies à l'étranger? La réponse est fournie, à la section suivante, par les MRE eux mêmes.

1.3.2. Incitations à l'investissement, recommandées au Maroc

Interrogés sur les avantages éventuels dont ils souhaitent bénéficier pour investir au Maroc, les MRE chefs de ménage sont, dans leur quasi totalité (89,4%), formels quant à la nécessité d'encouragements à l'investissement dans leur pays d'origine. Les données recueillies sur cet aspect montrent qu'en l'absence de telles incitations, seuls 10,6% des investissements des MRE chefs de ménage seraient réalisés au Maroc⁴⁷. Différenciée selon le pays d'accueil, cette proportion serait de 12,8% pour la France, de

⁴⁷ Plus précisément, seuls 10,6% des MRE chefs de ménage considèrent qu'ils « n'ont besoin de rien pour investir au Maroc ».

12,7% pour la Hollande, de 10,5% pour l'Italie, de 8,1% pour la Belgique et de 6,9% pour l'Espagne.

Les avantages dont les MRE chefs de ménage souhaitent bénéficier, en premier lieu, pour investir au Maroc portent d'abord sur les facilités administratives (45,6%) suivies des facilités de crédits (17,5%), des encouragements fiscaux (8,8%), de la 'transparence et lutte contre la corruption' (4,8%), des infrastructures (4,0%), de l'encadrement sous forme d'accueil, d'orientation et de renseignement (3,5%) et d'aides technique et technologique (1,0%). Ces premiers avantages se hiérarchisent d'une façon pratiquement similaire dans les principaux pays d'accueil, signifiant que les difficultés d'investissement dont notamment celles attribuées à l'Administration et aux Banques frappent de la même façon les diverses communautés marocaines.

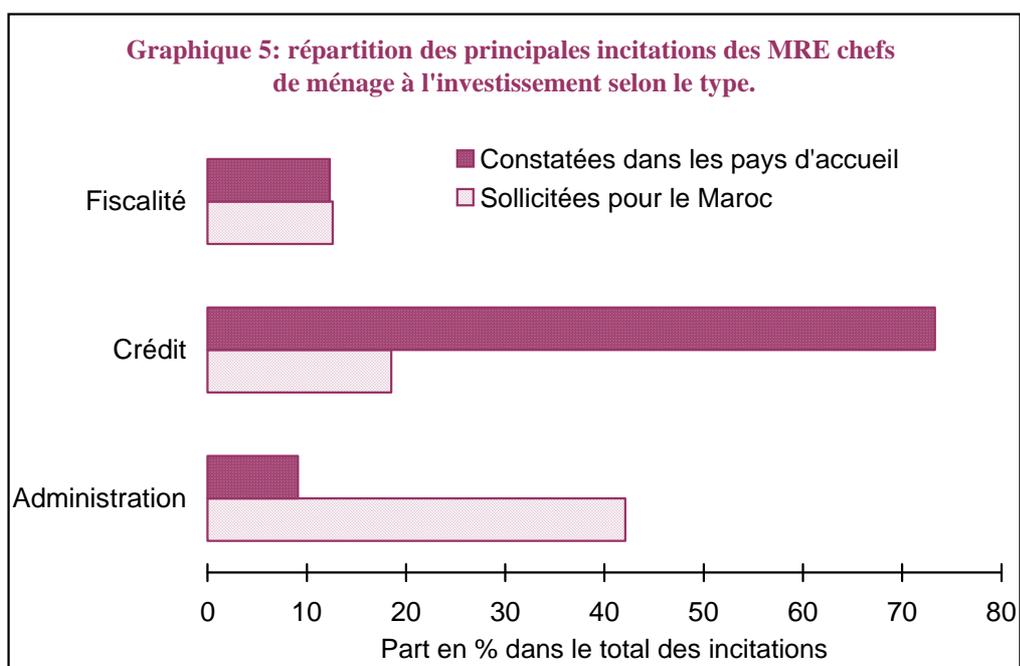
Les avantages souhaités en second lieu portent, en priorité, encore une fois, sur les facilités administratives (32,7%) suivies notamment des facilités de crédit (17,1%), des encouragements fiscaux (15,2%), de 'la transparence et lutte contre la corruption' (14,1%), de la disponibilité et la qualité de 'l'accueil, orientation et renseignement' (8,4%) et de l'infrastructure (5,7%).

Pour les avantages souhaités en troisième lieu, la 'transparence et lutte contre la corruption' est en tête avec 16,5%. On retrouve par la suite, les facilités administratives (14,8%), l'accueil, l'orientation et le renseignement (11,3%), l'infrastructure (10,0%) et l'assistance technique et technologique (3,9%).

Les infrastructures (20,5%) sont à la tête des avantages souhaités en dernier lieu, suivies, dans des proportions significatives, des facilités administratives (12,8%), de l'accès au crédit (15,4%) et de l'encadrement (12,8%), puis des encouragements fiscaux (10,3%) et de la 'transparence et lutte contre la corruption' (5,1%).

Indépendamment de l'ordre dans lequel les incitations à l'investissement au Maroc ont été citées par les MRE, les facilités administratives occupent le premier rang. 42,4% des déclarations relatives aux incitations souhaitées ont évoqué la question des facilités administratives. On retrouve par la suite les facilités d'accès au crédit (18,5% de l'ensemble des déclarations), les encouragements fiscaux (12,6%), la 'transparence et lutte contre la corruption' (8,9%), 'l'accueil, orientation et renseignement' (6,0%), l'infrastructure (5,5%) et l'aide technique et technologique (1,5%).

Le graphique 5 montre que les pays d'accueil fondent leur politique d'intégration économique des MRE sur l'association de leurs avantages comparatifs (Efficacité de l'administration, qualité des infrastructures, transparence et faible intensité de la



corruption, accompagnement technique, juridique et fiscal), à des incitations réelles, administratives, financières et fiscales.

Les incitations à l'investissement, souhaitées par les MRE, s'identifieraient, en fait, à de véritables leviers d'une convergence supérieure de leurs investissements vers le Maroc. Elles expriment en même temps les contraintes qui entravent l'investissement de cette communauté de marocains dans leur pays d'origine.

Les pays d'accueil semblent exploiter ces contraintes pour attirer les investissements des MRE, en focalisant, implicitement ou explicitement, leurs incitations sur les faiblesses du Maroc. Ceci n'est pas suffisant. Le Maroc est aussi appelé à investir dans le renforcement de l'aptitude des MRE à s'intégrer efficacement dans les sociétés d'accueil et à préserver le sentiment d'attachement à leur pays d'origine. Comme le montre la section suivante, la conjonction entre l'intégration dans les sociétés d'immigration et le sentiment d'appartenance au pays d'origine sont des garants fondamentaux de l'option des MRE pour l'investissement au Maroc au lieu des pays d'accueil.

1.4. Facteurs de convergence des investissements des MRE vers le Maroc

L'effet des caractéristiques des MRE sur l'option pour l'investissement au Maroc ou au pays d'accueil est mesuré ici par le taux d'investissement. Ce taux est calculé, pour chaque catégorie de ménages, en rapportant l'effectif des MRE chefs de ménage relevant de la catégorie considérée et ayant réalisé un investissement, à l'effectif de l'ensemble des ménages de la même catégorie.

La comparaison des taux d'investissement selon les caractéristiques fondamentales des MRE chefs de ménage permet de mettre en évidence les facteurs qui favorisent l'option des MRE pour l'investissement et ceux qui motivent la localisation de leurs investissements au Maroc.

1.4.1. Profil des MRE chefs de ménage, investissant au Maroc

L'influence exercée par les caractéristiques démographiques des MRE chefs de ménage sur le taux d'investissement est généralement indicative. Elle ne peut être correctement appréhendée que par une dissociation de l'interaction des variables fortement corrélées comme l'âge, l'état matrimonial, la taille du ménage, l'ancienneté migratoire et la durée de résidence dans le pays d'accueil.

Ceci étant, la comparaison des taux d'investissement montre que les femmes chefs de ménage (0,40) tendent à s'aligner aux hommes chefs de ménage (0,44) en ce qui concerne l'investissement au Maroc et qu'elles les surclassent dans les pays d'accueil (resp. 0,32 contre 0,27).

Ceci ne signifie en aucun cas que les femmes réalisent autant ou plus d'investissements que les hommes. Il s'agit uniquement de leur tendance à s'adonner à l'investissement autant ou mieux que les hommes. En termes de part dans le volume global des investissements, les femmes ne représentent que 5,4% dans les MRE investissant au Maroc et 7,0% aux pays d'accueil, constat s'expliquant, en partie, par le faible pourcentage des femmes chefs de ménage.

Selon l'état matrimonial et l'âge, les mariés (0,48) font mieux que les célibataires (0,15) en termes de taux d'investissement et les âgés surclassent de loin les jeunes (0,10 pour les '20 – 24 ans' contre 0,87 pour les '65 – 69 ans'). Le taux d'investissement au Maroc, et aussi dans les pays d'accueil, augmente avec la taille des ménages. Les ménages nombreux (7 membres et plus) ont un taux d'investissement au Maroc (0,71) et dans les pays d'accueil (0,34) largement supérieur à celui des ménages individuels (resp. 0,21 et 0,10).

Ce taux est plus élevé parmi ceux nés en milieu rural marocain (0,58) que parmi ceux nés en milieu urbain marocain (0,41) ou encore dans un pays d'accueil (0,12). Il l'est aussi pour ceux résidant, aux pays d'accueil, dans un milieu urbain (0,45), en comparaison avec le milieu rural de ces pays (0,37). Le taux d'investissement au Maroc varie aussi en fonction du pays de résidence, entre 0,31 en Espagne et 0,51 en France.

Différencié selon le statut socioprofessionnel, le taux d'investissement aussi bien au Maroc qu'aux pays d'accueil est, comme on devrait s'y attendre, relativement élevé parmi les 'Employeurs' (resp. 0,55 et 0,87) et les 'Indépendants' (resp. 0,45 et 0,71). Comme le font constater ces données, encore une fois, ce sont les MRE, investisseurs en puissance, qui privilégient l'investissement aux pays d'accueil. Le fait d'être employeur ou indépendant au pays d'accueil est synonyme, dans la majorité des cas, de la réalisation d'un investissement dans ce pays.

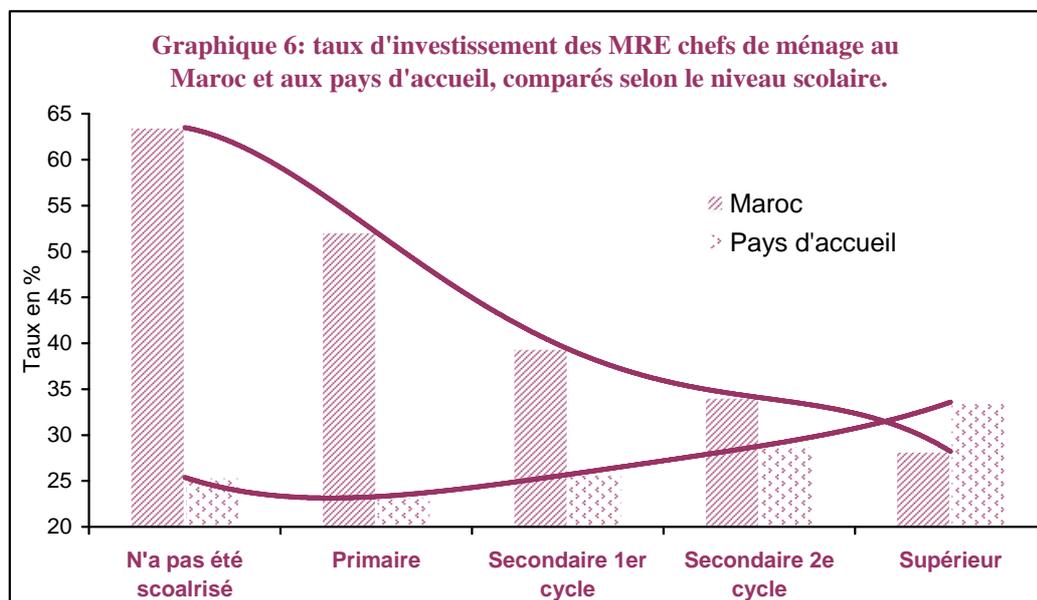
L'investissement au Maroc est cependant avantagé par les MRE salariés, avec un taux d'investissement presque deux fois plus élevé au Maroc (0,39) qu'aux pays d'accueil (0,21). Là aussi, être salarié au pays d'accueil signifie, en général, que l'on ne dispose pas, à ce pays, d'un investissement, dans un secteur autre que l'immobilier. La part des salariés dans le total des investissements réalisés par les MRE au Maroc s'élève à 84,9%, contre 65,4% aux pays d'accueil.

1.4.2. Capital humain

Les nouvelles vagues d'émigrés marocains ont incontestablement des niveaux d'éducation et de qualification supérieurs à ceux des vagues précédentes. La proportion des MRE, chefs de ménage, ayant le niveau d'études supérieures est deux fois plus élevée parmi ceux ayant émigré après l'année 2000 (22,4%) que parmi ceux l'ayant fait au cours des années 1970 (11,4%). Le Maroc devrait en fait rentabiliser l'investissement dans le cursus des vagues récentes, et agir dans le sens de faire converger vers son territoire le maximum de leurs investissements.

Supposées des 'entrepreneurs en puissance', les MRE chefs de ménage, les mieux scolarisés et formés, sont cependant les moins enclins à l'investissement au Maroc. Loin des idées a priori, les données sur la différenciation du taux d'investissement des MRE en fonction du pays, d'origine ou d'accueil, et du niveau scolaire confirment ce constat.

Comme le montre le graphique 6, plus le niveau scolaire du MRE chef de ménage augmente, moins son investissement est réalisé au Maroc. Le taux d'investissement au pays d'accueil augmente, par contre, avec le niveau scolaire des MRE. C'est ainsi que le taux d'investissement au Maroc diminue progressivement d'un maximum parmi les MRE qui n'ont jamais été à l'école (0,61) à un minimum parmi ceux ayant le niveau d'études supérieures (0,28), en passant par un niveau intermédiaire pour ceux ayant été scolarisés au 2^e cycle de l'enseignement secondaire (0,34).



La tendance quasi symétrique est observée dans les pays d'accueil où ce taux augmente de 0,25 à 0,29 puis à 0,34, respectivement. Les MRE ayant poursuivi leurs études à l'étranger investissent peu au Maroc (0,17), en comparaison avec ceux qui ont été formés au Maroc et à l'étranger (0,35) ou uniquement au Maroc (0,42). Dans les pays d'accueil, ce taux est de 0,32 ; 0,36 et de 0,25, respectivement.

Il en découle que la jeunesse et les aptitudes professionnelles des nouvelles vagues d'émigrés n'avantagent pas l'investissement des MRE au Maroc. Ces nouvelles vagues seraient-elles issues des couches sociales, moyenne et aisée, ayant suffisamment investi dans le cursus du candidat à l'émigration, ou disposant de suffisamment de ressources pour couvrir les charges, de plus en plus excessives, de cette émigration.

Ces couches sociales devraient privilégier l'assurance d'une position sociale, voire une source décente de revenu pour l'émigré. Dans ce cas, les gains espérés de l'émigration ne portent pas, en priorité, sur le transfert de fonds ou l'investissement au Maroc.

1.4.3. Niveau socio-économique

Le niveau socio-économique est approché ici par les signes de richesse, reflétés par les conditions de logement et le groupe socioprofessionnel. Sa relation avec le taux d'investissement tient au fait qu'il est fortement corrélé avec le niveau de revenu, c'est à dire avec l'aptitude à épargner les fonds susceptibles d'être investis au Maroc ou ailleurs.

Sur le plan des signes de richesse, reflétés par les conditions de logement, ce sont les MRE relativement aisés, qui réalisent le taux d'investissement, le plus élevé, aussi

bien au Maroc qu'aux pays d'accueil. Au sommet de l'échelle sociale, on trouve les MRE vivant dans une villa ou étage de villa dont le taux d'investissement s'élève à 0,62 au Maroc et à 0,56 aux pays d'accueil, suivis de ceux logés dans des maisons individuels (resp. 0,47 et 0,44), dans un immeuble collectif (resp. 0,42 et 0,18), dans une pièce indépendante (resp. 0,35 et 0,07) ou dans un logement à usage autre que l'habitation (resp. 0,13 et 0,13).

Par ailleurs, plus le logement est 'spacieux', plus le taux d'investissement est grand. Pour les logements de 5 pièces, il s'élève à des niveaux respectifs de 0,50 et 0,32 contre 0,26 et 0,10 pour les '1 à 2 pièces'. Ce sont en fait les MRE propriétaires de leur logement dans le pays d'accueil qui investissent le moins au Maroc (0,51) en comparaison avec le pays d'accueil (0,70). Inversement, les locataires privilégient l'investissement au Maroc (resp. 0,41 contre 0,09). Comme l'investissement dans l'immobilier est pris en compte, la propriété d'un logement au pays d'accueil explique, en partie, la différence entre les taux enregistrés par les propriétaires et les locataires de leur logement.

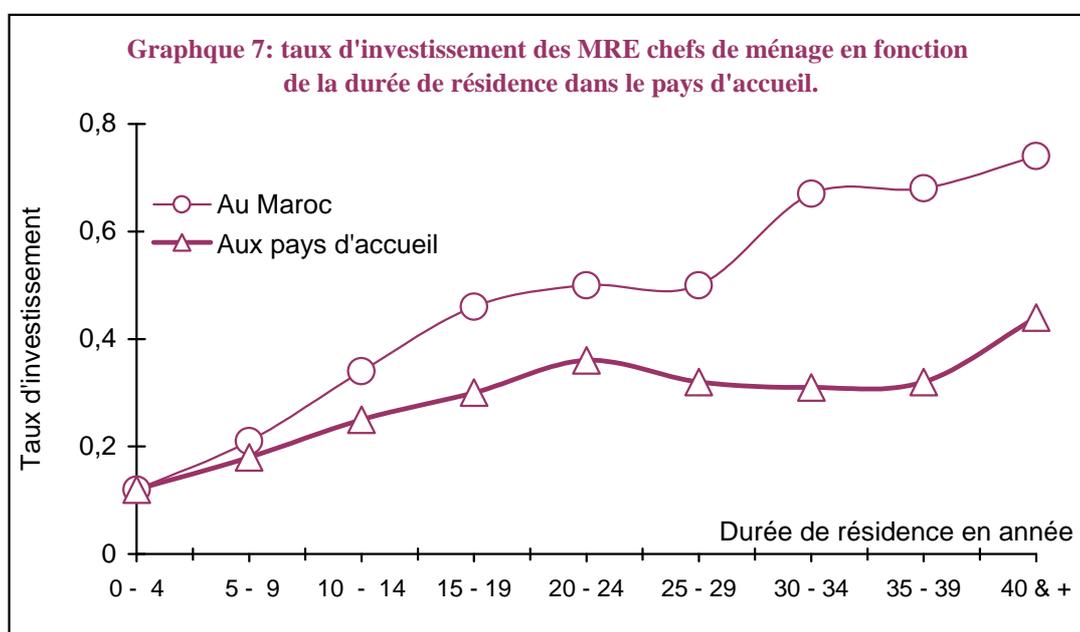
Sur le plan socioprofessionnel, les catégories de MRE qui investissent, le plus, aussi bien au Maroc qu'aux pays d'accueil, sont les 'commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers' (resp. 0,49 et 0,62) et les 'membres des corps législatifs et élus locaux' (resp. 0,47 et 0,77). Ces groupes socioprofessionnels privilégient l'investissement aux pays d'accueil. Bien qu'ils ne représentent que 9,4% des MRE, chefs de ménage, leur part dans le total des investissements des MRE est relativement élevée. Elle est de 11,3% des investissements localisés par les MRE au Maroc, et 23,4% de ceux localisés aux pays d'accueil. Les 'cadres supérieurs et membres des professions libérales' avantagent, eux aussi, l'investissement aux pays d'accueil, avec un taux de 0,38, en comparaison avec le Maroc (0,25). Les cadres moyens tendent à équilibrer les taux de leur investissement au Maroc (0,30) et aux pays d'accueil (0,27), tout comme les 'Exploitants agricoles, pêcheurs et forestiers' (resp. 0,40 et 0,40).

L'investissement au Maroc n'est sensiblement avantagé que par les MRE chefs de ménage, économiquement moyens ou modestes. C'est le cas des 'employés de bureau' (0,35 au Maroc contre 0,28 aux pays d'accueil), des 'artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux' (resp. 0,40 contre 0,24), des 'Ouvriers et manoeuvres agricoles et de la pêche' (resp. 0,43 contre 0,14), des 'Conducteurs d'installation et machines, ouvriers qualifiés' (resp. 0,46 contre 0,25) et des 'Manoeuvres non agricoles, manutentionnaires' (resp. 0,43 contre 0,17). La caractéristique commune de ces groupes socioprofessionnels serait le statut de salarié qui signifie que le MRE n'est généralement pas propriétaire d'un emploi indépendant au pays d'accueil.

1.4.4. Histoire migratoire

L'histoire migratoire est approchée ici par les paramètres caractérisant la vie migratoire dans les pays d'accueil, à savoir la durée de résidence, la vague migratoire et l'âge à la première migration.

Concernant la durée de résidence, elle exerce un effet positif croissant sur le taux d'investissement au Maroc (graphique 7), en raison certainement de l'accumulation des fonds nécessaires à l'investissement. Le taux d'investissement au Maroc augmente progressivement avec la durée de résidence dans le pays d'accueil, de 0,18 pour les 'moins de 10 ans' à 0,74 pour les '40 ans et plus'.



Plus précisément, les premières vagues d'émigration réalisent des taux d'investissement au Maroc et à l'étranger sensiblement supérieurs à ceux des vagues suivantes. Ce taux s'établit à 0,92 au Maroc et à 0,58 dans les pays d'accueil pour la vague d'avant 1960, diminue progressivement pour les vagues suivantes et se fixe à un minimum (resp. 0,13 et 0,11) pour la vague de '2000 et après'. Cette tendance montre, par ailleurs, que la part du Maroc dans le total des investissements des MRE est en nette baisse.

En fait, le rapport entre les taux d'investissement des MRE chefs de ménage au Maroc et aux pays d'accueil est de 2 fois pour les vagues des années 1960 et 1970. Il recule à 1,5 fois pour la vague des années 1980, puis à 1,4 fois pour la vague des années

1990. Pour la vague des années 2000, ce rapport est de 1,1. Cette baisse tendancielle de la part du Maroc dans le total des investissements réalisés par les MRE germe aussi dans leurs aspirations d'investissement (projets d'investissement). Elle montre qu'au delà des analyses fondées sur le stock des investissements, les liens économiques entre le Maroc et les MRE s'estompent dans le domaine de l'investissement.

De sa part, l'âge à la première migration s'avère un facteur fondamental d'option pour l'investissement au Maroc. Ceux qui sont nés aux pays d'accueil sont beaucoup plus enclins à l'investissement dans ces pays (0,29) qu'au Maroc (0,09). C'est aussi le cas de ceux qui ont migré pour la première fois avant l'âge de la scolarisation (avant 5 ans) (resp. 0,36 contre 0,17).

Ces taux s'écartent de peu pour ceux qui ont migré à l'âge de la scolarisation sans toutefois atteindre l'âge adulte (resp. 0,36 contre 0,41). Ce sont en fait ceux ayant émigré à l'âge adulte (18 ans et plus) qui réalisent un taux d'investissement plus élevé au Maroc (0,47) qu'aux pays d'accueil (0,26).

1.4.5. Intégration dans les pays d'accueil

L'intégration des MRE dans la vie sociale, syndicale et politique aux pays d'accueil tend à favoriser, à la fois, l'investissement au pays d'origine et d'accueil. Les MRE vivant à la marge de la société d'accueil sont partout les moins enclins à investir leurs fonds, à moins que cette situation ne soit synonyme de vulnérabilité sociale et économique.

En effet, le taux d'investissement au Maroc et aux pays d'accueil est relativement élevé et il est, en outre, favorable au Maroc, parmi les MRE membres d'un parti politique (resp. 0,53 et 0,38), d'une organisation non gouvernementale (resp. 0,52 et 0,37), d'un syndicat (resp. 0,42 et 0,33) ou d'une organisation de migrants (resp. 0,55 et 0,38).

Plus précisément, les MRE qui se sentent intégrés dans le pays d'accueil (resp. 0,45 et 0,31) font mieux dans le domaine de l'investissement que ceux qui se considèrent dans une situation intermédiaire, entre l'intégration et l'exclusion (resp. 0,44 et 0,21), ou carrément dans l'exclusion (resp. 0,37 et 0,17). Il faut cependant noter à ce niveau que, abstraction faite du degré d'intégration des MRE dans les pays d'accueil, ceux d'entre eux qui font l'objet de comportements xénophobes sur le lieu de travail ou de résidence ainsi que dans l'Administration se distinguent par des taux d'investissement dans le pays d'accueil et d'origine légèrement inférieurs à ceux enregistrés par les MRE qui échappent à ces comportements.

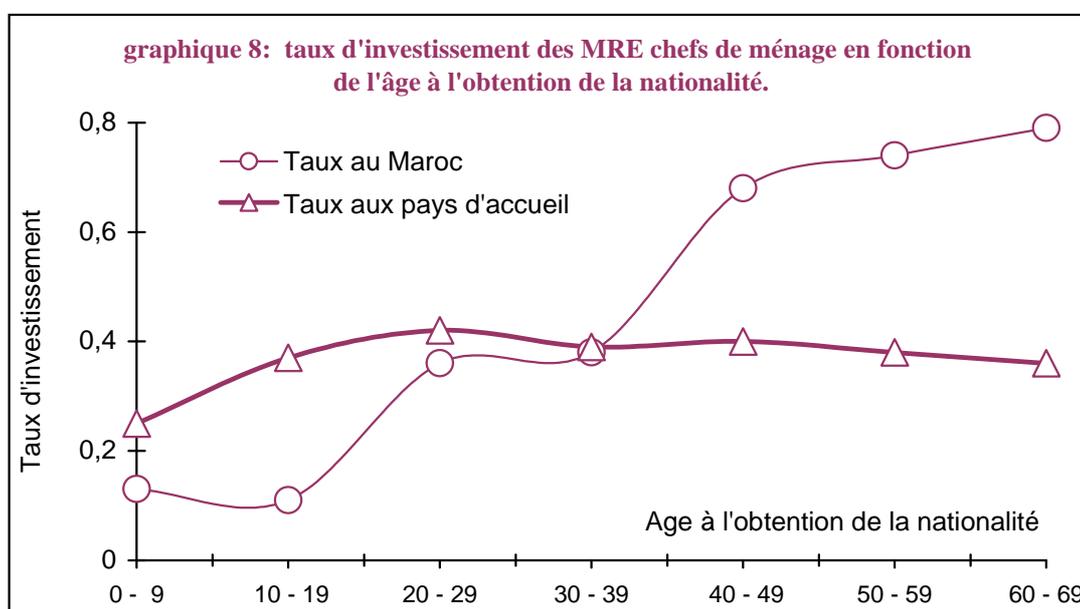
Les MRE qui considèrent qu'ils sont traités de la même façon que les autochtones à la poste, la banque, l'hôpital, l'école, le quartier, la police, la justice et à la mairie réalisent les taux d'investissement les plus élevés aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil. Il faut cependant noter que les MRE qui sont mieux traités que les autochtones tendent à investir beaucoup plus au pays d'accueil qu'au Maroc.

1.4.6. Accès à la nationalité étrangère

Les politiques migratoires des pays d'accueil tendent à assimiler les MRE à des citoyens à part entière, naturalisés et intégrés dans leur environnement social, voire matériellement motivés à investir dans les pays d'immigration. L'option des MRE pour l'investissement au Maroc est sensiblement influencée par l'une des composantes fondamentales de ces politiques, à savoir l'accès à la nationalité étrangère.

En fait, dans le domaine de l'investissement, les MRE qui ont obtenu la nationalité étrangère tendent à faire mieux, aussi bien dans le pays d'accueil (0,38) qu'au Maroc (0,45). Ceux qui ne sont pas naturalisés sont plus nombreux à investir au Maroc (0,44) que dans le pays d'accueil (0,21). Plus précisément, se sont les MRE dont la demande d'accès à la nationalité a été rejetée qui optent massivement pour l'investissement au Maroc (0,64) en comparaison avec le pays d'accueil (0,17).

Il faut cependant noter que ce sont les MRE ayant acquis la nationalité, à un bas âge, qui investissent le moins au Maroc au profit des pays d'accueil. Lorsque la nationalité est acquise avant l'âge de la trentaine, le taux d'investissement des MRE au Maroc est inférieur à celui observé dans les pays d'accueil. Ces taux sont de même niveau au Maroc et dans les pays d'accueil lorsque la nationalité est acquise entre 30 et 40 ans. Ils sont relativement élevés au Maroc lorsque la nationalité n'est acquise qu'après l'âge de 40 ans. Le taux d'investissement au Maroc varie aussi en fonction de la nationalité acquise, entre 0,42 pour la belge et 0,56 pour l'italienne.



En fait, plus l'âge à l'obtention de la nationalité est avancé, moins l'investissement du MRE est réalisé dans le pays d'accueil (graphique 8). Parallèlement, plus la durée de migration à l'obtention de la nationalité s'allonge, plus le Maroc est avantagé en terme de part dans le total des investissements des MRE.

Ce taux est défavorable au Maroc (0,31 contre 0,36 pour les pays d'accueil) dans le cas où la durée en question est inférieure à 10 ans. Il est de même niveau au Maroc (0,41) et dans les pays d'accueil (0,42) pour les durées situées entre 10 et 20 ans. Pour les durées supérieures, ce taux est largement élevé au Maroc, en comparaison avec les pays d'accueil.

1.4.7. Formes d'attachement au Maroc

La propriété d'un logement au Maroc est l'une des composantes fondamentales de l'attachement des MRE à leur pays d'origine. Elle constitue, par ailleurs, un facteur fondamental de convergence de leurs investissements vers le Maroc. Ce facteur est appelé à se développer dans les années à venir, sous l'effet notamment du durcissement de la discrimination vis-à-vis des signes religieux dans les pays d'immigration. C'est ce que semble confirmer l'intensité de l'investissement des MRE dans l'immobilier au Maroc et, en perspective, le reste des secteurs de l'économie marocaine.

Plus précisément, les MRE qui disposent d'un logement, utilisé comme lieu de résidence au cours des vacances passées au Maroc, réalisent un taux d'investissement sensiblement supérieur à leur pays d'origine (0,78%), en comparaison avec les pays d'accueil (0,34%). Inversement, le taux d'investissement des MRE qui passent leurs vacances, au Maroc, dans un hôtel est 11 fois plus élevé aux pays d'accueil (0,58) qu'aux pays d'origine (0,05). Il en découle que l'investissement dans le logement des MRE au Maroc est aussi un investissement dans la valorisation de leur épargne dans la croissance économique et sociale du pays d'origine.

Le sentiment d'appartenance au Maroc exerce, à cet égard, un effet positif sur l'option des MRE à investir davantage dans leur pays d'origine. Ceux qui se sentent purement marocains, aux pays d'accueil, enregistrent un taux d'investissement au Maroc (0,46) supérieur à ceux qui se considèrent à la fois marocains et étrangers (0,32), ou encore à ceux qui se voient purement étrangers (0,32).

L'attachement aux valeurs culturelles, reflété par la transmission des langues marocaines aux enfants à un jeune âge, fait, par ailleurs, que le taux d'investissement au Maroc, le plus élevé, soit le fait des MRE qui transmettent notamment la langue berbère à leurs enfants de sexe masculin (0,78) ou féminin (0,85). Ce taux est juste inférieur parmi ceux qui transmettent d'autres langues à leurs enfants dont notamment l'arabe (resp. 0,75 et 0,74).

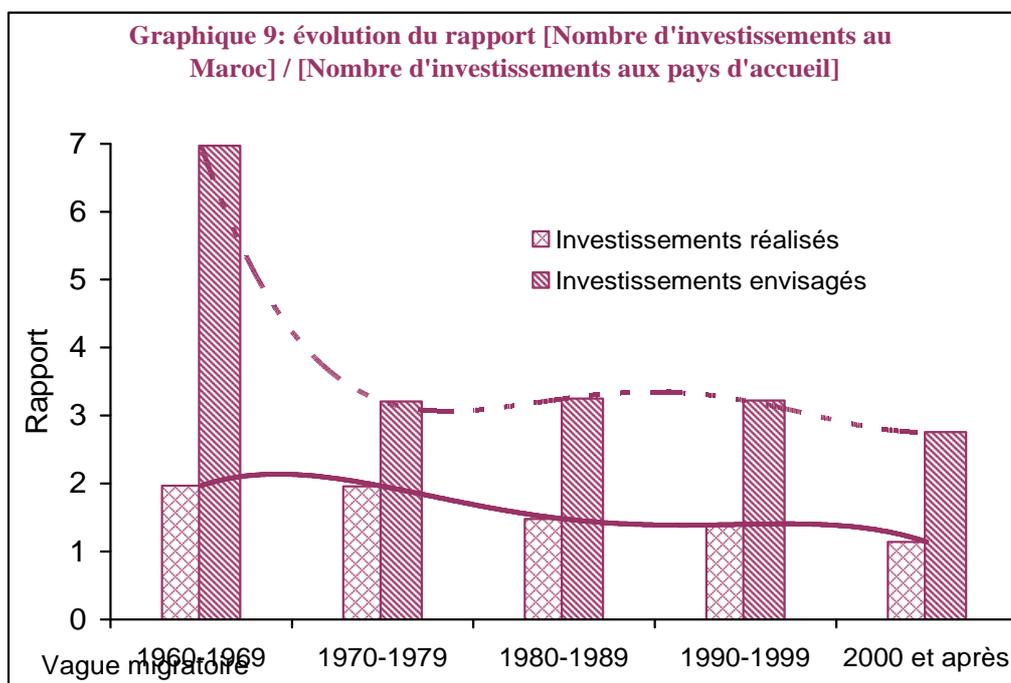
1.4.8. Intentions de la migration de retour

Près des 2/3 des investissements (61,3%) réalisés au Maroc sont le fait des chefs de ménage qui comptent se réinstaller au Maroc, avec un taux d'investissement à ce pays de 0,47 contre 0,27 aux pays d'accueil. Ce taux est respectivement de 0,40 et 0,28 pour ceux qui n'envisagent pas de retour définitif au Maroc, signifiant que l'option pour la réinstallation est aussi une option pour plus d'investissements au Maroc, au moins dans le logement.

La raison de la réinstallation au Maroc semble aussi expliquer l'option d'y investir en priorité. C'est ainsi que les MRE qui envisagent cette réinstallation parce que leur famille est au Maroc réalisent un taux d'investissement relativement élevé (0,51) dans le pays d'origine, en comparaison avec le pays d'accueil (0,26). Ceux qui ne sont pas satisfaits à l'étranger tendent aussi à privilégier l'investissement au Maroc (resp. 0,49 et 0,21).

En somme, les MRE sont certes des investisseurs en puissance aussi bien au Maroc qu'aux pays d'accueil. La localisation de leurs investissements est, toutes choses égales par ailleurs, encore favorable au Maroc en termes d'effectif d'investissements. Mais cet état des lieux est trompeur. L'avantage du Maroc n'est que le reflet des investissements qui y sont accumulés par les premières vagues migratoires, celles des années 1960 et 1970. Les vagues récentes semblent préférer l'investissement dans les pays d'accueil.

En tout état de cause, le rapport entre les nombres d'investissements au Maroc et aux pays d'accueil a régressé de 2 fois pour les vagues des années 1960 et 1970, à 1,5 fois pour la vague des années 1980, puis à 1,4 fois pour la vague des années 1990. Pour la vague des années 2000, ce rapport est de 1,1.



Cette baisse tendancielle de la part du Maroc dans le total des investissements réalisés par les MRE germe aussi dans leurs aspirations d'investissement (projets d'investissement). Elle montre qu'au delà des analyses fondées sur le stock des investissements, les liens économiques entre le Maroc et les MRE s'estompent (graphique 9).

Parallèlement, les MRE qui privilégient l'investissement au Maroc, au lieu des pays d'accueil, sont ceux suffisamment intégrés aux pays d'accueil et attachés au pays d'origine, relevant des classes sociales, moyenne et modeste, et dont les aptitudes humaines sont relativement limitées. Ils sont, eux aussi, prêts à renoncer à l'investissement au Maroc, dans près de 90% des cas, en l'absence d'incitations comparables à celles pratiquées aux pays d'immigration.

2. Visites des MRE au Maroc et migration de retour

L'intensité des liens sociaux établis entre les MRE et le pays d'origine est mesurée ici par la fréquence des visites et l'intention du retour définitif au Maroc. L'analyse de l'ensemble constitué de ces deux dimensions et de leur interrelation permet de répondre à une série de questions fondamentales sur le comportement des MRE.

La première est certainement liée à la mesure dans laquelle la multiplication des visites peut remplacer le retour définitif au pays d'origine. La seconde porterait sur les conditions sociodémographiques et socio-économiques qui motivent les visites et la

réinstallation au Maroc. La troisième concerne l'importance, la solidité des raisons et le profil des MRE tentés par la migration de retour. La dernière porterait sur l'effet qu'exercent les politiques migratoires sur les comportements des MRE en matière de visites et de retour définitif au Maroc.

2.1. Visites des MRE au Maroc

Cette section aborde les visites des MRE à leur pays d'origine du point de vue fréquence enregistrée durant une période de référence de 3 ans, profil des MRE ayant visité le Maroc en juillet-août 2005 et facteurs favorisant le va-et-vient entre les pays d'accueil et le pays d'origine.

2.1.1. Fréquence des visites au Maroc: une moyenne de 5 visites en 6 ans.

Le nombre moyen de visites effectuées par les MRE à leur pays d'origine est de 2,7 fois en trois ans pour les ménages et de 2,5 fois pour les individus. Autrement dit, un séjour de six ans dans les pays d'accueil donne lieu à près de cinq visites au Maroc.

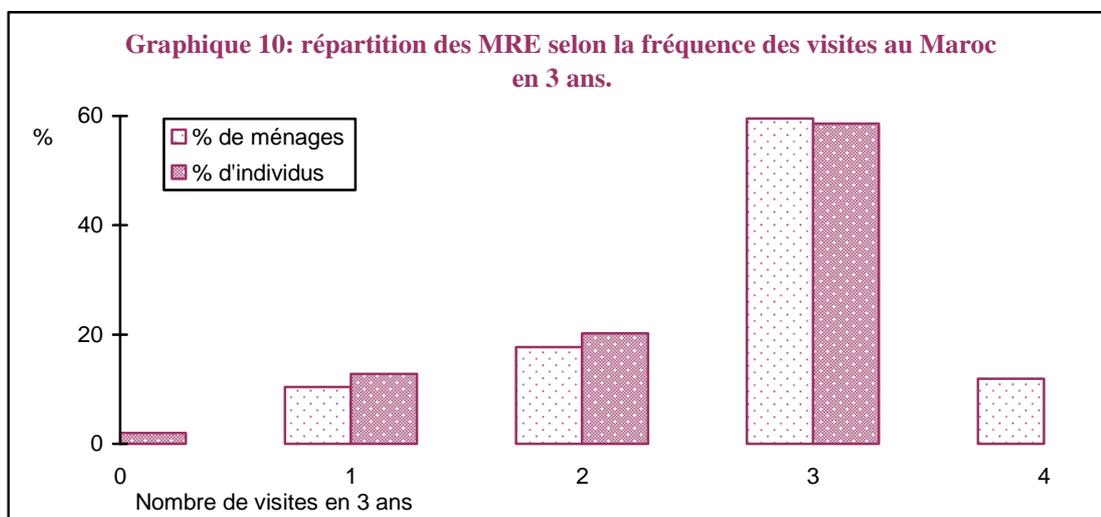
En termes d'individus, 1,8% des marocains résidant à l'étranger, membres des ménages enquêtés, ne se sont pas rendus au Maroc au cours d'une période de référence de trois ans, y compris l'année de l'Enquête. Sur la période ainsi définie, 12,8% des MRE s'y sont rendus une seule fois, 20,3% deux fois, 58,7% trois fois et 6,4% quatre fois ou plus (tableau 4 ci-après).

Tableau 4 : Répartition (%) des MRE selon la fréquence des visites au Maroc en trois ans.

| Unité | Fréquence des visites en trois ans | | | | | | Effectif échantillon |
|----------------|------------------------------------|--------|--------|--------|---------------|-------|----------------------|
| | Aucune fois | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois & plus | Total | |
| Ménages, MRE | - | 9,9 | 16,7 | 58,8 | 14,5 | 100 | 2832 |
| Individus, MRE | 1,8 | 12,8 | 20,3 | 58,7 | 6,4 | 100 | 10948 |

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

En termes de ménages, 73,3% des MRE chefs de ménage considèrent que la fréquence de leurs visites au Maroc en trois ans est supérieure ou égale à trois fois. Plus précisément, en trois ans, 9,9% des ménages, MRE, visitent le Maroc une seule fois, 16,7% deux fois, 58,8% trois fois et 14,5% quatre fois ou plus (graphique 10).



Ceci ne signifie en aucun cas que, chaque année, près de sept ménages MRE (ou 6 à 7 individus) sur 10 se rendent au Maroc. La répartition des ménages (et des individus) selon la fréquence des visites est à interpréter en tenant compte des considérations méthodologiques dont notamment le champ de l'enquête et la période de référence. D'une part, l'enquête a porté sur une fraction particulière des ménages résidant à l'étranger, ceux qui étaient déjà en visite au Maroc. C'est à dire ceux qui ont réalisé au moins une visite au cours de la période de référence. D'autre part, ceux qui ne se rendent plus ou jamais au Maroc ne sont pas pris en considération dans les calculs, sauf s'ils sont membres des ménages enquêtés.

Le pourcentage des MRE qui visitent leur pays peut être approché, pour une année donnée, en rapportant l'effectif de ceux qui se sont rendus au Maroc à l'effectif total des MRE. C'est pour cette raison que la lecture des indicateurs présentés ci-après doit être faite avec précaution, dans la mesure où la référence doit être constamment faite aux ménages, MRE, en visite au Maroc, particulièrement en juillet - août 2005.

Ceci étant, la fréquence des visites ainsi observée est différenciée selon le profil sociodémographique, l'attachement économique, social et culturel au pays d'origine, les contraintes professionnelles et la capacité financière des MRE.

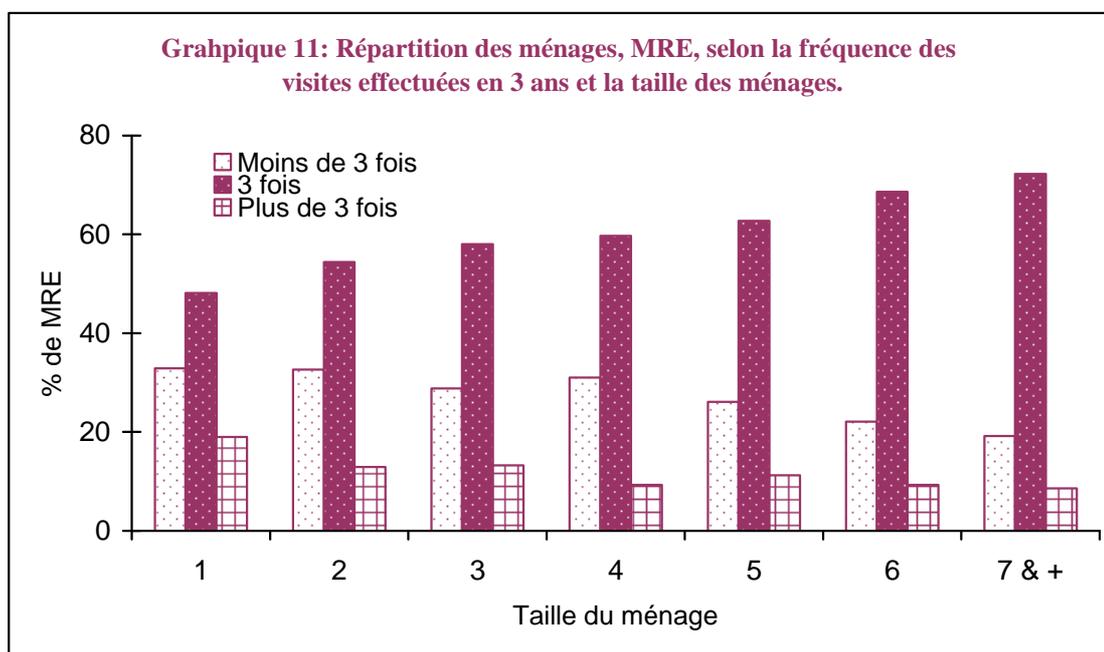
2.1.2. Profil sociodémographique des MRE en visite au Maroc

Les MRE, chefs de ménage, de sexe féminin, célibataires, de niveau scolaire de l'enseignement secondaire ou supérieur ou relativement jeunes tendent à réduire la fréquence de leurs visites au Maroc. Les fréquences d'au plus une fois tous les trois ans sont relativement élevées parmi les MRE chefs de ménage de sexe féminin (14,4%), en comparaison avec leurs homologues de sexe masculin (10,2%).

Elles le sont aussi parmi les célibataires (19,5%) comparés aux mariés (9,2%) et, corrélativement, parmi les 'moins de 30 ans' (18,3%), comparés à ceux à l'âge de la retraite (2,5% pour les '60 ans et plus'). Cette tendance s'applique aussi aux MRE d'un niveau d'études de l'enseignement secondaire (12,3%) ou supérieur (13,5%), en comparaison avec ceux qui n'ont jamais été à l'école (8,0%).

Sur le plan de la composition démographique, la relation entre la taille du ménage et la fréquence des visites est particulièrement intéressante. Comme le schématise le graphique 11, à mesure que le nombre de membres du ménage augmente, les visites les moins fréquentes (moins d'une fois par an) et aussi les plus fréquentes (plus d'une fois par an) sont sensiblement écartées. Seul le nombre de visites d'en moyenne une fois par an augmente avec la taille du ménage.

La proportion des MRE qui se rendent au Maroc en moyenne une fois par an s'élève progressivement de 48,3% parmi les ménages individuels à 71,1% parmi les ménages de 6 membres. Par contre, la proportion des MRE qui visitent le Maroc une fois tous les trois ans diminue à mesure que la taille des ménages augmente, de 16,0% à 6,2%, respectivement. C'est aussi le cas des MRE dont le nombre de visites au Maroc en trois ans s'établit à deux (resp. de 17,0% à 13,2%) ou à plus de trois (resp. de 18,6% à 9,2%).



Il en ressort que les ménages à taille élevée sont plus réguliers dans leurs visites au Maroc, qu'ils rythment la fréquence de ces visites essentiellement à un optimum d'une fois par an et qu'ils évitent de dépasser ce seuil, probablement pour des raisons

liées aux coûts de transport et d'hébergement des familles nombreuses.

La fréquence des visites au Maroc est aussi plus élevée parmi les MRE chefs de ménage relevant des premières vagues migratoires que parmi ceux dont la migration est relativement récente. Elle est égale, en moyenne, à une visite par an parmi les MRE chefs de ménage installés aux pays d'accueil avant 1960. La proportion des MRE qui visitent le Maroc selon cette fréquence est de 80,4% pour la vague des années 1960. Pour les vagues des années 1990 (70,1%) et 2000 (55,6%), cette fréquence des visites est relativement limitée.

2.1.3. Déterminants de la fréquence des visites

2.1.3.1. Niveau socio-économique

La fréquence des visites au pays d'origine est tributaire, en outre, du niveau socio-économique des MRE chefs de ménage, reflété ici par les conditions de logement et le groupe socioprofessionnel. Les MRE dont la fréquence des visites est relativement réduite vivent dans des logements de type 'construction provisoire' ou à 'usage autre que l'habitat'. Les 2/3 des premiers (66,6%) et plus de la moitié des seconds (57,2%) se rendent au Maroc, au plus, 2 fois tous les trois ans. Ceux dont le logement se réduit à une pièce indépendante tendent, eux aussi, à réduire la fréquence de leurs visites au Maroc, à moins d'une fois par an. 28,2% des ménages ainsi logés optent pour cette fréquence de visites. Inversement, la fréquence d'au moins une visite par an dépasse 70% pour les ménages logés dans une villa ou étage de villa (73,8%), dans une maison individuelle (74,2%) ou dans un immeuble collectif (70,5%).

Les MRE chefs de ménage propriétaires de leur logement visitent le Maroc avec une fréquence supérieure à celle des locataires. Les premiers ne sont qu'à 9,3% à effectuer une seule visite tous les trois ans contre 10,7% pour les seconds. Ces proportions s'établissent à 16,4% contre 18,7%, respectivement pour la fréquence de 2 visites en trois ans. Pour les visites d'une fréquence supérieure, ces proportions sont de 61,7% contre 58,8% pour 'une fois en moyenne tous les ans' et de 12,5% contre 11,7% pour 'plus d'une fois par an', respectivement.

Concernant le groupe socioprofessionnel, les MRE qui enregistrent une fréquence de visites relativement notable, au moins égale à deux fois en trois ans, sont, comme on devrait s'y attendre, ceux dont l'activité économique consiste, entre autres, en un va-et-vient entre le pays d'accueil et d'origine et aussi ceux dont les ressources permettent d'en couvrir aisément les charges. En tête de ces groupes, on retrouve les 'Exploitants agricoles' (100%), les 'Membres des corps législatifs et élus locaux' (93,1%) et les 'Commerçants, intermédiaires commerciaux, et financiers' (89,4%).

Les visites d'une fréquence réduite à moins de trois fois en trois ans, sont observées auprès de 30% des MRE relevant des autres groupes sociaux. C'est le cas des cadres supérieurs et moyens, des employés, des ouvriers agricoles et non agricoles,

qualifié ou non. La caractéristique commune de ces groupes est certainement liée à leur statut de salarié, relativement contraignant vis-à-vis de la multiplication des visites au Maroc.

2.1.3.2. Contraintes professionnelles

La régularité dans le travail ainsi que le statut socioprofessionnel tendent à différencier la fréquence des visites. Ils renseignent à la fois sur la flexibilité des conditions de travail et le niveau socio-économique.

En fait, la proportion la plus élevée des MRE dont la fréquence des visites au Maroc est réduite à moins d'une fois par an est enregistrée chez ceux en situation de chômage (45,2%) ou travaillant à temps partiel (40%). Les employeurs, les indépendants et aussi les saisonniers sont les statuts d'emploi qui favorisent la multiplication des visites de plus d'une fois par an.

La raison commune en est certainement le caractère peu contraignant de ces formes d'activité en termes de présence sur le lieu de travail et de conciliation entre l'activité économique et les visites au pays d'origine.

Pour les salariés à plein temps, la tendance centrale de la répartition des visites selon la fréquence ne s'écarte pas sensiblement de la tendance globale. Cette situation peut être statistiquement due au poids des salariés dans les chefs de ménage résidant à l'étranger. Elle s'explique par ailleurs par les contraintes de l'activité salariée à plein temps qui rythme les congés et, en conséquence, les visites au pays d'origine.

2.1.3.3. Proximité du pays d'accueil et lieu d'installation au Maroc

Le coût des visites en termes de temps et de budget est particulièrement allégé par la proximité du pays d'accueil et les possibilités de logement à titre gratuit au Maroc.

Sur le plan de la proximité géographique du pays d'accueil, le fait que la fréquence des visites, la plus élevée (4 fois ou plus en trois années), soit d'abord enregistrée par les MRE chefs de ménage d'Espagne (15,9%), suivis de ceux de la France (11,2%), de l'Italie (11,5%), de la Belgique (9,6%) et de la Hollande (6,8%), montre que les coûts de transport déterminent, en partie, l'effectif des MRE qui se rendent à leur pays d'origine.

Les charges d'installation au Maroc tendent aussi à différencier la fréquence des visites au Maroc. L'accès des MRE à la propriété d'un logement (utilisé comme lieu d'installation au Maroc pendant les vacances) est certainement un facteur fondamental de la motivation des visites.

En fait, les MRE qui ne se rendent pas, en moyenne, une fois par an au pays d'origine (moins de trois fois en trois ans) sont ceux qui s'installent dans un hôtel pendant leurs congés au Maroc. Ils sont 57,9% à limiter la fréquence des visites à une ou deux fois en trois ans. Cette proportion est aussi élevée (36,8%) parmi ceux qui s'installent chez un membre de la famille. Elle n'est relativement limitée (17,2%) que

parmi ceux qui s'installent, au Maroc, dans leur propre logement.

C'est ainsi que le pourcentage des MRE qui visitent leur pays, en moyenne une fois par an, diminue d'un maximum (68,3%) parmi ceux qui s'installent, au Maroc, dans leur propre logement, à 53,2% parmi les hébergés chez la famille, puis à 26,3% parmi ceux qui n'ont pas d'autres solutions que l'hôtel.

Ces données sont formelles quant à l'effet qu'aurait l'incitation des MRE à disposer d'un logement secondaire au Maroc sur la multiplication des visites. Autrement dit, l'investissement dans le logement des MRE au Maroc est aussi un investissement dans la motivation des visites et dans l'attachement de cette population à son pays d'origine.

2.1.3.4. Regroupement familial

Les chefs de ménage qui ont bénéficié du regroupement familial rationalisent, voire réduisent la fréquence de leurs visites au Maroc. En fait, le regroupement familial, largement véhiculé par les politiques migratoires des pays d'accueil, semble agir négativement sur la fréquence des visites au Maroc. Les MRE, dont le conjoint vit encore au Maroc, sont les plus enclins (17,6%) à multiplier la fréquence de leurs visites au Maroc, à plus d'une fois par an. Cette proportion est limitée à 10,3% pour les MRE vivant, au pays d'accueil, avec leur conjoint.

La fréquence des visites au Maroc est aussi supérieure à une fois par an, à raison de 18,0%, parmi les MRE dont une partie des enfants est installée au Maroc. Cette proportion est réduite à 10,7% parmi ceux dont aucun enfant n'est encore au Maroc. Plus précisément, les MRE, chefs de ménage, dont le conjoint et l'ensemble des enfants vivent au pays d'accueil, sont moins nombreux (10,0%) à se rendre, plus d'une fois par an, au Maroc. Cette proportion s'élève à 17,9% pour ceux dont le conjoint ou les enfants ou les deux à la fois résident au Maroc.

2.1.3.5. Intégration dans le pays d'accueil et attachement au Maroc

L'intégration dans la vie économique, politique et sociale au pays d'accueil n'affecte en aucun cas la fréquence des visites au Maroc. Les MRE membres d'un parti politique, d'une ONG, d'un syndicat ou d'une organisation de migrants, visitent le Maroc selon une fréquence, de plus d'une fois par an, légèrement supérieure à celle du reste des MRE, 13,4% et 11,5%, respectivement. Ils s'alignent sur ceux qui se considèrent isolés dans leur environnement social au pays d'accueil, dans le sens de l'absence de fréquentation de personnes originaires du pays d'accueil ou du Maroc.

En fait, les fréquences de visites, les plus élevées (plus de 3 fois en 3 ans), sont observées auprès des MRE qui ne fréquentent que rarement (14,9%) ou jamais (13,8%) des personnes originaires du pays d'accueil. Ces fréquences sont aussi observées parmi ceux qui ne fréquentent que rarement (15,4%) ou jamais (16,9%) des personnes originaires du Maroc.

Cette quête de la chaleur humaine au pays d'origine, en réponse notamment à l'isolement au pays d'accueil, est corroborée par l'effet du sentiment d'exclusion sur la fréquence des visites au Maroc. La proportion des visites d'une fois par an et aussi de celles de plus d'une fois par an est légèrement élevée parmi les MRE qui se considèrent exclus dans le pays d'accueil (resp. 60,7% et 15,3%), en comparaison avec ceux qui s'y sentent parfaitement intégrés (resp. 58,7% et 12,1%).

Le sentiment d'appartenance au pays d'origine tend aussi à favoriser les visites des MRE à leur pays d'origine. Ceux qui se considèrent marocains au pays d'accueil enregistrent une fréquence de visites, d'en moyenne une fois par an (60,4%) ou de plus d'une fois par an (12,8%), supérieure à la fréquence enregistrée par ceux qui ont le sentiment d'appartenir au pays d'accueil (resp. 56,9% et 7,3%).

L'attachement à la culture marocaine est certainement le facteur qui motive, le plus, les visites au Maroc. Les MRE qui transmettent la langue berbère à leurs enfants, à un jeune âge, se rendent au Maroc, au moins une fois par an, à raison de 88,6%. Ils sont suivis par ceux qui transmettent la langue arabe à leur descendance (83,5%). Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (71,6%) pour ceux qui transmettent d'autres langues à leurs enfants, celles du pays d'accueil en particulier.

2.1.3.6. Investissement et intention de la migration de retour

L'investissement des MRE dans les pays d'accueil favorise, quoique légèrement, les visites au Maroc. Ceux qui investissent au pays d'accueil se rendent au Maroc, au moins une fois par an, à raison de 74,3% des cas. Cette proportion est de 70,6% pour le reste des MRE, c'est à dire ceux qui investissent ailleurs ou n'investissent pas. Ce sont en fait ceux qui investissent au Maroc qui s'y rendent le plus. En effet, 81,0% de cette catégorie de MRE se rendent au Maroc au moins une fois par an; proportion limitée à 64,2% pour le reste des MRE.

Les MRE qui envisagent de se réinstaller au Maroc sont aussi relativement nombreux à le visiter plus d'une fois par an. Cette fréquence de visites est observée auprès de 14,5% des MRE dont le chef de ménage est tenté par la réinstallation au Maroc, contre 8,6% pour le reste des MRE. Des proportions plus ou moins comparables sont enregistrées lorsque cette intention est considérée par le conjoint du chef de ménage (resp. 12,1% contre 8,5%) et les enfants (du chef de ménage) de sexe masculin (resp. 11,0% contre 9,4%) ou féminin (resp. 12,6% contre 9,3%). Inversement, ceux qui ont obtenu la nationalité du pays d'accueil sont légèrement moins concernés par cette fréquence de visites (11,0%), en comparaison avec ceux qui ne l'ont pas encore demandée ou obtenue (12,5%).

2.2. Intentions de la migration de retour

Cette section analyse les intentions du retour définitif au Maroc, exprimées par les ménages marocains résidant à l'étranger, et plus précisément par le chef de ménage, son

conjoint et ses enfants. La description des raisons de la réinstallation au pays d'origine et celles de la pérennisation de l'immigration fait également partie de cette section.

L'observation des intentions de la migration de retour s'est référée à des unités échantillons variables selon le lien avec le chef de ménage. Dans ce schéma d'observation, le chef de ménage et, éventuellement, son conjoint constituent chacun une unité d'observation. Pour les enfants du chef de ménage, l'unité d'observation est la fratrie de même sexe.

C'est ainsi qu'en plus du chef de ménage et de son conjoint, l'Enquête a porté sur les intentions de retour de deux sous ensembles d'enfants du chef de ménage, les frères puis les sœurs. Ces unités d'observation (chef de ménage, conjoint et enfants) représentent 96,5% des MRE enquêtés⁴⁸.

Bien que pertinentes, ces unités ne permettent pas d'approcher avec précision la proportion des MRE, tentés par le retour définitif au Maroc, à moins que l'on considère que la composition des ménages est réduite aux membres ayant les liens familiaux précités avec le chef de ménage, et que les enfants du même sexe ont la même attitude vis-à-vis du retour définitif - toutes choses égales par ailleurs dont notamment l'âge et l'activité, scolaire ou économique, au pays d'accueil.

Ceci étant, les attitudes des MRE échantillons vis-à-vis de la réinstallation au Maroc sont abordées dans ce qui suit en termes de motivations, observées au pays d'accueil et d'origine, et de profils sociodémographiques et socio-économiques, des chefs de ménage tentés par la migration de retour. Le but escompté est de savoir (i) qui sont les MRE tentés par cette forme de migration, (ii) pourquoi le sont-ils et (iii) de quels pays reviendraient-ils ?

2.2.1. Intensité des intentions de retour: plus de la moitié des parents, près du tiers des enfants

Plus de la moitié (57,2%) des chefs de ménage résidant à l'étranger envisagent de se réinstaller au Maroc. Cette proportion est de 52,8% parmi les conjoints des chefs de ménage. Pour les enfants des chefs de ménage, elle est limitée à 34,7% parmi ceux de sexe masculin et à 35,6% parmi ceux de sexe féminin (tableau 5 ci-après).

Il en découle que si les intentions de la réinstallation sont plutôt partagées par les chefs de ménage et leurs conjoints, elles ne le sont manifestement pas, par les enfants de sexe masculin ou de sexe féminin. En fait, la proportion des ménages dont le chef et son conjoint envisagent, tous les deux, la réinstallation est de 52,1% parmi les ménages concernés par cette composition familiale (présence du conjoint parmi les membres du ménage).

⁴⁸ Les membres des ménages enquêtés, dont le lien avec le chef du ménage est différent de 'Enfant du chef de ménage' et de 'Conjoint du chef de ménage', représentent 3,5% des MRE enquêtés. Ils n'ont pas été questionnés sur leur point de vue vis-à-vis de la migration de retour.

Pour les ménages composés, en plus du chef de ménage, du conjoint et des enfants, la convergence de l'ensemble des intentions vers la réinstallation au Maroc se réduit à 33,1% des cas. En tout état de cause, les MRE, chefs de ménage, sont, dans la quasi-totalité des cas (98%), pour la réinstallation au Maroc lorsque leurs conjoints ou leurs enfants le sont aussi.

La divergence des points de vue des membres de la même unité familiale vis-à-vis de la réinstallation fait que les intentions individuelles, des uns et des autres, soient sujettes à des contraintes réelles, variables selon le cycle de vie, d'une génération à une autre.

Tableau 5 : intentions de la migration de retour (en %) parmi les membres des ménages résidant à l'étranger.

| Lien avec le chef de ménage | Oui | Non | Total | Effectif échantillon |
|---|------|------|-------|----------------------|
| Le chef de ménage (CM) a l'intention de la migration de retour (MR) | 57,2 | 42,8 | 100 | 2832 |
| Le conjoint du CM a l'intention de la MR | 52,8 | 47,2 | 100 | 2217 |
| Le CM et son conjoint ont tous les deux l'intention de la MR | 52,1 | 47,9 | 100 | 2217 |
| Les enfants garçons ont l'intention de la MR | 34,7 | 65,3 | 100 | 1648 |
| Les enfants filles ont l'intention de la MR | 35,6 | 64,4 | 100 | 1486 |
| Le CM, son conjoint et ses enfants ont tous l'intention de la MR | 33,1 | 66,9 | 100 | 1085 |

Source : HCP-CERED, « l'Enquête sur l'Insertion Socio-économique des MRE dans les pays d'accueil, 2005 ».

2.2.2. Pays émetteurs de la migration de retour: la France en tête avec 40,7% des cas de retour éventuel.

Différenciées selon le pays de résidence, les intentions du retour définitif sont beaucoup plus fréquentes parmi les MRE d'Italie en comparaison avec le reste des pays d'accueil. Dans ce pays, l'intention du retour est massivement envisagée aussi bien par les MRE chefs de ménage (62,0%) que par leurs conjoints (61,4%) et leurs enfants de sexe masculin (43,6%) ou féminin (45,4). Il y a en second lieu l'Espagne où ces proportions s'établissent à 61,5%, 57,5%, 45,0% et à 42,4%, respectivement. On retrouve, par la suite, la Hollande avec 60,4%, 54,2%, 30,6% et 29,6%, respectivement.

A quelques différences près, la France et la Belgique, anciens pays d'immigration, constituent les deux pays où l'intensité des intentions de retour est inférieure à son niveau moyen, particulièrement pour les chefs de ménage et leurs conjoints.

Il faut cependant noter que la répartition, selon le pays de résidence, des MRE tentés par la migration de retour montre que ce sont les pays qui regroupent le plus d'immigrés marocains qui constituent les principales sources de la migration de retour. C'est ainsi que 40,7% des MRE, chefs de ménage, tentés par le retour définitif, résident aujourd'hui en France, 24,2% en Espagne, 16,0% en Italie, 7,7% en Hollande, 7,6% en

Belgique et 3,8% dans le reste des pays européens. L'examen des raisons du retour selon le pays de résidence permet d'apporter un premier éclairage sur les mobiles de la réinstallation au Maroc.

2.2.3. Raisons du retour / pérennisation de la migration

Pour les MRE envisageant la réinstallation au Maroc, le désir de vivre avec ou près de la famille restée au pays d'origine constitue la première raison, en justifiant 41,2% des intentions de retour définitif. La seconde raison est d'ordre économique, dans la mesure où 27,0% des intentions de retour sont justifiées par la disposition d'un projet au Maroc. L'insatisfaction des attentes des MRE, exprimée à travers la cause 'Non satisfait à l'étranger', explique elle aussi une fraction non négligeable (14,7%) de telles intentions. Il faut cependant noter que 17,2% de MRE songent à cette migration de retour pour des raisons autres que familiale, économique ou d'insatisfaction au pays d'accueil.

Analysées selon le pays d'accueil, les raisons du retour définitif, liées à la vie avec la famille restée au Maroc, sont plus prévalentes en Hollande (explique 43,2% des cas de retour), en France (44,4%) et en Espagne (43,2%), qu'en Belgique (38,0%) et en Italie (31,4%). Quant au sentiment d'insatisfaction dans le pays d'accueil, il est relativement prononcé en Espagne (18,8%) et en Hollande (18,4%), en comparaison avec la France (10,7%).

Le fait d'avoir un projet au Maroc est le mobile le plus associé au retour définitif des MRE de l'Italie (38,4%), de l'Espagne (26,2%) et de la France (25,2%). L'importance relative de ce mobile est aussi sensible dans des pays comme la Belgique (22,3%) et la Hollande (20,0%).

Inversement, ceux qui envisagent de pérenniser leur migration le font, d'abord, pour des raisons comparables à celles de l'émigration, c'est-à-dire à la cause du départ du Maroc vers d'autres pays. Ils sont, rappelons le, 42,8% de chefs de ménage, 47,2% de conjoints, 65,3% d'enfants de sexe masculin et 64,4% d'enfants de sexe féminin à ne pas envisager la réinstallation au Maroc.

Ces MRE n'ont même pas l'intention du retour définitif au Maroc et attribuent cette attitude, en priorité, au fait que 'l'avenir est assuré au pays d'accueil' à raison de 34,3% des cas. Cette proportion est de 23,4% pour la raison 'le niveau de vie est meilleur', de 24,2% pour 'la vie près des enfants', de 8,4% pour les 'avantages sociaux' et uniquement de 2,0% pour la raison d'avoir un projet dans le pays d'accueil.

Les raisons qui sont à la base de la pérennisation de la migration varient selon le pays d'accueil. La raison 'Avenir assuré au pays d'accueil' justifie l'équivalent de la moitié des cas de pérennisation de la migration en Espagne (52,3%) et en Italie (44,9%) et entre 2 à 3 cas sur 10 en Belgique (31,1%), en Hollande (26,8%) et en France (25,6%).

Par ailleurs, si l'intensité de la raison 'le niveau de vie est meilleur' ne semble pas différer, quel que soit le pays de résidence, de la tendance centrale (23,4%), l'attribution de la pérennisation de la migration à la 'vie près des enfants dans le pays d'accueil' varie sensiblement d'un pays à un autre. Son incidence est relativement élevée dans les pays qui accueillaient les premières vagues des émigrés marocains; c'est-à-dire dans les pays où d'importantes proportions de MRE ont fondé une famille ou procédé au regroupement familial. L'incidence de cette raison s'élève à 32,5% en France et à 31,7% en Hollande suivies de loin de l'Italie (17,9%), de la Belgique (20,8%) ou encore de l'Espagne (9,1%).

Les MRE qui optent pour l'installation définitive au pays d'accueil en raison des avantages sociaux sont d'abord ceux résidant en Belgique (14,2%) et en France (9,6%). Pour le reste des pays d'accueil, l'intensité de cette raison ne s'écarte pas sensiblement de sa tendance centrale (8,4%). La raison qui pérennise le moins de cas de migration, quel que soit le pays, est celle associée au fait d'avoir un projet dans le pays d'accueil. Son intensité varie entre 3,7% en Hollande et 1,9% en Belgique.

Telles qu'elles sont abordées ici, les raisons de la réinstallation au Maroc ou de l'allongement à vie de la migration reflètent globalement l'impact des politiques migratoires, et du pays d'origine et des pays de résidence, sur l'attitude des MRE. Pour n'en citer qu'un, le regroupement familial fait aujourd'hui que les MRE, parents ou enfants, s'accrochent à l'installation de manière définitive dans le pays d'accueil pour rester proches, les uns des autres.

Ces raisons, bien que synthétiques et fondamentales, risquent de déguiser l'impact d'autres facteurs du retour définitif dont notamment le cycle de vie, la capacité de réinsertion sociale et économique, et dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine, le regroupement familial et l'attachement aux valeurs culturelles et à l'ambiance sociale du pays d'origine. Elles méritent d'être approfondies par une description des facteurs de la migration de retour et du profil des MRE tentés par cette migration.

2.2.4. Profil sociodémographique des MRE cibles

Les MRE, chefs de ménage, qui résident, au pays d'accueil, dans le milieu rural sont plus intéressés par la réinstallation au Maroc (64,7%) que ceux du milieu urbain (56,6%). Ceux nés en milieu rural marocain le sont aussi (63,1%) en comparaison avec ceux nés en milieu urbain marocain (56,3%) ou dans un pays d'accueil (35,8%), particulièrement en France (39,7%) et en Belgique (37,0%). Les chefs de ménage de sexe masculin sont aussi mieux tentés par la réinstallation (57,7%) que leurs homologues de sexe féminin (48,5%). Les mariés (58,4%) le sont aussi en comparaison avec les célibataires (49,5%).

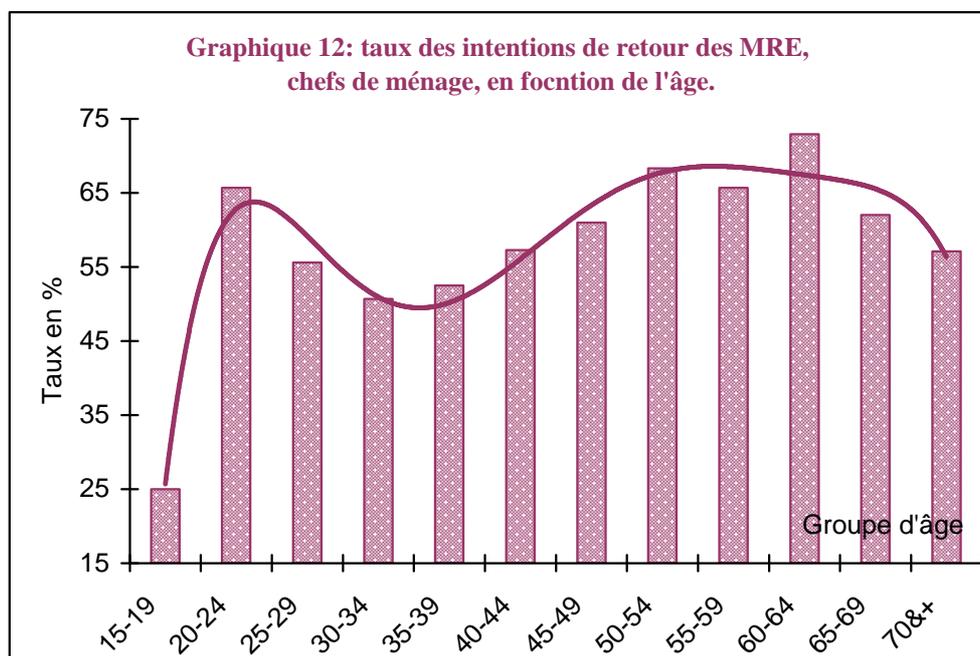
Comme le montre le graphique 12, ce sont les MRE chefs de ménage, âgés entre 20 et 24 ans, probablement des étudiants universitaires vivant temporairement dans les

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

pays d'accueil, suivis de ceux à la fin de leur vie active (entre 50 et 55 ans) et de ceux vivant les premières années de l'âge de la retraite (entre 60 et 65 ans) qui sont plus tentés par la migration de retour, à raison de 65,7%, 65,4% et 70,0%, respectivement. Les MRE suffisamment avancés dans l'âge n'en sont tentés qu'à raison de 55,6% pour les '65-69 ans' et de 57,1% pour les '70 ans et plus'.

Les MRE qui ont suivi leurs études à l'étranger sont les moins intéressés par la réinstallation au pays d'origine (44,3%), en comparaison avec ceux qui ont été totalement (56,9%) ou partiellement scolarisés (56,8%) au Maroc.



L'intention du retour au Maroc résulte aussi de l'intégration dans le marché de travail. En tout état de cause, ceux qui sont à la recherche d'un travail (62,8%) ou qui ne sont pas satisfaits dans leur travail (72,0%) sont aussi ceux parmi lesquels l'intention de réinstallation est relativement plus prononcée.

Ceux dont le travail ne donne pas lieu aux allocations familiales (63,4%) ou à une retraite (65,2%) se trouvent aussi dans cette situation, tout comme ceux qui vivent dans un environnement social où les employeurs sont souvent réticents vis-à-vis de l'emploi des marocains (74,1%), et ceux qui sont dans l'inactivité comme les femmes au foyer (63,3%), les retraités (58,2) ou les malades et les handicapés (64,0%).

Les groupes socioprofessionnels les plus tentés par la réinstallation au Maroc sont généralement situés en bas de l'échelle sociale. Il s'agit des 'artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat' (59,7%), des 'conducteurs d'installation et assimilés' (58,8%),

des 'commerçants et intermédiaires commerciaux et financier' (59,0%) et des 'manœuvres non agricole' (58,9%). Les 'cadres supérieurs et professions libérales' (41,1%) et les 'cadres moyens' (50,2%) sont les moins tentés par la réinstallation au Maroc.

2.2.5. Cycle de vie

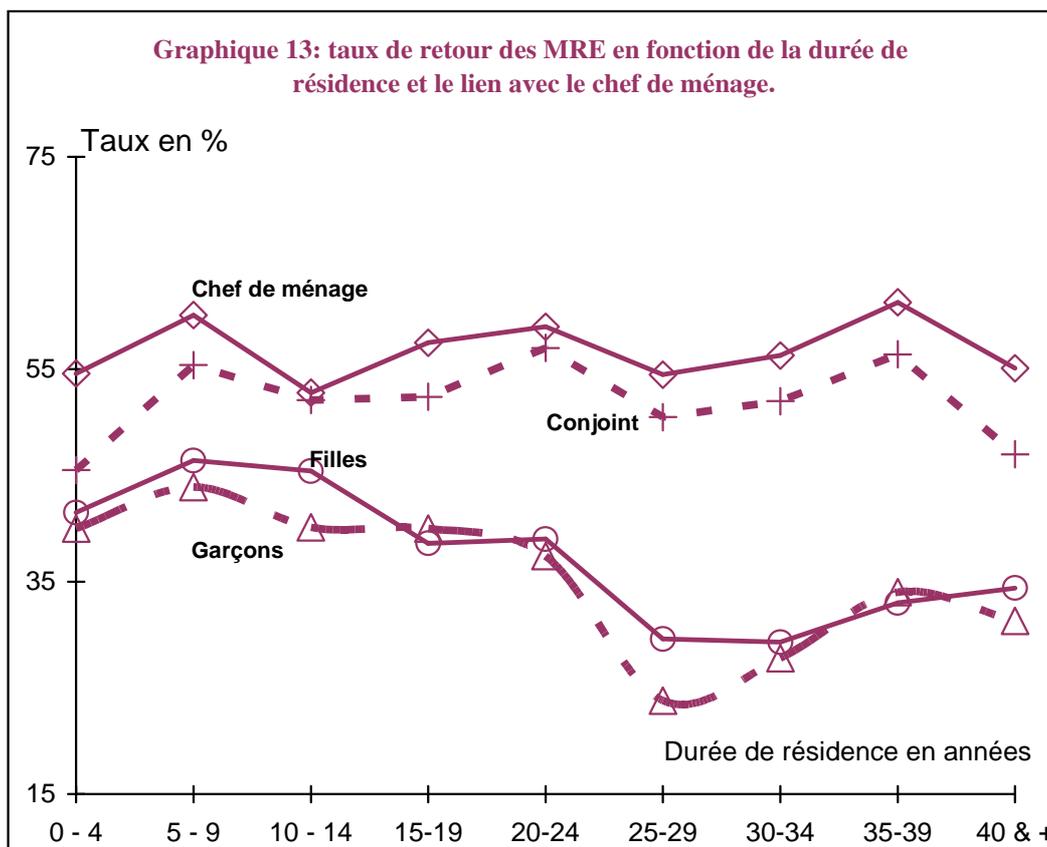
Pour les chefs de ménage, les intentions de la réinstallation au Maroc se modifient en fonction de la durée de résidence dans le pays d'accueil. L'intensité des intentions de réinstallation varie entre un minimum (52,8%) pour les durées de résidence de '10 à 14 ans' et un maximum (61,3%) pour celles de '35 à 39 ans'. Elle est aussi relativement élevée au début de la vie migratoire, essentiellement pour les durées de résidence de 5 à 9 ans (60,1%).

Pour les conjoints des chefs de ménage, cette intensité est relativement faible pendant le premier et le neuvième quinquennats de la durée de résidence, soit 45,5% pour les durées de moins de 5 ans et 47,0% pour les durées relativement longues, de 40 ans et plus. Pour le reste des durées de résidence dans le pays d'accueil, cette proportion se fixe à des niveaux supérieurs, entre 50,5% pour les '25 – 29 ans' et 56,4% pour les '35 – 39 ans'.

Le graphique 13 montre que les intentions de réinstallation au Maroc, exprimées par le chef de ménage et son conjoint, sont, à quelques exceptions près, pratiquement stagnantes, sinon, en hausse légère le long de la résidence dans les pays d'accueil. Il montre par ailleurs que les intentions de la migration de retour parmi la seconde génération, assimilées ici à celles des enfants du chef de ménage, tendent à la baisse à mesure que la durée de résidence s'allonge. Cette tendance est enregistrée, presque de la même façon, aussi bien par les fratries de sexe masculin que par celles de sexe féminin.

C'est au début de la vie migratoire que ces fratries sont plus tentées par la réinstallation, et plus précisément pour des durées de résidence dans le pays d'accueil de 5 à 9 ans. Les intentions de réinstallation les plus élevées sont observées durant cette durée de résidence, et ce aussi bien pour les enfants de sexe féminin (46,4%) que pour ceux de sexe masculin (43,9%).

L'intensité de ces intentions parmi les enfants tend par la suite à la baisse à mesure que s'allonge la durée de résidence au pays d'accueil. Le minimum est atteint pour des durées de '40 ans et plus' aussi bien pour les filles (34,4%) que pour les garçons (31,3%).



C'est ce que confirme la ventilation des intentions de la migration de retour en fonction des vagues migratoires. Ceux qui ont émigré avant 1960 sont moins tentés par la réinstallation au Maroc (41,7%) que ceux qui l'ont fait aux années 1990 (56,6%) ou 2000 (57,3%). Le fait que les intentions de réinstallation se modifient en dents de scie avec la durée de résidence montre qu'elles sont sensiblement influencées, à chaque étape de la vie migratoire, par d'autres facteurs démographiques, sociaux et économiques, abordés à la section suivante.

2.2.6. Facteurs de la migration de retour

2.2.6.1. Formes d'attachement au Maroc

Les intentions de la réinstallation sont plus consistantes parmi les MRE dont le sentiment d'appartenance est centré sur le Maroc (60,6%). Elle ne l'est qu'à raison de 48,6% parmi ceux dont le sentiment d'appartenance porte, à la fois, sur le pays d'origine et d'accueil, et uniquement de 32,1% pour ceux qui considèrent que leur appartenance au pays d'accueil est totale.

Les mass médias, la télévision en particulier, joue un rôle fondamental dans ce domaine. Les intentions de réinstallation se modifient en fonction de la fréquence avec laquelle les chaînes de télévision, marocaines ou étrangères, sont regardées. A la fois cause et effet, le taux des intentions de la réinstallation varie selon que les chaînes marocaines sont fréquemment (60,6%), moyennement (46,2%) ou rarement (47,1%) regardées par les MRE. Concernant les chaînes du pays d'accueil, la tendance opposée est observée, soit 54,7%, 53,3% et 67,0%, respectivement.

L'intention de la réinstallation au Maroc est aussi favorisée voire préparée par la transmission, dans les pays d'accueil, des langues berbère et arabe aux enfants. Lorsque la langue transmise aux enfants de sexe masculin ou féminin est le berbère, le taux de réinstallation est de 70,7% et 67,4%, respectivement. Ces proportions sont respectivement de 63,8% et de 65,5% lorsque la langue transmise est l'arabe, et uniquement de 51,7% et de 55,7% pour la langue française.

2.2.6.2. Avoirs immobiliers et productifs au Maroc

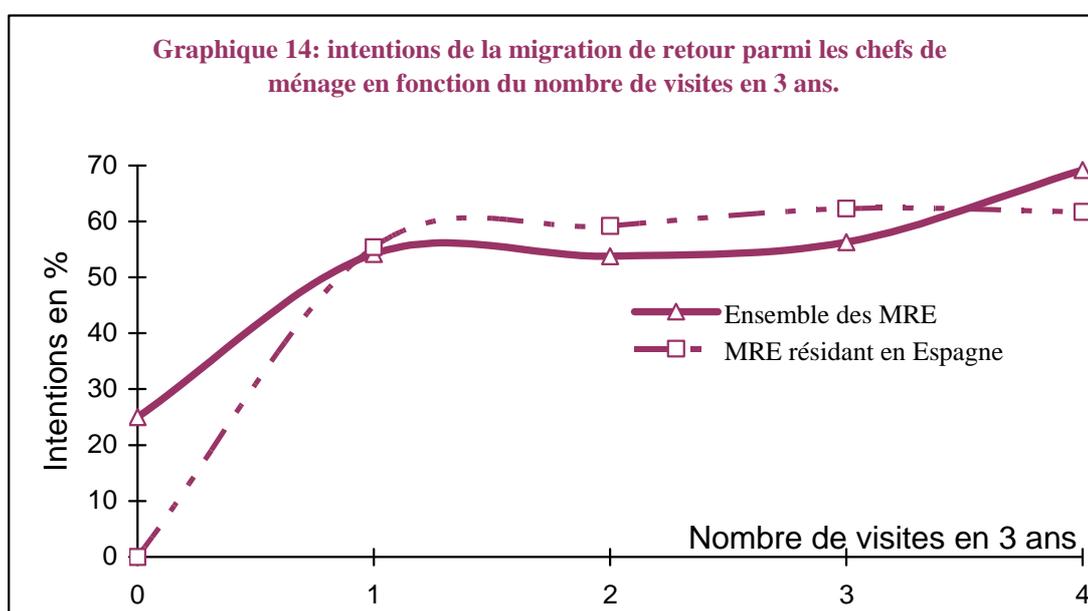
Les MRE, chefs de ménage, propriétaires, aux pays d'accueil, de leurs logements de résidence ou d'un avoir productif ne sont, dans l'ensemble, que légèrement moins tentés par la migration de retour (56,3%) que le reste des MRE (57,5). Ceux qui projettent d'investir dans le pays d'accueil le sont aussi à raison de 53,4%, contre 58,1% pour le reste des MRE.

Inversement, ceux qui ont investi au Maroc sont plus tentés par la réinstallation (61,3%) en comparaison avec le reste des MRE (53,9%). Ceux qui ont des projets d'investissement au Maroc, le sont aussi (67,9%), en comparaison avec le reste des MRE (40,8%).

La tendance supérieure au retour est aussi observée auprès des MRE propriétaires d'un logement au Maroc. La propriété d'un logement au Maroc, utilisé comme lieu de résidence pendant les visites, favorise nettement les intentions du retour définitif, à raison de 62,9% des cas. Ceux qui n'ont pas cet avantage sont moins tentés par le retour définitif au Maroc (53,0%).

2.2.6.3. Le va-et-vient entre les pays d'accueil et le Maroc

Comme le schématise le graphique 14, la fréquence des visites au Maroc tend à augmenter avec la fréquence des intentions de retour définitif. Ceux qui ne visitent que rarement leur pays d'origine sont les moins tentés par la réinstallation. C'est ce que montre l'augmentation du taux de réinstallation avec la fréquence des visites. Ce taux va de 25,0% pour ceux qui ne visitent que rarement leur pays d'origine à 69,2% pour ceux qui s'y rendent plus d'une fois par an.



Ces données sont corroborées par la relation entre la fréquence des vacances passées au Maroc et celle des intentions de réinstallation. Ces dernières sont mieux envisagées par les MRE qui passent fréquemment leurs vacances au Maroc (57,9%), que par ceux dont la fréquence des vacances passées au pays d'origine est considérée moyenne (53,1%) ou faible (42,3%). Cette tendance montre que, contrairement aux idées reçues, la multiplication des visites ne se substitue pas encore aux intentions de réinstallation, exprimées par les MRE.

Toutefois, le teste de l'impact de la proximité du pays d'accueil et, certainement de la longueur des trajets et du coût des transports, montre cependant que les germes de cette substitution sont déjà présents parmi les marocains résidant en Espagne (graphique 14). Lorsque le nombre de visites est supérieur à plus d'une fois par an, ces derniers sont légèrement moins tentés par la réinstallation au Maroc (66,3%), en comparaison

avec le reste des MRE (70,5%).

2.2.6.4. Intégration dans la vie sociale aux pays d'accueil

L'obtention de la nationalité du pays d'accueil décourage les intentions de la réinstallation des MRE à leur pays d'origine. Les MRE qui ont obtenu la nationalité en question sont moins intéressés par la migration de retour (53,8%), en comparaison avec ceux qui ne l'ont pas encore obtenue ou demandée (59,2%). Ce sont en fait ceux dont la demande de nationalité a été rejetée qui sont les plus tentés par la réinstallation (63,6%).

Il faut cependant noter qu'une fois acquises, les nationalités allemande (77,8%), anglaise (63,0%), hollandaise (60,8%) et espagnole (60,0%) favorisent les intentions du retour des MRE à leur pays d'origine. Ce sont les nationalités italienne (46,2%), française (50,5%) et belge (52,3%) qui estompent la fréquence de ces intentions sans toutefois l'enrayer.

Les intentions du retour sont aussi moins envisagées par ceux qui fréquentent souvent des personnes originaires du pays d'accueil (54,6%) ou d'origine marocaine (58,3%). Ceux qui ne fréquentent jamais, ni les uns ni les autres, sont prédisposés à la migration de retour dans des proportions supérieures (resp. 69,3% et 66,2%).

Plus précisément, ceux qui se sentent intégrés dans le pays d'accueil sont les moins tentés par la réinstallation (52,3%), en comparaison avec ceux qui se considèrent dans une situation intermédiaire (64,5%) ou plutôt exclus (68,7%). Les MRE subissant les comportements xénophobes sont aussi plus ouverts à la réinstallation (64,3%), en comparaison avec ceux qui n'en font pas l'objet (55,2%); tout comme ceux qui ne sont pas satisfaits de leur quartier de résidence (63,3%).

2.2.6.5. Indices de réussite/échec du projet migratoire

Le cursus scolaire du chef de ménage n'explique pas à lui seul l'intensité des intentions de retour. La capacité des enfants du chef de ménage à réussir leurs études contribue, elle aussi, à la formation de la décision de la migration de retour parmi les chefs de ménage.

En fait, ceux qui ne sont pas satisfaits du rendement de l'investissement dans le capital humain de leurs enfants sont aussi plus intéressés par la réinstallation (67,9%) au Maroc. Cette proportion est relativement réduite parmi ceux qui en sont très satisfaits (55,6%), peu satisfaits (59,6%) ou moyennement satisfaits (65,4%). Plus précisément, lorsque le nombre d'échecs scolaires des enfants de sexe masculin ou féminin augmente de 0 à '2 et plus', le taux des intentions de réinstallation passe de 61,9% à 72,9% et de 63,4% à 68,8%, respectivement.

Ces données montrent que tout se passe comme si l'insuffisance du capital humain des parents et l'incapacité des enfants à disposer des qualifications et des aptitudes requises au pays d'accueil découragent la pérennisation de la migration. C'est ainsi que l'intensité de la réinstallation sous l'effet de l'échec scolaire des enfants est

comparable à celle observée auprès des MRE qui n'ont aucun diplôme (62,1%). Ces derniers surclassent, dans ce domaine, tous les MRE diplômés. Ceux qui sont peu ou prou scolarisés (61,9%) ou juste scolarisés au primaire (62,6%) sont aussi plus tentés par la réinstallation que ceux ayant le niveau d'études de l'enseignement secondaire (54,5%) ou supérieur (51,5%). Ce constat ne s'applique pas à tous les MRE ayant un niveau d'études secondaires ou supérieures. Les MRE, élèves ou étudiants dans les pays d'accueil, sont de loin les plus tentés par le retour au Maroc (83,3%).

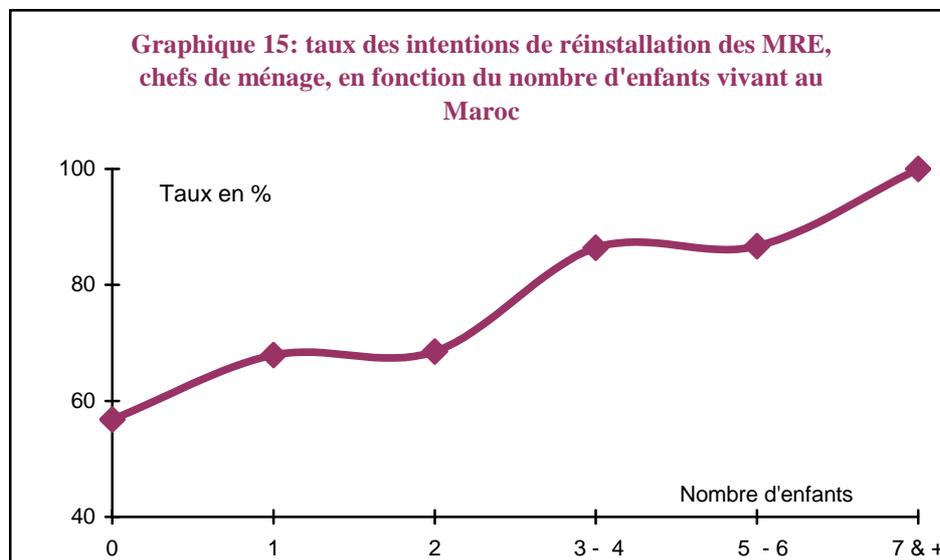
2.2.6.6 Regroupement familial

Les MRE chefs de ménage dont le conjoint vit encore au Maroc sont plus tentés par la réinstallation (69,4%) en comparaison avec ceux qui vivent au pays d'accueil avec leur conjoint (57,0%).

L'intensité des intentions de la migration de retour augmente aussi avec le nombre d'enfants, de 56,0% pour les MRE qui n'ont aucun enfant à 67,7% pour ceux qui en ont 7 et plus.

C'est plutôt le nombre d'enfants résidant au Maroc qui motive, le plus, les intentions de la migration de retour. En effet, plus le nombre d'enfants vivant au Maroc est grand, plus l'intention du retour définitif est envisagée par les MRE, chefs de ménage.

Comme le montre le graphique 15, le taux des intentions de réinstallation est de 56,8% pour les MRE chefs de ménage dont aucun enfant, fille ou garçon, ne vit au Maroc. Ce taux s'élève à 68,5% pour ceux dont deux enfants résident au Maroc. Il s'élève à un niveau supérieur lorsque le nombre d'enfants résidant au Maroc est de '3 à 4' (86,4%) et à 100% pour ceux dont '7 enfants ou plus' vivent au Maroc.



En somme, la fréquence des visites au Maroc est relativement élevée parmi les MRE qui en ont les moyens, c'est à dire ceux qui sont mieux intégrés, aux pays d'accueil, dans les sphères politiques, professionnelles, sociales et économiques et dont l'attachement au Maroc et à son ambiance est encore vif. Ces mêmes facteurs font que la multiplication des visites au Maroc tend à remplacer, parmi ces groupes sociaux, la migration de retour.

Les jeunes générations des MRE, tout comme celles nées aux pays d'immigration ou ayant émigré à l'âge de la scolarisation ou après avoir acquis de hautes compétences, sont les moins enclins aux visites au Maroc et à la migration de retour.

Par contre, l'investissement ou la propriété d'un logement au pays d'origine, utilisé comme lieu d'installation pendant les vacances, la résidence du conjoint et/ou des enfants au Maroc ainsi que l'attachement aux valeurs culturelles marocaines constituent les facteurs fondamentaux de la multiplication des visites au Maroc et des intentions de la migration de retour.

L'isolement social⁴⁹ et le sentiment d'exclusion aux pays d'accueil tendent aussi à favoriser la quête, temporaire ou durable, de la chaleur humaine au pays d'origine. Ces facteurs jouent, dans ce domaine, un rôle comparable à celui des indices de l'échec de la composante familiale du projet migratoire dont notamment l'incapacité des enfants à s'insérer efficacement, au pays d'accueil, par l'investissement dans l'éducation - formation. A ces MRE tentés par le retour définitif, s'ajoutent ceux à la fin de la vie active ou aux débuts de l'âge de la retraite et ceux subissant, aux pays d'immigration, l'épreuve de la discrimination sociale sur le marché de travail voire la xénophobie dans l'espace public.

Conclusion

Cette partie a abordé les liens économiques et sociaux des MRE avec le pays d'origine et les pays d'accueil. L'analyse des liens économiques a porté sur l'intensité, la structure, la localisation, les incitations et les facteurs de l'investissement des MRE. Les perspectives de ces liens ont été disséminées à partir des configurations, rétrospective et récente, des investissements réalisés ou envisagés par les MRE. Les liens sociaux ont été décrits en termes de fréquence des visites au Maroc, d'intentions et de raisons de la migration de retour, en fonction des profils des MRE.

Les liens économiques et sociaux ainsi abordés se trouvent influencés non seulement par les politiques migratoires, mais aussi par une série de variables observées, à la fois, au Maroc et aux pays d'accueil. En plus de l'interrelation manifeste entre le choix du Maroc comme pays d'investissement et l'intensité des visites et des intentions de la migration de retour, les rapports entre les MRE et le pays d'origine et d'accueil résultent des aptitudes humaines et économiques, de l'intégration dans les sociétés hôtes, de l'attachement socioculturel au Maroc, des cycles de vie, des histoires migratoires, de l'accès à la nationalité étrangère, des indices d'échec ou de réussite du projet migratoire et du regroupement familial.

La conclusion centrale qui se dégage de cette analyse réside, comme le montrent les développements suivants, dans la nécessité absolue de renforcer l'aptitude humaine et le pouvoir économique, voire politique des MRE à réussir leur double intégration, économique et sociale, aux pays d'accueil et au Maroc. Tout déséquilibre de cette intégration, conduisant à l'exclusion sociale des MRE aux pays d'immigration, ou à leur déracinement ou, symétriquement, aux ghettos culturels, se solderait par des retombées négatives sur la nature de leurs rapports avec le pays d'origine et d'accueil, particulièrement en matière d'insertion sociale, d'investissement et de migration de retour.

Quant aux perspectives des liens entre les MRE et le Maroc en particulier, la tendance au relâchement germe, aujourd'hui, aussi bien dans les comportements des

⁴⁹ Dans le sens de l'absence de toute fréquentation de personnes originaires du pays d'origine ou d'accueil.

seconde et troisième générations que dans les attitudes des vagues migratoires récentes. Cette tendance fragilise, lentement mais sûrement, les rapports MRE – Maroc, au profit des pays d'immigration, à moins que des actions spécifiques d'envergure ne viennent raffermir l'attachement de ces générations et vagues migratoires à leur pays d'origine.

Sur le plan des liens économiques, les MRE sont, pour le moment, des investisseurs en puissance, essentiellement au Maroc. 56,4% des ménages enquêtés ont réalisé au moins un investissement au Maroc ou aux pays d'accueil, soit un nombre moyen d'investissement par ménage de 0,78. Ces ménages consacrent l'essentiel de leurs investissements, au Maroc et aux pays d'accueil, au logement (81,4% des investissements) et au commerce (8,4%); l'agriculture, l'industrie et le tourisme n'en totalisent que 5,3%.

Les 2/3 de ces investissements ont été localisés au Maroc. Plus précisément, 44,1% des ménages marocains résidant à l'étranger investissent au Maroc, avec un nombre moyen d'investissements par secteur, au Maroc, de 0,49 par ménage. A l'instar des ménages résidant au Maroc, les MRE orientent l'essentiel de leurs investissements, au Maroc, vers le secteur de l'immobilier (86,9% des investissements réalisés au Maroc) et, dans une moindre mesure, au commerce (5,2%) et à l'agriculture (4,1%); l'industrie et le tourisme n'en totalisent, tous les deux, qu'une fraction de moins de 2%.

Ces investissements permettent aux MRE de transférer leur savoir-faire, des pays d'accueil au pays d'origine. C'est ce qui ressort de leur tendance à investir, au Maroc, dans les domaines de leur compétence. Abstraction faite de la priorité accordée à l'immobilier, les MRE privilégient, dans la quasi-totalité des cas, l'investissement au Maroc, dans les domaines qui correspondent à leur secteur d'activité au pays d'accueil.

En termes de perspectives, le nombre moyen de projets ou d'intentions d'investissement par ménage, au Maroc et aux pays d'accueil, est de l'ordre de l'unité (0,99), montrant qu'en moyenne chaque ménage résidant à l'étranger compte réaliser un investissement. Comparés aux investissements réalisés, les projets d'investissements, au Maroc et aux pays d'accueil, portent moins sur l'immobilier (36,2%) que sur le commerce (34,1%), suivis par l'agriculture (6,9%), le tourisme (5,5%), l'industrie (5,2%) et les autres secteurs (12,2%).

L'analyse des intentions d'investissement au Maroc, exprimées par les MRE, est intéressante pour plusieurs raisons. D'une part, 60,3% des MRE, chefs de ménage, ont des projets d'investissement à réaliser au Maroc. D'autre part, plus de la moitié (53,7%) de ceux qui ont déjà investi au Maroc et près de 2/3 (65,5%) de ceux qui ne l'ont pas encore fait comptent investir au Maroc. Enfin, les projets d'investissement des MRE portent, de plus en plus, sur les secteurs délaissés par les investissements qu'ils ont accumulés jusqu'en 2005.

Plus précisément, le nombre moyen d'intentions d'investissement par ménage enquêté est trois fois plus élevé au Maroc (0,75) qu'aux pays d'accueil (0,24). Si le

Maroc a totalisé les 2/3 des investissements déjà réalisés par les MRE, il abriterait les 3/4 de leurs projets d'investissement. Parallèlement, si plus des 4/5 des investissements réalisés au Maroc ont porté sur l'immobilier, ce secteur ne totalise que près du tiers des projets d'investissement au Maroc; le reste se répartit entre le commerce (34,0% des projets d'investissement), l'agriculture (8,7%), le tourisme (5,6%) et l'industrie (5,4%).

Une tendance similaire à l'investissement massif des MRE au Maroc a été constatée en 1998. Elle ne semble pas se réaliser pour le moment. En 1998, le nombre d'investissements réalisés par les MRE a été 3 fois plus élevé au Maroc qu'à l'étranger, et les intentions d'investissement des MRE prédisaient, la même année, que ce rapport s'élèverait à 4 fois. Aujourd'hui, en 2005, ces rapports sont tous les deux révisés à la baisse (resp. 1,6 et 3,2 fois). Cette tendance serait-elle l'expression des contraintes auxquelles se heurte l'investissement des MRE au Maroc, en comparaison avec les incitations réelles à l'investissement aux pays d'accueil. En tout état de cause, elle ne peut être exclusivement attribuée aux différences méthodologiques entre les enquêtes réalisées en 1998 et 2005.

En fait, le partage des investissements des MRE entre le Maroc et les pays d'accueil devrait s'expliquer, entre autres, par les incitations à l'investissement qu'offre chaque partie. Près de la moitié des MRE (49,9%) ayant investi dans les pays d'accueil déclarent avoir bénéficié, au moins en partie, d'avantages spécifiques. Ces avantages portent essentiellement sur l'accès au crédit, cité par la majorité (73,7%) des MRE ayant investi aux pays d'accueil, les encouragements fiscaux (12,3%) et les facilités administratives (9,1%).

La question qui se pose alors est, face à l'intensité de l'incitation des MRE à investir aux pays d'accueil, que doit faire le Maroc pour attirer le maximum d'investissements de sa communauté établie à l'étranger? Les éléments de réponse sont fournis par les MRE eux mêmes.

Les incitations dont les MRE souhaitent bénéficier pour investir au Maroc portent, en priorité, sur les facilités administratives (42,4% des déclarations) suivies des facilités d'accès au crédit (18,5%), des encouragements fiscaux (12,6%), de la 'transparence et lutte contre la corruption' (8,9%), de 'l'accueil, orientation et renseignement' (6,0%), de l'infrastructure (5,5%) et de l'aide technique et technologique (1,5%).

Ces incitations n'expliquent pas à elles seules les comportements des MRE en matière de localisation des investissements. D'autres facteurs économiques, sociaux et culturels déterminent et l'aptitude des MRE à épargner les fonds requis et la localisation de l'investissement au Maroc ou dans les pays d'accueil.

Ces facteurs sont fondamentalement liés à l'intégration des MRE dans la vie sociale, syndicale et politique aux pays d'accueil. Cette intégration favorise, à la fois, l'investissement au Maroc et dans les pays d'accueil, tout en faisant converger le

maximum d'investissements vers le Maroc. Les MRE socialement isolés dans les sociétés d'accueil, qui se considèrent en situation d'exclusion, sont partout les moins enclins à investir leurs fonds, à moins que cette situation ne soit l'expression d'une vulnérabilité sociale et/ou d'une marginalité économique.

Symétriquement, les liens sociaux reflétés par les formes d'attachement au pays d'origine dont notamment la propriété d'un logement au Maroc, le sentiment de l'identité marocaine au pays d'accueil, la transmission des langues berbère et arabe aux enfants, les visites et les intentions de la migration de retour constituent les déterminants d'une option massive des MRE pour l'investissement au Maroc, au lieu du pays d'accueil.

L'investissement dans le renforcement de ces facteurs, au demeurant décisifs, est aussi un investissement dans la solidité et la pérennité de la contribution des MRE à la croissance économique, humaine et sociale du Maroc. Cet investissement constitue une priorité absolue vis-à-vis des nouvelles générations et vagues de MRE, dont les liens sociaux avec le pays d'origine sont moins forts, en comparaison avec les premières.

Exprimés en termes de fréquence des visites au pays d'origine et d'intention de la migration de retour, les liens sociaux sont, en retour, particulièrement intensifiés par l'investissement des MRE, au Maroc, et plus précisément dans l'immobilier.

Sur le plan des va-et-vient entre le Maroc et les pays d'accueil, un séjour de six ans dans les pays d'immigration donne lieu à près d'une moyenne de cinq visites au Maroc. Sur l'ensemble des individus échantillons, seuls 2,0% des marocains résidant à l'étranger, membres des ménages enquêtés, ne se sont pas rendus au Maroc au cours d'une période de référence de trois ans. En termes d'unités familiales, plus de 7 ménages enquêtés sur 10 considèrent que la fréquence de leurs visites au Maroc, en trois ans, est supérieure ou égale à trois fois.

Cette fréquence des visites ne s'applique pas à l'ensemble des MRE, mais uniquement à ceux qui étaient déjà en visite au Maroc en juillet août 2005⁵⁰. Elle est rythmée par les contraintes professionnelles et est relativement élevée parmi les MRE qui en ont les moyens, dont notamment les groupes socioprofessionnels aisés et les propriétaires d'un logement au Maroc, utilisé comme lieu de résidence pendant les vacances.

Concernant les intentions de la migration de retour, elles sont plus vives parmi les MRE, chefs de ménage (57,2%), que parmi leurs conjoints (52,8%), ou leurs enfants de sexe masculin (34,7%) ou féminin (35,6%). Ces intentions ont pratiquement la même intensité dans les divers pays d'accueil, de sorte que les pays sources de la migration de retour sont aussi ceux qui regroupent d'importantes proportions des MRE : 40,7% des MRE tentés par le retour résident aujourd'hui en France, 24,2% en Espagne et 16,0% en

⁵⁰ Ceux qui ne visitent jamais le Maroc échappent à l'observation statistique des MRE à leur pays d'origine.

Italie. Elles font que près des 2/3 des investissements réalisés au Maroc soient le fait des ménages dont le chef compte se réinstaller au Maroc.

Sur le plan des raisons, 41,2% des intentions de retour s'expliquent par le désir de vivre avec ou près de la famille restée au pays d'origine, 27,0% par la disposition d'un projet au Maroc et 14,7% par l'insatisfaction à l'étranger. Ceux qui envisagent de pérenniser leur migration le font pour des raisons comparables à celles de l'émigration, à savoir 'Avenir garanti au pays d'accueil' (34,3% des cas), 'Niveau de vie meilleur' (23,4%), 'La vie près des enfants' (24,2%), 'Avantages sociaux' (8,4%) et 'Avoir un projet' (2,0%).

Les intentions de la migration de retour, tout comme la fréquence des visites au Maroc, augmentent à mesure que s'intensifient l'exclusion vécue au pays d'accueil, l'attachement à la culture du pays d'origine et le sentiment d'appartenance au Maroc. Inversement, le regroupement familial, la naissance dans le pays d'accueil, l'obtention de la nationalité étrangère et l'intégration parfaite dans la société d'accueil estompent la fréquence des visites et les intentions de la migration de retour sans toutefois les enrayer. Ces derniers facteurs sont plus actifs parmi les générations de MRE, autres que la première.

Les données montrent par ailleurs que les visites au Maroc ne se substituent pas encore à la migration de retour. Les indices de cette substitution ne sont apparents que dans la relation entre les intentions de retour définitif parmi les MRE d'Espagne et le nombre de visites qu'ils effectuent au Maroc. En plus de la proximité du pays d'accueil (cas de l'Espagne), d'autres facteurs déterminent les intentions du retour définitif au Maroc.

En fait, la migration de retour tente essentiellement les MRE des groupes socioprofessionnels en bas de l'échelle sociale, ayant été peu ou prou scolarisés, plutôt exclus dans les sociétés d'accueil, à la fin de leur vie active ou aux débuts de la retraite, nés au Maroc et y disposent d'avoirs immobiliers ou productifs. Elle l'est aussi parmi les MRE dont le conjoint ou les enfants vivent au Maroc, tout comme ceux qui ont procédé au regroupement familial et dont les descendants n'arrivent pas à s'insérer efficacement par l'investissement dans l'éducation et la formation. Tout se passe comme si la pérennisation de la migration est tributaire des cursus requis pour la compétitivité et l'intégration économique et sociale dans les pays d'accueil.

Parmi les facteurs de la migration de retour, il y a aussi la transmission des langues berbères et arabe dialectal aux enfants à un jeune âge. De fait, ceux qui sont aux débuts de la vie migratoire, particulièrement à l'âge de la fin des études universitaires, systématiquement frappés par le chômage chronique et la xénophobie au pays d'accueil, sont aussi plus tentés par la migration de retour.

L'écart est cependant largement élevé (près de 20 points pourcentage) entre la proportion des parents et des enfants, tentés par la migration de retour. Si rien n'est

immédiatement fait, cet écart annonce un changement de comportement des MRE, non seulement en terme de migration de retour, mais aussi et surtout en termes des liens économiques et sociaux qui s'ensuivent, dont notamment les visites, les transferts de fonds et l'investissement au Maroc. Les conséquences de la tendance des liens sociaux au relâchement sont déjà manifestes dans le domaine de l'allocation des investissements des MRE.

En effet, sur le plan de la localisation des investissements des MRE aux pays d'accueil ou d'origine, la part du Maroc n'est que le reflet des investissements qui y sont accumulés par les premières vagues migratoires, celles des années 1960 et 1970. Les vagues récentes sont, de moins en moins, enclines à l'investissement au Maroc. C'est ce qui ressort de l'évolution du rapport entre le nombre d'investissements réalisés par les MRE au Maroc, et le nombre d'investissements qu'ils ont réalisés dans les pays d'accueil, en fonction de la vague migratoire.

Ce rapport qui est de 2 fois pour les vagues des années 1960 et 1970, recule à 1,5 fois pour la vague des années 1980, et à 1,4 fois pour la vague des années 1990. Pour la vague des années 2000, ce rapport est de 1,1 fois. Cette baisse tendancielle de la part du Maroc dans le total des investissements réalisés par les MRE se retrouve aussi au niveau de leurs intentions d'investissement (projets d'investissement). Elle montre qu'au delà des analyses fondées sur le stock des investissements, les liens économiques entre le Maroc et les MRE s'estompent.

Par ailleurs, les MRE qui privilégient l'investissement au Maroc, au lieu des pays d'accueil, sont ceux suffisamment intégrés aux pays d'accueil et attachés au pays d'origine, relevant des classes sociales, moyenne et modeste, et dont les aptitudes humaines sont relativement limitées. Ils sont, eux aussi, prêts à renoncer à l'investissement au Maroc, dans près de 90% des cas, en l'absence d'incitations comparables à celles offertes dans les pays d'immigration.

Annexes

Investissements des MRE dans les pays d'accueil et au Maroc

Tableau 1.1: % de MRE (ménages) investissant ou ayant des projets d'investissement, au Maroc ou dans les pays d'accueil, selon le pays de résidence.

| Pays de résidence | % de MRE ayant réalisé des investissements au | | % de MRE ayant des projets d'investissements au | |
|-------------------|---|----------------|---|----------------|
| | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil |
| Espagne | 30,6 | 25,0 | 71,3 | 28,0 |
| France | 50,8 | 27,9 | 53,9 | 53,2 |
| Italie | 43,8 | 24,2 | 67,9 | 40,5 |
| Belgique | 42,4 | 44,6 | 60,0 | 46,2 |
| Hollande | 46,9 | 18,8 | 48,3 | 41,2 |
| Autre pays | 45,5 | 26,7 | 61,4 | 29,4 |
| | 44,1 | 27,3 | 60,3 | 43,0 |

Tableau 1.2: structure (en %) des investissements réalisés par les MRE aux pays d'accueil selon le secteur et le pays de résidence.

| Pays de résidence | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | Total |
|-------------------|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Espagne | 72,4 | 1,7 | 15,5 | 2,9 | 0,0 | 7,5 | 100,0 |
| France | 71,5 | 2,4 | 14,1 | 1,3 | 0,8 | 9,9 | 100,0 |
| Italie | 76,9 | 2,8 | 9,3 | 1,9 | 0,0 | 9,3 | 100,0 |
| Belgique | 76,8 | 0,9 | 12,5 | 3,6 | 0,0 | 6,3 | 100,0 |
| Hollande | 65,9 | 0,0 | 18,2 | 2,3 | 0,0 | 13,6 | 100,0 |
| Autre pays | 62,1 | 0,0 | 13,8 | 3,4 | 0,0 | 20,7 | 100,0 |
| Total | 72,4 | 1,9 | 13,8 | 2,1 | 0,4 | 9,4 | 100,0 |

Tableau 1.3: structure (en %) des investissements réalisés par les MRE au Maroc selon le secteur et le pays de résidence.

| Pays de résidence | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | Total |
|-------------------|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Espagne | 81,0 | 1,9 | 8,3 | 0,9 | 4,6 | 3,2 | 100,0 |
| France | 89,4 | 0,9 | 3,9 | 0,6 | 3,9 | 1,3 | 100,0 |
| Italie | 86,7 | 1,0 | 3,0 | 1,0 | 4,4 | 3,9 | 100,0 |
| Belgique | 84,1 | 0,9 | 8,8 | 0,9 | 5,3 | 0,0 | 100,0 |
| Hollande | 88,5 | 0,0 | 6,7 | 1,9 | 1,0 | 1,9 | 100,0 |
| Autre pays | 83,0 | 0,0 | 5,7 | 0,0 | 7,5 | 3,8 | 100,0 |
| Total | 86,9 | 0,9 | 5,2 | 0,8 | 4,1 | 2,0 | 100,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.4: structure (en %) des projets d'investissements des MRE, envisagés dans les pays d'accueil, selon le pays de résidence.

| Pays de résidence | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | Total |
|-------------------|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Espagne | 26,0 | 4,1 | 51,5 | 6,5 | 1,8 | 10,1 | 100,0 |
| France | 48,3 | 3,1 | 25,9 | 4,4 | 1,4 | 17,0 | 100,0 |
| Italie | 34,3 | 8,1 | 28,3 | 5,1 | 1,0 | 23,2 | 100,0 |
| Belgique | 42,9 | 5,4 | 32,1 | 3,6 | 0,0 | 16,1 | 100,0 |
| Hollande | 35,9 | 0,0 | 41,0 | 0,0 | 2,6 | 20,5 | 100,0 |
| Autre pays | 26,3 | 15,8 | 31,6 | 15,8 | 0,0 | 10,5 | 100,0 |
| Total | 38,9 | 4,4 | 34,2 | 5,0 | 1,3 | 16,1 | 100,0 |

Tableau 1.5: structure (en %) des projets d'investissements au Maroc, envisagés par le MRE, selon le secteur et le pays de résidence.

| Pays de résidence | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | Total |
|-------------------|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Espagne | 36,4 | 4,6 | 39,0 | 3,6 | 9,3 | 7,1 | 100,0 |
| France | 36,2 | 5,3 | 31,7 | 5,9 | 8,6 | 12,2 | 100,0 |
| Italie | 31,8 | 7,1 | 33,2 | 4,6 | 10,9 | 12,5 | 100,0 |
| Belgique | 38,0 | 4,5 | 33,0 | 7,3 | 7,3 | 10,1 | 100,0 |
| Hollande | 35,2 | 5,7 | 35,2 | 11,5 | 4,9 | 7,4 | 100,0 |
| Autre pays | 27,6 | 6,6 | 28,9 | 7,9 | 5,3 | 23,7 | 100,0 |
| Total | 35,3 | 5,4 | 34,0 | 5,6 | 8,7 | 10,9 | 100,0 |

Tableau 1.6: part (%) du Maroc dans le total des investissements réalisés par les MRE selon le secteur et le pays de résidence..

| Pays d'accueil | Secteurs d'investissement | | | | | | Total |
|----------------|---------------------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| | Immobilier | Industrie | Commerce | Tourisme | Agriculture | Autre | |
| Espagne | 58,1 | 57,1 | 40,0 | 28,6 | 100,0 | 35,0 | 55,4 |
| France | 69,6 | 40,0 | 33,8 | 44,4 | 90,0 | 19,6 | 64,7 |
| Italie | 68,0 | 40,0 | 37,5 | 50,0 | 100,0 | 44,4 | 65,3 |
| Belgique | 52,5 | 50,0 | 41,7 | 20,0 | 100,0 | -- | 50,2 |
| Autres | 74,3 | -- | 45,5 | 50,0 | 100,0 | 25,0 | 68,3 |
| Total | 66,2 | 44,8 | 38,0 | 37,9 | 95,0 | 26,2 | 62,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.7: part (%) du Maroc dans le total des projets d'investissement des MRE, selon le secteur et le pays de résidence

| Pays de résidence | Immobilier | Industrie | Commerce | tourisme | Agriculture | Autre | Total |
|-------------------|------------|-----------|----------|----------|-------------|-------|-------|
| Espagne | 82,0 | 78,1 | 71,1 | 64,5 | 94,4 | 69,6 | 76,5 |
| France | 68,2 | 83,3 | 77,8 | 79,4 | 94,7 | 67,3 | 74,1 |
| Italie | 77,5 | 76,5 | 81,3 | 77,3 | 97,6 | 66,7 | 78,8 |
| Belgique | 73,9 | 72,7 | 76,6 | 86,7 | 100,0 | 66,7 | 76,2 |
| Autre | 77,1 | 80,0 | 74,7 | 87,0 | 90,9 | 73,0 | 77,3 |
| Total | 74,1 | 79,5 | 75,9 | 77,9 | 95,4 | 68,1 | 76,0 |

Tableau 1.8: répartition (%) des incitations des MRE à l'investissement selon le type, pratiquées dans les pays d'accueil / souhaitées par les MRE pour investir au Maroc.

| Type d'incitation à l'investissement | Recommandée par les MRE pour le Maroc | Pratiqué dans les pays d'accueil |
|--|---------------------------------------|----------------------------------|
| Facilité administrative | 42,4 | 9,1 |
| Facilité d'avoir des crédits | 18,5 | 73,7 |
| Encouragements fiscaux | 12,6 | 12,3 |
| Transparence et lutte contre la corruption | 8,9 | - |
| Accueil, orientation et renseignement | 6,0 | - |
| Infrastructures | 5,5 | 0,7 |
| Aide technique et technologique | 1,5 | 2,3 |
| Information juridique et fiscale | - | 0,7 |
| Autre | 4,6 | 1,2 |
| Total | 100,0 | 100,0 |

Tableau 1.9: taux (*) d'investissement et de projet d'investissement des MRE, au Maroc et aux pays d'accueil, selon l'année d'entrée dans le pays d'accueil .

| Année d'entrée | Investissements réalisés | | | Projets d'investissement | | |
|----------------|--------------------------|-------|-------|--------------------------|-------|-------|
| | Pays d'accueil | Maroc | Total | Pays d'accueil | Maroc | Total |
| Avant 1960 | 0,583 | 0,917 | 1,500 | 0,000 | 0,250 | 0,250 |
| 1960-1969 | 0,392 | 0,774 | 1,166 | 0,075 | 0,523 | 0,598 |
| 1970-1979 | 0,343 | 0,673 | 1,016 | 0,178 | 0,572 | 0,751 |
| 1980-1989 | 0,385 | 0,569 | 0,953 | 0,237 | 0,771 | 1,008 |
| 1990-1999 | 0,252 | 0,354 | 0,606 | 0,274 | 0,882 | 1,157 |
| 2000 et après | 0,114 | 0,130 | 0,244 | 0,330 | 0,911 | 1,241 |
| Total | 0,297 | 0,486 | 0,783 | 0,234 | 0,754 | 0,988 |

Note (*): Le taux d'investissement est le rapport de l'effectif des investissements à l'effectif des ménages résidant à l'étranger. Le taux d'investissement de 0,486 (cas de la colonne 'Maroc' dans 'Investissement réalisés') signifie que 100 ménages résidant à l'étranger réalisent près de 49 investissements au Maroc.

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.10: répartition (%) des investissements et des projets d'investissement des MRE, entre le Maroc et les pays d'accueil, selon l'année d'entrée dans le pays d'accueil.

| Année d'entrée | Investissements réalisés | | | Projets d'investissement | | |
|----------------|--------------------------|-------|-------|--------------------------|-------|-------|
| | Pays d'accueil | Maroc | Total | Pays d'accueil | Maroc | Total |
| Avant 1960 | 38,9 | 61,1 | 100,0 | 0,0 | 100,0 | 100,0 |
| 1960-1969 | 33,6 | 66,4 | 100,0 | 12,6 | 87,4 | 100,0 |
| 1970-1979 | 33,8 | 66,2 | 100,0 | 23,8 | 76,2 | 100,0 |
| 1980-1989 | 40,4 | 59,6 | 100,0 | 23,5 | 76,5 | 100,0 |
| 1990-1999 | 41,5 | 58,5 | 100,0 | 23,7 | 76,3 | 100,0 |
| 2000 et après | 46,6 | 53,4 | 100,0 | 26,6 | 73,4 | 100,0 |
| Total | 38,0 | 62,0 | 100,0 | 23,6 | 76,4 | 100,0 |

Tableau 1.11: répartition (%) des MRE selon la vague migratoire et le nombre d'investissements réalisés au Maroc et aux pays d'accueil .

| Nombre d'investissements | Année d'entrée dans le pays d'accueil | | | | | | Total |
|---|---------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------------|-------|
| | Avant 1960 | 1960-1969 | 1970-1979 | 1980-1989 | 1990-1999 | 2000 et après | |
| Investissements réalisés aux pays d'accueil | | | | | | | |
| 0 | 50,0 | 62,8 | 69,2 | 66,2 | 76,6 | 89,2 | 73,0 |
| 1 | 41,7 | 35,2 | 27,2 | 29,3 | 21,8 | 10,2 | 24,3 |
| 2 et plus | 8,3 | 2,0 | 3,5 | 4,5 | 1,6 | 0,6 | 2,7 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
| Investissements réalisés au Maroc | | | | | | | |
| 0 | 25,0 | 29,6 | 38,4 | 50,5 | 67,0 | 87,8 | 55,9 |
| 1 | 58,3 | 63,8 | 56,4 | 44,0 | 30,9 | 11,4 | 40,2 |
| 2 | 16,7 | 6,0 | 4,9 | 4,3 | 2,1 | 0,8 | 3,5 |
| 3 et plus | - | 0,5 | 0,2 | 1,2 | 0,1 | - | 0,4 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.12: taux d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon le niveau scolaire des MRE chefs de ménage.

| Caractéristique | Indicateur | A investi au | | Investi uniquement au | | Investit aux deux pays |
|-----------------|------------|--------------|----------------|-----------------------|--------------|------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays accueil | |
| Sans niveau | Taux | 0,61 | 0,25 | 0,42 | 0,06 | 0,19 |
| | Part | 24,52 | 16,15 | 25,55 | 8,33 | 22,54 |
| Préscolaire | Taux | 0,71 | 0,27 | 0,50 | 0,06 | 0,20 |
| | Part | 8,89 | 5,43 | 9,61 | 2,87 | 7,51 |
| Primaire | Taux | 0,52 | 0,23 | 0,38 | 0,09 | 0,14 |
| | Part | 21,88 | 15,76 | 24,09 | 13,51 | 17,61 |
| Second. 1c. | Taux | 0,39 | 0,26 | 0,25 | 0,11 | 0,14 |
| | Part | 16,59 | 17,44 | 15,94 | 16,95 | 17,84 |
| Second. 2c. | Taux | 0,34 | 0,29 | 0,21 | 0,16 | 0,13 |
| | Part | 15,95 | 21,71 | 14,84 | 26,15 | 18,08 |
| Supérieur | Taux | 0,28 | 0,34 | 0,15 | 0,21 | 0,13 |
| | Part | 12,10 | 23,26 | 9,85 | 31,61 | 16,43 |
| Autre | Taux | 0,20 | 0,40 | 0,20 | 0,40 | 0,00 |
| | Part | 0,08 | 0,26 | 0,12 | 0,57 | 0,00 |

Tableau 1.13: taux d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon le type d'activité des MRE ; chefs de ménage.

| Caractéristique | Indicateur | A investi au | | A investi uniquement au | | A investi aux deux pays |
|----------------------------------|------------|--------------|----------------|-------------------------|----------------|-------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Actif occupé | Taux | 0,40 | 0,28 | 0,26 | 0,14 | 0,14 |
| | Part | 75,88 | 86,95 | 73,97 | 95,98 | 79,58 |
| chômeur n'ayant jamais travaillé | Taux | 0,09 | 0,09 | 0,00 | 0,00 | 0,09 |
| | Part | 0,08 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 0,23 |
| Chômeur ayant déjà travaillé | Taux | 0,42 | 0,12 | 0,34 | 0,04 | 0,09 |
| | Part | 3,85 | 1,81 | 4,62 | 1,15 | 2,35 |
| Femme au foyer | Taux | 0,33 | 0,30 | 0,23 | 0,20 | 0,10 |
| | Part | 0,80 | 1,16 | 0,85 | 1,72 | 0,70 |
| Elève/Étudiant | Taux | 0,00 | 0,17 | 0,00 | 0,17 | 0,00 |
| | Part | 0,00 | 0,13 | 0,00 | 0,29 | 0,00 |
| Retraité | Taux | 0,86 | 0,30 | 0,57 | 0,01 | 0,29 |
| | Part | 14,66 | 8,14 | 14,84 | 0,57 | 14,32 |
| Malade/Handicapé | Taux | 0,79 | 0,17 | 0,63 | 0,01 | 0,16 |
| | Part | 4,73 | 1,68 | 5,72 | 0,29 | 2,82 |
| Autre cas | Taux | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Part | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.14: taux d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon le statut professionnel des MRE, chefs de ménage.

| Caractéristique | Indicateur | A investi au | | A investi uniquement au | | A investi au 2 pays |
|-----------------|------------|--------------|----------------|-------------------------|----------------|---------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Employeur | Taux | 0,55 | 0,87 | 0,06 | 0,38 | 0,49 |
| | Part | 7,04 | 16,01 | 1,24 | 14,20 | 17,77 |
| Indépendant | Taux | 0,45 | 0,71 | 0,12 | 0,37 | 0,33 |
| | Part | 7,74 | 17,61 | 3,10 | 18,93 | 16,33 |
| Salarié | Taux | 0,39 | 0,21 | 0,28 | 0,10 | 0,10 |
| | Part | 84,92 | 65,36 | 95,51 | 65,38 | 65,33 |
| Apprenti | Taux | 0,00 | 1,00 | 0,00 | 1,00 | 0,00 |
| | Part | 0,00 | 0,15 | 0,00 | 0,30 | 0,00 |
| Autres cas | Taux | 0,38 | 0,75 | 0,13 | 0,50 | 0,25 |
| | Part | 0,30 | 0,87 | 0,15 | 1,18 | 0,57 |

Tableau 1.15: taux d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon le groupe socioprofessionnel des MRE, chefs de ménage.

| Groupe de profession | Indicateur | A investi au | | A investi uniquement au | | A investi au deux pays |
|---|------------|--------------|----------------|-------------------------|----------------|------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Membres des corps législatifs, élus locaux | Taux | 0,47 | 0,77 | 0,08 | 0,39 | 0,39 |
| | Part | 4,73 | 11,34 | 1,24 | 11,54 | 11,14 |
| Cadres supérieurs et membres des professions libérales | Taux | 0,25 | 0,38 | 0,07 | 0,21 | 0,18 |
| | Part | 2,72 | 5,96 | 1,24 | 6,51 | 5,43 |
| Cadres moyens | Taux | 0,30 | 0,27 | 0,21 | 0,18 | 0,09 |
| | Part | 6,54 | 8,58 | 7,14 | 11,83 | 5,43 |
| Employés | Taux | 0,35 | 0,28 | 0,21 | 0,14 | 0,14 |
| | Part | 10,36 | 11,92 | 9,63 | 12,13 | 11,71 |
| Commerçant et intermédiaires commerciaux et financiers | Taux | 0,49 | 0,62 | 0,18 | 0,31 | 0,31 |
| | Part | 6,54 | 12,06 | 3,73 | 12,43 | 11,71 |
| Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et assimilés | Taux | 0,40 | 0,40 | 0,20 | 0,20 | 0,20 |
| | Part | 0,20 | 0,29 | 0,16 | 0,30 | 0,29 |
| Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat | Taux | 0,40 | 0,24 | 0,27 | 0,11 | 0,13 |
| | Part | 29,18 | 25,58 | 30,75 | 24,85 | 26,29 |
| Ouvrier et manœuvre non agricole et de la pêche | Taux | 0,43 | 0,14 | 0,32 | 0,03 | 0,11 |
| | Part | 8,75 | 4,22 | 10,09 | 2,07 | 6,29 |
| Conducteurs d'installation et de machine | Taux | 0,46 | 0,25 | 0,32 | 0,10 | 0,15 |
| | Part | 11,97 | 9,16 | 12,58 | 7,40 | 10,86 |
| Manœuvre non agricole, manutentionnaire et assimilé | Taux | 0,43 | 0,17 | 0,34 | 0,08 | 0,09 |
| | Part | 19,01 | 10,90 | 23,45 | 10,95 | 10,86 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.16: taux d'investissement et répartition (Part en %) des investissements selon les conditions de logement des RME

| Caractéristique | Indicateurs | Investit au | | Investit uniquement au | | Investit aux deux pays |
|---|-------------|-------------|----------------|------------------------|-------|------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | | |
| Type de logement | | | | | | |
| Maison individuelle | Taux | 0,47 | 0,44 | 0,22 | 0,19 | 0,25 |
| | Part | 32,45 | 48,45 | 23,48 | 46,84 | 49,77 |
| Logement dans un immeuble collectif | Taux | 0,42 | 0,18 | 0,33 | 0,09 | 0,09 |
| | Part | 59,86 | 41,86 | 70,68 | 45,40 | 38,97 |
| Villa ou étage de villa | Taux | 0,62 | 0,56 | 0,25 | 0,19 | 0,37 |
| | Part | 6,33 | 9,17 | 3,89 | 6,90 | 11,03 |
| Pièce indépendante | Taux | 0,35 | 0,07 | 0,33 | 0,04 | 0,02 |
| | Part | 1,28 | 0,39 | 1,82 | 0,57 | 0,23 |
| Construction provisoire | Taux | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| | Part | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Logement à usage autre que l'habitation | Taux | 0,13 | 0,13 | 0,13 | 0,13 | 0,00 |
| | Part | 0,08 | 0,13 | 0,12 | 0,29 | 0,00 |
| Mode d'occupation du logement | | | | | | |
| Propriétaire | Taux | 0,51 | 0,70 | 0,12 | 0,30 | 0,40 |
| | Part | 35,18 | 77,43 | 12,06 | 74,35 | 79,95 |
| Locataire | Taux | 0,41 | 0,09 | 0,37 | 0,05 | 0,04 |
| | Part | 62,17 | 21,92 | 84,29 | 25,07 | 19,34 |
| Logé gratuitement | Taux | 0,46 | 0,07 | 0,42 | 0,03 | 0,04 |
| | Part | 2,65 | 0,65 | 3,65 | 0,58 | 0,71 |

Tableau 1.17: taux d'investissement des MRE selon le lieu d'installation pendant les vacances passées au Maroc.

| Lieu d'installation au Maroc | A investi au | | A investit uniquement au | | Investit aux deux pays |
|------------------------------|--------------|----------------|--------------------------|----------------|------------------------|
| | Maroc | pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Propre logement | 0,78 | 0,34 | 0,49 | 0,04 | 0,30 |
| Chez la famille | 0,18 | 0,22 | 0,14 | 0,18 | 0,04 |
| Hôtel ou résidence | 0,05 | 0,58 | 0,05 | 0,58 | 0,00 |
| Total | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.18: taux (%) d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon les indicateurs de l'intégration des MRE chefs de ménage dans les pays d'accueil et d'attachement au Maroc.

| Indicateur de l'intégration dans le | A investi au | | A investi uniquement | | A investi aux 2 pays | |
|--|--------------|----------------|----------------------|----------------|----------------------|-------|
| | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | | |
| Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,47 | 0,27 | 0,32 | 0,11 | 0,16 |
| | Part | 61,30 | 56,33 | 62,53 | 53,16 | 58,92 |
| Non | Taux | 0,40 | 0,28 | 0,25 | 0,13 | 0,14 |
| | Part | 38,70 | 43,67 | 37,47 | 46,84 | 41,08 |
| | Part | 28,42 | 30,53 | 31,99 | 41,50 | 21,60 |
| La raison principale d'envisager de se (ré) installer au Maroc" | | | | | | |
| Famille au Maroc | Taux | 0,51 | 0,26 | 0,35 | 0,10 | 0,16 |
| | Part | 44,34 | 39,46 | 45,02 | 34,74 | 42,97 |
| Non satisfait à l'étranger | Taux | 0,49 | 0,21 | 0,36 | 0,08 | 0,13 |
| | Part | 14,91 | 10,99 | 16,48 | 10,00 | 11,72 |
| Projet au Maroc | Taux | 0,41 | 0,30 | 0,26 | 0,16 | 0,15 |
| | Part | 23,26 | 30,04 | 22,22 | 36,32 | 25,39 |
| Autre à préciser | Taux | 0,49 | 0,31 | 0,30 | 0,13 | 0,18 |
| | Part | 17,48 | 19,51 | 16,28 | 18,95 | 19,92 |
| La raison principale de ne pas envisager de se (ré) installer au Maroc | | | | | | |
| A cause des enfants | Taux | 0,65 | 0,34 | 0,40 | 0,09 | 0,25 |
| | Part | 30,78 | 26,68 | 29,61 | 17,68 | 32,83 |
| Avenir assuré en pays d'accueil | Taux | 0,45 | 0,24 | 0,31 | 0,11 | 0,13 |
| | Part | 36,80 | 32,74 | 40,56 | 36,46 | 30,19 |
| Niveau de vie meilleur | Taux | 0,39 | 0,25 | 0,24 | 0,10 | 0,15 |
| | Part | 18,88 | 19,96 | 18,45 | 20,44 | 19,62 |
| Plus d'avantages sociaux | Taux | 0,40 | 0,31 | 0,23 | 0,15 | 0,17 |
| | Part | 6,57 | 8,52 | 6,01 | 9,94 | 7,55 |
| Projet en pays d'accueil | Taux | 0,33 | 0,79 | 0,00 | 0,46 | 0,33 |
| | Part | 1,09 | 4,26 | 0,00 | 6,08 | 3,02 |
| Autre à préciser | Taux | 0,38 | 0,31 | 0,22 | 0,15 | 0,16 |
| | Part | 5,88 | 7,85 | 5,36 | 9,39 | 6,79 |
| Obtention de la nationalité étrangère | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,45 | 0,38 | 0,24 | 0,17 | 0,21 |
| | Part | 36,54 | 50,65 | 29,32 | 50,86 | 50,47 |
| Non | Taux | 0,44 | 0,21 | 0,32 | 0,09 | 0,12 |
| | Part | 63,46 | 49,35 | 70,68 | 49,14 | 49,53 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.18: taux (%) d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon les indicateurs de l'intégration des MRE chefs de ménage dans les pays d'accueil et d'attachement au Maroc (suite).

| | | | | | | |
|--|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Partez-vous en vacances au Maroc | | | | | | |
| Fréquemment | Taux | 0,46 | 0,27 | 0,30 | 0,12 | 0,16 |
| | Part | 92,92 | 89,11 | 92,55 | 83,57 | 93,63 |
| Moyennement | Taux | 0,30 | 0,28 | 0,20 | 0,19 | 0,09 |
| | Part | 6,11 | 9,34 | 6,35 | 13,83 | 5,66 |
| Rarement | Taux | 0,23 | 0,23 | 0,17 | 0,17 | 0,06 |
| | Part | 0,97 | 1,56 | 1,10 | 2,59 | 0,71 |
| Regardez-vous des émissions diffusées par les chaînes de TV Marocaines ? | | | | | | |
| Fréquemment | Taux | 0,48 | 0,26 | 0,32 | 0,10 | 0,16 |
| | Part | 79,01 | 68,35 | 80,90 | 59,77 | 75,35 |
| Moyennement | Taux | 0,35 | 0,31 | 0,22 | 0,17 | 0,14 |
| | Part | 11,62 | 16,28 | 10,71 | 19,83 | 13,38 |
| Rarement | Taux | 0,30 | 0,35 | 0,16 | 0,21 | 0,14 |
| | Part | 3,29 | 6,07 | 2,68 | 8,05 | 4,46 |
| Jamais | Taux | 0,32 | 0,31 | 0,20 | 0,18 | 0,12 |
| | Part | 6,09 | 9,30 | 5,72 | 12,36 | 6,81 |
| Etes vous membre dans le pays d'accueil d'un parti politique ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,53 | 0,38 | 0,25 | 0,10 | 0,28 |
| | Part | 1,68 | 1,94 | 1,22 | 1,15 | 2,58 |
| Non | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 98,32 | 98,06 | 98,78 | 98,85 | 97,42 |
| Etes vous membre dans le pays d'accueil d'une ONG ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,52 | 0,37 | 0,28 | 0,12 | 0,25 |
| | Part | 6,97 | 7,88 | 5,60 | 5,75 | 9,62 |
| Non | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,14 |
| | Part | 93,03 | 92,12 | 94,40 | 94,25 | 90,38 |
| Etes vous membre dans le pays d'accueil d'un syndicat ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,42 | 0,33 | 0,21 | 0,12 | 0,21 |
| | Part | 6,33 | 8,01 | 4,87 | 6,61 | 9,15 |
| Non | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,30 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 93,67 | 91,99 | 95,13 | 93,39 | 90,85 |
| Etes vous membre dans le pays d'accueil d'une organisation de migrants ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,55 | 0,38 | 0,31 | 0,13 | 0,24 |
| | Part | 6,01 | 6,59 | 5,11 | 5,17 | 7,75 |
| Non | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 93,99 | 93,41 | 94,89 | 94,83 | 92,25 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.18: taux (%) d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon les indicateurs de l'intégration des MRE chefs de ménage dans les pays d'accueil et d'attachement au Maroc (suite).

| Caractéristique | | A investi au | | A investi uniquement | | A investi dans les deux pays |
|--|------|--------------|----------------|----------------------|----------------|------------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Avez-vous le sentiment, dans le pays d'accueil, d'être ? | | | | | | |
| Intégré | Taux | 0,45 | 0,31 | 0,28 | 0,15 | 0,17 |
| | Part | 64,63 | 72,50 | 61,49 | 74,71 | 70,69 |
| Exclu | Taux | 0,37 | 0,17 | 0,26 | 0,05 | 0,12 |
| | Part | 6,93 | 5,06 | 7,21 | 3,45 | 6,38 |
| dans une situation intermédiaire | Taux | 0,44 | 0,21 | 0,32 | 0,09 | 0,12 |
| | Part | 28,44 | 22,44 | 31,30 | 21,84 | 22,93 |
| Avez-vous, vous-mêmes, ou quelqu'un de votre famille fait l'objet d'un comportement xénophobe / raciste sur le lieu de travail ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,42 | 0,27 | 0,28 | 0,12 | 0,14 |
| | Part | 20,85 | 21,09 | 20,92 | 21,55 | 20,71 |
| Non | Taux | 0,45 | 0,28 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 79,15 | 78,91 | 79,08 | 78,45 | 79,29 |
| Avez-vous, vous-mêmes, ou quelqu'un de votre famille fait l'objet d'un comportement xénophobe / raciste dans le quartier où vous habitez ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,40 | 0,26 | 0,27 | 0,13 | 0,13 |
| | Part | 14,60 | 15,52 | 14,72 | 16,95 | 14,35 |
| Non | Taux | 0,45 | 0,27 | 0,30 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 85,40 | 84,48 | 85,28 | 83,05 | 85,65 |
| Avez-vous, vous-mêmes, ou quelqu'un de votre famille fait l'objet d'un comportement xénophobe / raciste dans l'administration ? | | | | | | |
| Oui | Taux | 0,39 | 0,26 | 0,26 | 0,13 | 0,13 |
| | Part | 9,86 | 10,61 | 9,98 | 11,78 | 9,65 |
| Non | Taux | 0,45 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 90,14 | 89,39 | 90,02 | 88,22 | 90,35 |
| Pouvez-vous me dire quel est votre sentiment d'appartenance? | | | | | | |
| Maroc | Taux | 0,46 | 0,25 | 0,31 | 0,10 | 0,15 |
| | Part | 80,13 | 69,99 | 82,73 | 63,69 | 75,12 |
| Pays d'accueil | Taux | 0,32 | 0,34 | 0,17 | 0,19 | 0,15 |
| | Part | 2,80 | 4,79 | 2,31 | 6,05 | 3,76 |
| les deux | Taux | 0,38 | 0,35 | 0,22 | 0,19 | 0,16 |
| | Part | 16,67 | 24,58 | 14,60 | 29,39 | 20,66 |
| Total | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 1.18: taux (%) d'investissement et répartition des investissements (Part en %) selon les indicateurs de l'intégration des MRE chefs de ménage dans les pays d'accueil et d'attachement au Maroc (suite).

| Caractéristique | A investi au | | Investi uniquement au | | Investit dans les deux pays | |
|---|--------------|--------------|-----------------------|--------------|-----------------------------|-------|
| | Maroc | Pays accueil | Maroc | Pays accueil | | |
| Langue transmise au garçon quand il était petit | | | | | | |
| Arabe | Taux | 0,75 | 0,31 | 0,49 | 0,04 | 0,26 |
| | Part | 63,46 | 57,71 | 65,63 | 47,73 | 59,81 |
| Berbère | Taux | 0,78 | 0,28 | 0,52 | 0,02 | 0,26 |
| | Part | 17,11 | 13,44 | 18,18 | 4,55 | 15,31 |
| Français | Taux | 0,68 | 0,48 | 0,35 | 0,15 | 0,33 |
| | Part | 14,44 | 22,53 | 11,93 | 40,91 | 18,66 |
| Autre | Taux | 0,76 | 0,43 | 0,41 | 0,08 | 0,35 |
| | Part | 4,99 | 6,32 | 4,26 | 6,82 | 6,22 |
| Langue transmise à la fille quand elle était petite | | | | | | |
| Arabe | Taux | 0,74 | 0,32 | 0,46 | 0,04 | 0,28 |
| | Part | 61,29 | 58,96 | 62,11 | 53,13 | 60,00 |
| Berbère | Taux | 0,85 | 0,31 | 0,57 | 0,02 | 0,28 |
| | Part | 17,42 | 13,68 | 18,95 | 6,25 | 15,00 |
| Français | Taux | 0,75 | 0,43 | 0,42 | 0,10 | 0,33 |
| | Part | 17,20 | 21,70 | 15,79 | 34,38 | 19,44 |
| Autre | Taux | 0,76 | 0,48 | 0,36 | 0,08 | 0,40 |
| | Part | 4,09 | 5,66 | 3,16 | 6,25 | 5,56 |

Tableau 1.19: Taux (%) d'investissement et répartition (Part en %) des investissements selon le profil sociodémographique des MRE chefs de ménage.

| Caractéristique | Investit au | | Investit uniquement au | | Investit aux deux pays | |
|---------------------|-------------|----------------|------------------------|----------------|------------------------|-------|
| | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | | |
| Milieu de résidence | | | | | | |
| Urbain | Taux | 0,45 | 0,28 | 0,29 | 0,13 | 0,15 |
| | Part | 93,59 | 94,57 | 93,07 | 94,54 | 94,60 |
| Rural | Taux | 0,37 | 0,19 | 0,26 | 0,09 | 0,11 |
| | Part | 6,41 | 5,43 | 6,93 | 5,46 | 5,40 |
| Sexe | | | | | | |
| Masculin | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 94,63 | 93,02 | 94,89 | 91,67 | 94,13 |
| Féminin | Taux | 0,40 | 0,32 | 0,25 | 0,17 | 0,15 |
| | Part | 5,37 | 6,98 | 5,11 | 8,33 | 5,87 |

Tableau 1.19: Taux (%) d'investissement et répartition (Part en %) des investissements selon le profil sociodémographique des MRE chefs de ménage. (suite).

| Caractéristique | | Investit au | | Investit uniquement au | | Investit aux deux pays |
|-------------------------|------|-------------|----------------|------------------------|----------------|------------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| Groupe d'âges en années | | | | | | |
| 15-19 | Taux | 0,25 | 0,25 | 0,00 | 0,00 | 0,25 |
| | Part | 0,08 | 0,13 | 0,00 | 0,00 | 0,23 |
| 20-24 | Taux | 0,10 | 0,16 | 0,07 | 0,13 | 0,03 |
| | Part | 0,56 | 1,42 | 0,61 | 2,59 | 0,47 |
| 25-29 | Taux | 0,12 | 0,18 | 0,08 | 0,14 | 0,04 |
| | Part | 2,56 | 6,34 | 2,55 | 10,95 | 2,58 |
| 30-34 | Taux | 0,18 | 0,20 | 0,12 | 0,14 | 0,06 |
| | Part | 6,81 | 12,29 | 6,93 | 19,31 | 6,57 |
| 35-39 | Taux | 0,33 | 0,26 | 0,23 | 0,17 | 0,10 |
| | Part | 13,06 | 16,95 | 13,99 | 23,92 | 11,27 |
| 40-44 | Taux | 0,43 | 0,31 | 0,30 | 0,18 | 0,13 |
| | Part | 13,54 | 16,04 | 14,36 | 21,04 | 11,97 |
| 45-49 | Taux | 0,60 | 0,35 | 0,37 | 0,12 | 0,23 |
| | Part | 15,06 | 14,23 | 14,23 | 11,24 | 16,67 |
| 50-54 | Taux | 0,67 | 0,33 | 0,40 | 0,06 | 0,26 |
| | Part | 16,51 | 13,07 | 15,21 | 5,76 | 19,01 |
| 55-59 | Taux | 0,77 | 0,32 | 0,50 | 0,05 | 0,27 |
| | Part | 16,11 | 11,00 | 15,82 | 4,03 | 16,67 |
| 60-64 | Taux | 0,79 | 0,32 | 0,49 | 0,03 | 0,29 |
| | Part | 9,46 | 6,21 | 9,00 | 1,15 | 10,33 |
| 65-69 | Taux | 0,87 | 0,21 | 0,67 | 0,00 | 0,21 |
| | Part | 4,41 | 1,68 | 5,11 | 0,00 | 3,05 |
| 70&+ | Taux | 0,82 | 0,18 | 0,64 | 0,00 | 0,18 |
| | Part | 1,84 | 0,65 | 2,19 | 0,00 | 1,17 |

Tableau 1.20: Taux (%) d'investissement et répartition (Part en %) des investissements selon la durée de résidence des MRE chefs de ménage aux pays d'accueil.

| Durée de résidence dans le pays d'accueil en années | | Investit au | | Investit uniquement au | | Investit aux 2 pays |
|---|------|-------------|----------------|------------------------|----------------|---------------------|
| | | Maroc | Pays d'accueil | Maroc | Pays d'accueil | |
| 0-9 | Taux | 0,18 | 0,16 | 0,14 | 0,12 | 0,05 |
| | Part | 10,75 | 15,14 | 12,30 | 24,21 | 7,75 |
| 10-19 | Taux | 0,42 | 0,28 | 0,29 | 0,15 | 0,13 |
| | Part | 28,39 | 30,92 | 29,35 | 36,31 | 26,53 |
| 20-29 | Taux | 0,48 | 0,34 | 0,30 | 0,16 | 0,18 |
| | Part | 18,28 | 20,70 | 17,54 | 21,90 | 19,72 |
| 30-39 | Taux | 0,67 | 0,32 | 0,43 | 0,07 | 0,24 |
| | Part | 37,29 | 28,20 | 36,18 | 14,41 | 39,44 |
| 40 & + | Taux | 0,74 | 0,44 | 0,43 | 0,12 | 0,31 |
| | Part | 5,29 | 5,05 | 4,63 | 3,17 | 6,57 |
| Total | Taux | 0,44 | 0,27 | 0,29 | 0,12 | 0,15 |
| | Part | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 | 100,00 |

Tableau 2.1: répartition (%) des ménages MRE selon la fréquence des visites au Maroc, en 3 ans, et le pays de résidence.

| Pays de résidence | Fréquence des visites au Maroc durant les 3 dernières années | | | | |
|---------------------|--|--------|--------|----------------|-------|
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou plus | Total |
| Espagne | 10,5 | 14,8 | 57,5 | 17,1 | 100 |
| France | 9,1 | 14,7 | 61,9 | 14,3 | 100 |
| Italie | 12,0 | 22,8 | 50,2 | 14,7 | 100 |
| Belgique | 12,3 | 20,5 | 54,1 | 13,1 | 100 |
| Hollande | 7,2 | 19,2 | 65,6 | 8,0 | 100 |
| Autre pays d'Europe | 6,7 | 11,7 | 66,7 | 15,0 | 100 |
| Total | 9,9 | 16,7 | 58,8 | 14,5 | 100 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.2: répartition (%) des individus MRE selon la fréquence des visites, en 3 ans, et le pays de résidence.

| Pays de résidence | Fréquence des visites au Maroc pendant les 3 dernières années | | | | | Total |
|-------------------|---|--------|--------|--------|----------------|-------|
| | Aucune fois | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou plus | |
| Espagne | 2,1 | 14,7 | 19,3 | 54,1 | 9,8 | 100 |
| France | 2,0 | 10,7 | 17,5 | 63,8 | 6,0 | 100 |
| Italie | 1,3 | 16,4 | 26,3 | 50,2 | 5,8 | 100 |
| Belgique | 1,7 | 14,3 | 25,2 | 53,3 | 5,4 | 100 |
| Hollande | 1,0 | 11,4 | 26,4 | 58,2 | 3,0 | 100 |
| Autre | 1,0 | 17,5 | 15,5 | 58,9 | 7,1 | 100 |
| Total | 1,8 | 12,8 | 20,3 | 58,7 | 6,4 | 100 |

Tableau 2.3: répartition (%) des ménages MRE selon la fréquence des visites au Maroc et les caractéristiques sociodémographique des ménages.

| Caractéristiques | Fréquence des visites au Maroc en trois ans | | | | Total |
|--|---|--------|--------|-------------|-------|
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou + | |
| Sexe du chef de ménage | | | | | |
| Masculin | 10,2 | 17,5 | 60,0 | 12,1 | 100,0 |
| Féminin | 14,4 | 22,2 | 53,9 | 9,6 | 100,0 |
| Groupe d'âges du chef de ménage | | | | | |
| 15-29 | 18,3 | 23,7 | 45,0 | 13,0 | 100,0 |
| 30-44 | 12,4 | 20,4 | 55,6 | 11,4 | 100,0 |
| 45-59 | 6,6 | 13,7 | 68,9 | 10,7 | 100,0 |
| 60 & + | 2,5 | 10,0 | 68,9 | 18,3 | 100,0 |
| Statut matrimonial du chef de ménage | | | | | |
| Marié | 9,2 | 16,8 | 61,9 | 11,9 | 100,0 |
| Autre | 17,6 | 23,7 | 46,5 | 12,2 | 100,0 |
| Niveau scolaire du chef de ménage | | | | | |
| Sans niveau | 8,0 | 11,8 | 70,7 | 9,0 | 100,0 |
| Pré-scolaire | 7,0 | 14,0 | 66,9 | 12,1 | 100,0 |
| Primaire | 9,4 | 19,1 | 60,7 | 10,9 | 100,0 |
| Secondaire 1 ^e cycle | 9,5 | 17,3 | 58,3 | 14,9 | 100,0 |
| Secondaire 2 ^e cycle | 12,3 | 19,7 | 55,8 | 11,8 | 100,0 |
| Supérieur | 13,5 | 21,6 | 52,0 | 12,9 | 100,0 |
| Lieu de suivi des études pour ceux qui ont été à l'école | | | | | |
| Au Maroc | 10,4 | 18,7 | 58,3 | 12,5 | 100,0 |
| A l'étranger | 16,3 | 23,7 | 51,1 | 8,9 | 100,0 |
| Au Maroc et à l'étranger | 12,3 | 20,1 | 52,8 | 14,8 | 100,0 |
| Taille du ménage en nombre de membres | | | | | |
| 1 | 16,0 | 17,0 | 48,3 | 18,6 | 100,0 |
| 2 | 15,0 | 17,6 | 54,4 | 12,9 | 100,0 |
| 3 | 10,0 | 18,6 | 58,2 | 13,0 | 100,0 |
| 4 | 9,6 | 21,4 | 59,7 | 9,3 | 100,0 |
| 5 | 8,4 | 17,3 | 62,7 | 11,2 | 100,0 |
| 6 | 6,9 | 14,9 | 68,9 | 9,0 | 100,0 |
| 7 & + | 6,2 | 13,2 | 71,1 | 9,5 | 100,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.4: répartition (%) des ménages MRE selon la fréquence des visites au Maroc et les caractéristiques de l'histoire migratoire du chef de ménage.

| Caractéristiques | Fréquence des visites au Maroc en trois ans | | | | Total |
|---|---|--------|--------|-------------|-------|
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou + | |
| Nationalité | | | | | |
| Marocaine | 10,5 | 17,0 | 59,7 | 12,5 | 100,0 |
| Double | 10,1 | 19,2 | 59,6 | 11,0 | 100,0 |
| Pays de résidence | | | | | |
| Espagne | 11,7 | 15,6 | 56,9 | 15,9 | 100,0 |
| France | 9,4 | 15,4 | 63,8 | 11,2 | 100,0 |
| Italie | 12,0 | 22,7 | 53,6 | 11,5 | 100,0 |
| Belgique | 10,5 | 24,0 | 55,9 | 9,6 | 100,0 |
| Hollande | 9,7 | 24,6 | 58,9 | 6,8 | 100,0 |
| Autre pays d'Europe | | 11,0 | 13,0 | 62,0 | 14,0 |
| Durée de résidence dans le pays d'accueil en années | | | | | |
| 0-4 | 25,5 | 23,6 | 38,4 | 11,6 | 100,0 |
| 5-9 | 11,9 | 19,9 | 52,4 | 15,8 | 100,0 |
| 10-14 | 9,5 | 19,3 | 59,5 | 11,7 | 100,0 |
| 15-19 | 11,0 | 19,8 | 58,3 | 10,9 | 100,0 |
| 20-24 | 11,8 | 15,3 | 63,8 | 9,2 | 100,0 |
| 25-29 | 9,0 | 18,4 | 62,9 | 9,8 | 100,0 |
| 30-34 | 5,5 | 14,9 | 69,9 | 9,4 | 100,0 |
| 35-39 | 5,1 | 11,7 | 66,4 | 16,4 | 100,0 |
| 40 & + | 5,6 | 11,2 | 71,9 | 11,2 | 100,0 |
| Année d'entrée dans le pays d'accueil | | | | | |
| Avant 1960 | | | 100,0 | | 100,0 |
| 1960-1969 | 6,5 | 12,6 | 64,3 | 16,1 | 100,0 |
| 1970-1979 | 6,4 | 15,7 | 67,4 | 10,4 | 100,0 |
| 1980-1989 | 9,4 | 18,3 | 61,1 | 11,2 | 100,0 |
| 1990-1999 | 11,1 | 18,9 | 57,4 | 12,7 | 100,0 |
| 2000 et après | 21,4 | 22,2 | 43,1 | 12,8 | 100,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.5: répartition (%) des ménages MRE selon la fréquence des visites au Maroc et les caractéristiques du niveau socio- économique.

| Caractéristiques | Fréquence des visites au Maroc en trois ans | | | | |
|--|---|--------|--------|----------------|-------|
| | Total | | | | Total |
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou plus | |
| Type de logement | | | | | |
| Maison individuelle | 9,3 | 16,4 | 63,1 | 11,1 | 100,0 |
| Immeuble collectif | 10,6 | 18,7 | 58,9 | 11,6 | 100,0 |
| Villa ou étage de villa | 11,1 | 15,1 | 56,3 | 17,5 | 100,0 |
| Pièce indépendante | 13,0 | 15,2 | 43,5 | 28,3 | 100,0 |
| Construction provisoire | 33,3 | 33,3 | 33,3 | | 100,0 |
| A usage autre que l'habitation | 42,9 | 14,3 | 28,6 | 14,3 | 100,0 |
| Disponibilité de tous les éléments de confort (bain, eau chaude, chauffage, téléphone, internet) : | | | | | |
| Disponibilité de tous les éléments | | 7,5 | 16,3 | 64,0 | 12,2 |
| Disponibilité en partie | 0,2 | 11,8 | 18,5 | 57,7 | 11,8 |
| Type d'activité du chef de ménage | | | | | |
| Actif .occupé | 11,0 | 18,3 | 59,0 | 11,6 | 100,0 |
| chômeur n'ayant jamais travaillé | 27,3 | 18,2 | 45,5 | 9,1 | 100,0 |
| Chômeur ayant déjà travaillé | 15,0 | 18,6 | 55,8 | 10,6 | 100,0 |
| Femme au foyer | 16,7 | 26,7 | 53,3 | 3,3 | 100,0 |
| Elève / Etudiant | | 66,7 | 16,7 | 16,7 | 100,0 |
| Retraité | 2,8 | 9,4 | 69,5 | 17,8 | 100,0 |
| Malade/Handicapé | 4,0 | 18,7 | 65,3 | 12,0 | 100,0 |
| Situation dans la profession du chef de ménage | | | | | |
| Employeur | 7,1 | 14,2 | 55,9 | 22,8 | 100,0 |
| Indépendant | 12,9 | 7,6 | 61,8 | 17,1 | 100,0 |
| Salarié | 11,3 | 19,4 | 58,7 | 10,5 | 100,0 |
| Apprenti | | | 100,0 | | 100,0 |
| autre à préciser | 12,5 | | 87,5 | | 100,0 |
| Groupe de professions du chef de ménage | | | | | |
| Corps législatifs, élus locaux | 6,9 | 15,8 | 62,4 | 14,9 | 100,0 |
| Cadres supérieurs et professions libérales | 13,3 | 16,2 | 58,1 | 12,4 | 100,0 |
| Cadres moyens | 14,3 | 19,8 | 51,2 | 14,7 | 100,0 |
| Employés | 13,4 | 18,8 | 54,8 | 12,7 | 100,0 |
| Commerçants, financiers et assimilé | 9,8 | 14,3 | 59,4 | 15,8 | 100,0 |
| Exploitant agricole, pêche, chasse | | 20,0 | 60,0 | 20,0 | 100,0 |
| Artisan, ouvriers qualifié de l'artisanat | 10,6 | 19,2 | 57,6 | 12,4 | 100,0 |
| Ouvrier et manoeuvre agricole et de la pêche | 14,0 | 16,0 | 61,0 | 9,0 | 100,0 |
| Conducteurs d'installation et assimilé | 8,9 | 18,7 | 63,8 | 8,6 | 100,0 |
| Manoeuvre non agricole, manutentionnaire et assimilé | 10,2 | 18,6 | 62,7 | 8,6 | 100,0 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.6: répartition (%) des MRE chefs de ménage selon la fréquence des visites au Maroc et les indices de l'intégration aux pays d'accueil et de l'attachement au Maroc.

| Indices | Fréquence des visites au Maroc en trois ans | | | | |
|---|---|--------|--------|-------------|-------|
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou + | Total |
| Nombre total d'enfants du chef de ménage au Maroc | | | | | |
| 0 | 9,3 | 17,5 | 62,5 | 10,7 | 100,0 |
| 1 | 8,9 | 16,1 | 51,8 | 23,2 | 100,0 |
| 2 | 11,1 | 9,3 | 55,6 | 22,2 | 100,0 |
| 3 | 11,1 | 3,7 | 55,6 | 29,6 | 100,0 |
| 4 | 11,8 | | 52,9 | 35,3 | 100,0 |
| 5 et plus | 18,2 | 23,6 | 43,5 | 14,7 | 100,0 |
| Le chef de ménage et son conjoint vivent ensemble | | | | | |
| Non | 15,4 | 18,0 | 48,9 | 17,6 | 100,0 |
| Oui | 9,0 | 17,7 | 62,8 | 10,3 | 100,0 |
| Où est ce que vous vous installez au Maroc ? | | | | | |
| Dans votre propre logement | 5,3 | 11,7 | 68,3 | 14,6 | 100,0 |
| Chez la famille | 14,1 | 22,7 | 53,2 | 9,9 | 100,0 |
| Dans un hôtel ou une résidence | 42,1 | 15,8 | 26,3 | 15,8 | 100,0 |
| Le chef de ménage non satisfait de la scolarisation de tous ses enfants | | | | | |
| Non | 10,5 | 17,8 | 59,6 | 12,0 | 100,0 |
| Oui | 7,7 | 7,7 | 76,9 | 7,7 | 100,0 |
| Le chef de ménage membre d'au moins une association ou d'une organisation | | | | | |
| Non | 10,4 | 17,4 | 60,6 | 11,5 | 100,0 |
| Oui | 10,7 | 19,0 | 56,6 | 13,4 | 100,0 |
| Le chef de ménage se trouve dans une situation d'isolement social | | | | | |
| Non | 10,5 | 17,9 | 59,6 | 11,9 | 100,0 |
| Oui | 5,0 | 12,5 | 65,0 | 17,5 | 100,0 |
| Le chef de ménage a le sentiment d'être exclu dans le pays d'accueil | | | | | |
| Non | 10,4 | 18,3 | 59,6 | 11,7 | 100,0 |
| Oui | 11,4 | 12,7 | 60,7 | 15,3 | 100,0 |

Tableau 2.6: répartition (%) des ménages MRE selon la fréquence des visites au Maroc et les indices de l'intégration aux pays d'accueil et de l'attachement au Maroc (suite).

| Indice | Fréquence des visites au Maroc en trois ans | | | | |
|--|---|--------|--------|-------------|-------|
| | 1 fois | 2 fois | 3 fois | 4 fois ou + | Total |
| Le chef du ménage a le sentiment d'être intégré dans le pays d'accueil | | | | | |
| Non | 10,9 | 15,8 | 61,3 | 11,7 | 100,0 |
| Oui | 10,1 | 19,0 | 58,7 | 12,1 | 100,0 |
| Le chef du ménage est sujet aux comportements xénophobes | | | | | |
| Non | 10,0 | 17,6 | 60,1 | 12,2 | 100,0 |
| Oui | 12,1 | 18,6 | 58,0 | 11,2 | 100,0 |
| Le chef du ménage a le sentiment d'appartenance au Maroc | | | | | |
| Non | 13,0 | 20,4 | 57,3 | 9,3 | 100,0 |
| Oui | 9,6 | 17,0 | 60,4 | 12,8 | 100,0 |
| Le chef du ménage a le sentiment d'appartenance au pays d'accueil | | | | | |
| Non | 10,3 | 17,7 | 59,8 | 12,1 | 100,0 |
| Oui | 14,7 | 21,1 | 56,9 | 7,3 | 100,0 |
| Le chef du ménage est intégré dans la vie culturelle (cinéma, théâtre, ..) | | | | | |
| Non | 9,8 | 16,9 | 63,4 | 9,8 | 100,0 |
| Oui | 11,4 | 19,0 | 54,6 | 15,0 | 100,0 |
| Le chef du ménage transmet la langue berbère à ses enfants | | | | | |
| Non | 10,8 | 18,3 | 58,6 | 12,2 | 100,0 |
| Oui | 2,9 | 8,6 | 80,7 | 7,9 | 100,0 |
| Le chef du ménage transmet la langue arabe à ses enfants | | | | | |
| Non | 12,6 | 19,7 | 55,5 | 12,0 | 100,0 |
| Oui | 4,1 | 12,2 | 71,7 | 11,8 | 100,0 |
| Le chef du ménage a investi dans le pays d'accueil | | | | | |
| Non | 10,8 | 18,5 | 59,6 | 11,0 | 100,0 |
| Oui | 9,5 | 16,1 | 59,8 | 14,5 | 100,0 |
| Le chef du ménage a investi au Maroc | | | | | |
| Non | 14,4 | 21,2 | 54,1 | 10,1 | 100,0 |
| Oui | 5,4 | 13,4 | 66,7 | 14,3 | 100,0 |
| Le chef du ménage regarde fréquemment les chaînes TV marocaines | | | | | |
| Non | 14,0 | 19,1 | 52,8 | 14,0 | 100,0 |
| Oui | 9,1 | 17,3 | 62,3 | 11,2 | 100,0 |
| Et le conjoint et les enfants du chef de ménage sont au pays d'accueil | | | | | |
| Oui tous | 9,1 | 17,9 | 62,9 | 10,0 | 100,0 |
| Autre | 14,6 | 17,6 | 49,9 | 17,9 | 100,0 |
| Le chef du ménage envisage la réinstallation au Maroc | | | | | |
| Non | 11,1 | 19,2 | 60,8 | 8,6 | 100,0 |
| Oui | 9,9 | 16,7 | 58,8 | 14,5 | 100,0 |
| Total | 10,4 | 17,8 | 59,7 | 12,0 | 100,0 |

Tableau 2.7: répartition (part) et taux des intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage, de leurs conjoints et des enfants, garçons et filles, selon le pays de résidence

| Pays de résidence | Indicateur | Chef de ménage | Conjoint | Garçons | Filles |
|---------------------|------------|----------------|----------|---------|--------|
| Espagne | Taux en % | 61,5 | 57,5 | 45,0 | 42,4 |
| | Part en % | 24,2 | 18,5 | 20,3 | 19,0 |
| France | Taux en % | 53,2 | 49,1 | 29,8 | 30,9 |
| | Part en % | 40,7 | 45,1 | 42,7 | 43,7 |
| Italie | Taux en % | 62,0 | 61,4 | 43,6 | 45,4 |
| | Part en % | 16,0 | 15,4 | 15,5 | 15,3 |
| Belgique | Taux en % | 53,2 | 49,0 | 34,0 | 38,6 |
| | Part en % | 7,6 | 8,5 | 9,0 | 10,3 |
| Hollande | Taux en % | 60,4 | 54,2 | 30,6 | 29,6 |
| | Part en % | 7,7 | 8,4 | 7,8 | 6,8 |
| Autre pays d'Europe | Taux en % | 60,4 | 56,3 | 38,6 | 42,6 |
| | Part en % | 3,8 | 4,2 | 4,7 | 4,8 |
| Total | Taux en % | 57,2 | 52,8 | 34,7 | 35,6 |
| | Part en % | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Tableau 2.8: répartition (%) des chefs de ménage MRE, tentés par la migration de retour, selon la raison et le pays de résidence.

| | Famille au Maroc | Non satisfait à l'étranger | Projet au Maroc | Autre | Total |
|---------------------|------------------|----------------------------|-----------------|-------|-------|
| Espagne | 43,2 | 18,8 | 26,2 | 11,8 | 100 |
| France | 44,4 | 10,7 | 25,2 | 19,7 | 100 |
| Italie | 31,4 | 16,7 | 38,4 | 13,6 | 100 |
| Belgique | 38,0 | 15,7 | 22,3 | 24,0 | 100 |
| Holland | 43,2 | 18,4 | 20,0 | 18,4 | 100 |
| Autre pays d'Europe | 37,7 | 13,1 | 26,2 | 23,0 | 100 |
| Total | 41,2 | 14,7 | 27,0 | 17,2 | 100 |

Tableau 2.9: répartition (%) des chefs de ménage, MRE, non tentés par la migration de retour, selon la raison et le pays de résidence.

| Pays de résidence | A cause des enfants | Avenir assuré en pays d'accueil | Niveau de vie meilleur | Plus d'avantages sociaux | Projet en pays d'accueil | Autre | Total |
|---------------------|---------------------|---------------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|-------|-------|
| Espagne | 9,1 | 52,3 | 22,4 | 5,0 | 2,5 | 8,7 | 100 |
| France | 32,5 | 25,6 | 23,0 | 9,6 | 2,1 | 7,2 | 100 |
| Italie | 17,9 | 44,9 | 25,0 | 7,1 | | 5,1 | 100 |
| Belgique | 20,8 | 31,1 | 20,8 | 14,2 | 1,9 | 11,3 | 100 |
| Hollande | 31,7 | 26,8 | 25,6 | 7,3 | 3,7 | 4,9 | 100 |
| Autre pays d'Europe | 15,4 | 33,3 | 30,8 | 2,6 | 2,6 | 15,4 | 100 |
| Total | 24,2 | 34,3 | 23,4 | 8,4 | 2,0 | 7,7 | 100 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.10: intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage selon les caractéristiques sociodémographiques.

| Caractéristiques | | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|--|-----------------------------------|---|------|-------|
| | | Oui | Non | Total |
| Milieu de résidence | Urbain | 56,6 | 43,4 | 100 |
| | Rural | 64,7 | 35,3 | 100 |
| Pays de naissance | Maroc –urbain | 56,3 | 43,7 | 100 |
| | Maroc –rural | 63,1 | 36,9 | 100 |
| | Étranger | 35,8 | 64,2 | 100 |
| Sexe du chef de ménage | Masculin | 57,7 | 42,3 | 100 |
| | Féminin | 48,5 | 51,5 | 100 |
| Chef de ménage marié | Non | 50,1 | 49,9 | 100 |
| | Oui | 58,4 | 41,6 | 100 |
| Taille du ménage en nombre de membres | 1 | 61,3 | 38,7 | 100 |
| | 2 | 51,2 | 48,8 | 100 |
| | 3 | 53,2 | 46,8 | 100 |
| | 4 | 53,2 | 46,8 | 100 |
| | 5 | 59,7 | 40,3 | 100 |
| | 6 | 62,1 | 37,9 | 100 |
| | 7 & + | 65,6 | 34,4 | 100 |
| | Niveau scolaire du chef de ménage | Sans niveau | 57,4 | 42,6 |
| Pré-scolaire | | 75,8 | 24,2 | 100 |
| Primaire | | 62,7 | 37,3 | 100 |
| Secondaire 1 ^e cycle | | 54,2 | 45,8 | 100 |
| Secondaire 2 cycle | | 54,8 | 45,2 | 100 |
| Supérieur | | 51,5 | 48,5 | 100 |
| Autre | | 80,0 | 20,0 | 100 |
| Lieu de suivi des études pour ceux qui ont été à l'école | Au Maroc | 56,9 | 43,1 | 100 |
| | A l'étranger | 44,3 | 55,7 | 100 |
| | Au Maroc et à l'étranger | 56,8 | 43,2 | 100 |

Tableau 2.11: répartition (%) des MRE, chefs de ménage, selon l'intention de la migration de retour et le groupe d'âges.

| Groupe d'âges | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|---------------|---|------|-------|
| | Oui | Non | Total |
| 15-19 | 25 | 75 | 100 |
| 20-24 | 65,7 | 34,3 | 100 |
| 25-29 | 55,6 | 44,4 | 100 |
| 30-34 | 50,7 | 49,3 | 100 |
| 35-39 | 52,5 | 47,5 | 100 |
| 40-44 | 57,5 | 42,5 | 100 |
| 45-49 | 61,0 | 39,0 | 100 |
| 50-54 | 65,4 | 34,6 | 100 |
| 55-59 | 56,1 | 43,9 | 100 |
| 60-64 | 70,0 | 30,0 | 100 |
| 65-69 | 55,6 | 44,4 | 100 |
| 70&+ | 57,1 | 42,9 | 100 |
| Total | 57,2 | 42,8 | 100 |

Tableau 2.12 : intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage selon les caractéristiques de l'histoire migratoire.

| Caractéristiques | | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|--|---------------------|---|------|-------|
| | | Oui | Non | Total |
| Durée de résidence dans le pays d'accueil en année | 0-4 | 54,6 | 45,4 | 100 |
| | 5-9 | 60,1 | 39,9 | 100 |
| | 10-14 | 52,8 | 47,2 | 100 |
| | 15-19 | 57,6 | 42,4 | 100 |
| | 20-24 | 59,0 | 41,0 | 100 |
| | 25-29 | 54,5 | 45,5 | 100 |
| | 30-34 | 56,3 | 43,7 | 100 |
| | 35-39 | 61,3 | 38,7 | 100 |
| | 40 & + | 55,1 | 44,9 | 100 |
| Nationalité | Marocaine | 59,2 | 40,8 | 100 |
| | Double | 53,8 | 46,2 | 100 |
| Année d'entrée dans le pays d'accueil | Avant 1960 | 41,7 | 58,3 | 100 |
| | 1960-1969 | 61,8 | 38,2 | 100 |
| | 1970-1979 | 55,4 | 44,6 | 100 |
| | 1980-1989 | 58,9 | 41,1 | 100 |
| | 1990-1999 | 56,6 | 43,4 | 100 |
| | 2000 et après | 57,3 | 42,7 | 100 |
| Pays de résidence | Espagne | 61,6 | 38,4 | 100 |
| | France | 53,2 | 46,8 | 100 |
| | Italie | 62,0 | 38,0 | 100 |
| | Belgique | 53,2 | 46,8 | 100 |
| | Holland | 60,4 | 39,6 | 100 |
| | Autre pays d'Europe | 60,4 | 39,6 | 100 |

Tableau 2.13: intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage selon les caractéristiques socio-économiques.

| Caractéristique | | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|---|--|---|-------|-------|
| | | Oui | Non | Total |
| Type de logement | Maison individuelle | 59,3 | 40,7 | 100 |
| | Logement dans un immeuble collectif | 56,1 | 43,9 | 100 |
| | Villa ou étage de villa | 58,3 | 41,7 | 100 |
| | Pièce indépendante | 58,7 | 41,3 | 100 |
| | Construction provisoire | 100,0 | | 100 |
| | Logement à usage autre que l'habitation | 12,5 | 87,5 | 100 |
| Dispose des éléments (bain, eau chaude, chauffage, téléphone, internet) | Non | 58,3 | 41,7 | 100 |
| | Oui | 54,7 | 45,3 | 100 |
| Type d'activité | Actif occupé | 56,6 | 43,4 | 100 |
| | chômeur n'ayant jamais travaillé | 36,4 | 63,6 | 100 |
| | Chômeur ayant déjà travaillé | 61,9 | 38,1 | 100 |
| | Femme au foyer | 63,3 | 36,7 | 100 |
| | Elève / Etudiant | 83,3 | 16,7 | 100 |
| | Retraité | 58,2 | 41,8 | 100 |
| | Malade/Handicapé | 64,0 | 36,0 | 100 |
| Situation dans la profession | Employeur | 66,1 | 33,9 | 100 |
| | Indépendant | 55,0 | 45,0 | 100 |
| | Salarié | 56,4 | 43,6 | 100 |
| | Apprenti | | 100,0 | 100 |
| | Autre | 87,5 | 12,5 | 100 |
| Groupe de professions | Corps législatifs, élus locaux | 55,4 | 44,6 | 100 |
| | Cadres supérieurs et professions libérales | 41,1 | 58,9 | 100 |
| | Cadres moyens | 50,2 | 49,8 | 100 |
| | Employés | 53,6 | 46,4 | 100 |
| | Commerçants, financiers et assimilé | 59,0 | 41,0 | 100 |
| | Exploitant agricole, pêche, chasse | 40,0 | 60,0 | 100 |
| | Artisan, ouvriers qualifié de l'artisanat | 59,7 | 40,3 | 100 |
| | Ouvrier et manoeuvre agricole et de la pêche | 59,7 | 40,3 | 100 |
| | Conducteurs d'installation et assimilé | 58,8 | 41,2 | 100 |
| | Manceuvre non agricole, manutentionnaire et assimilé | 59,0 | 41,0 | 100 |
| | Sans profession | 33,3 | 66,7 | 100 |

Les Marocains Résidant à l'Étranger

Analyse des résultats de l'Enquête de 2005 sur l'Insertion Socio-Economique dans les Pays d'Accueil

Tableau 2.14: intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage selon les indices de l'intégration aux pays d'accueil de l'attachement au Maroc.

| Indices | | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|---|--------------------------------|---|------|-------|
| | | Oui | Non | Total |
| Lieu d'installation pendant les vacances passées au Maroc | Dans sa propre logement | 62,9 | 37,1 | 100 |
| | Chez la famille | 53,1 | 46,9 | 100 |
| | Dans un hôtel ou une résidence | 52,6 | 47,4 | 100 |
| Nombre d'enfants au Maroc | 0 | 56,8 | 43,2 | 100 |
| | 1 | 67,9 | 32,1 | 100 |
| | 2 | 68,5 | 31,5 | 100 |
| | 3 | 88,9 | 11,1 | 100 |
| | 4 | 82,4 | 17,6 | 100 |
| | 5 et plus | 52,7 | 47,3 | 100 |
| Le Conjoint vit avec le chef de ménage au pays d'accueil | Non | 69,4 | 30,6 | 100 |
| | Oui | 57,0 | 43,0 | 100 |
| Et le conjoint et les enfants sont au pays d'accueil | Oui tous | 56,7 | 43,3 | 100 |
| | Autres cas | 58,5 | 41,5 | 100 |
| Non satisfait de la scolarisation de tous ses enfants | Satisfait | 57,2 | 42,8 | 100 |
| | Non satisfait | 61,5 | 38,5 | 100 |
| Membre d'au moins une association ou d'une organisation | Non | 57,5 | 42,5 | 100 |
| | Oui | 56,3 | 43,7 | 100 |
| Se trouve dans une situation d'isolement | Non | 57,0 | 43,0 | 100 |
| | Oui | 72,5 | 27,5 | 100 |
| A le sentiment d'être exclu dans le pays d'accueil | Non | 56,2 | 43,8 | 100 |
| | Oui | 68,7 | 31,3 | 100 |
| A le sentiment d'être intégré dans le pays d'accueil | Non | 65,4 | 34,6 | 100 |
| | Oui | 52,3 | 47,7 | 100 |
| Sujet aux comportements xénophobes | Non | 55,2 | 44,8 | 100 |
| | Oui | 64,3 | 35,7 | 100 |
| Sentiment d'appartenance au Maroc | Non | 46,0 | 54,0 | 100 |
| | Oui | 60,6 | 39,4 | 100 |
| Sentiment d'appartenance au pays d'accueil | Non | 58,2 | 41,8 | 100 |
| | Oui | 32,1 | 67,9 | 100 |
| Intégré dans la vie culturelle (cinéma, théâtre, ..) | Non | 60,7 | 39,3 | 100 |
| | Oui | 52,3 | 47,7 | 100 |
| Total | - | 57,2 | 42,8 | 100 |

Tableau 2.14: intentions de la migration de retour, en %, des chefs de ménage selon les indices de l'intégration aux pays d'accueil de l'attachement au Maroc (suite).

| Indices | | Le chef de ménage envisage t-il de se (ré) installer au Maroc ? | | |
|---|---------------------|---|------|-------|
| | | Oui | Non | Total |
| Non satisfait dans le travail | Non | 56,7 | 43,3 | 100 |
| | Oui | 72,0 | 28,0 | 100 |
| Transmet la langue berbère à ses enfants | Non | 56,6 | 43,4 | 100 |
| | Oui | 68,6 | 31,4 | 100 |
| Transmet la langue arabe à ses enfants | Non | 54,6 | 45,4 | 100 |
| | Oui | 64,6 | 35,4 | 100 |
| A investi dans le pays d'accueil | Non | 57,5 | 42,5 | 100 |
| | Oui | 56,3 | 43,7 | 100 |
| A investi au Maroc | Non | 53,9 | 46,1 | 100 |
| | Oui | 61,3 | 38,7 | 100 |
| A projet d'investissement au Maroc | Non | 41,0 | 59,0 | 100 |
| | Oui | 67,9 | 32,1 | 100 |
| Regarde fréquemment les chaînes TV marocaines | Non | 48,2 | 51,8 | 100 |
| | Oui | 60,6 | 39,4 | 100 |
| Fréquence des visites au Maroc en trois ans | Moins de trois fois | 53,8 | 46,2 | 100 |
| | 3 fois | 56,3 | 43,7 | 100 |
| | 4 fois et plus | 69,2 | 30,8 | 100 |